

10 MARS 2020

CANADIAN UTILITIES LIMITED
CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION
AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
QUI AURA LIEU LE 6 MAI 2020



AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Date et
heure

Le mercredi 6 mai 2020
10 h

Lieu

Réunion virtuelle
par webdiffusion audio en direct
Par Internet au
<https://web.lumiagm.com/184007914>

Ordre du jour de l'assemblée

L'assemblée est convoquée aux fins suivantes :

1. Réception des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, y compris le rapport de l'auditeur sur ceux-ci
2. Élection des administrateurs
3. Nomination de l'auditeur
4. Délibérations portant sur toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée

Les porteurs d'actions ordinaires de catégorie B inscrits à la fermeture des bureaux le 26 mars 2020 ont le droit de voter à l'assemblée. La circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 10 mars 2020 comprend des renseignements importants sur la teneur de l'assemblée et sur la façon de voter.

Avis donné par ordre du conseil d'administration

[Signé par C. Gear]

C. Gear
Secrétaire générale
Calgary (Alberta)
Le 10 mars 2020



Le 10 mars 2020

Madame, Monsieur,

Nous convions tous les porteurs d'actions sans droit de vote de catégorie A et d'actions ordinaires de catégorie B de Canadian Utilities Limited à la 93^e assemblée annuelle des actionnaires de Canadian Utilities Limited. Votre santé et votre sécurité ainsi que celles de votre famille sont d'une importance capitale pour nous. C'est pourquoi, cette année, **nous tiendrons notre assemblée annuelle en format virtuel uniquement, par webdiffusion audio en direct**, le mercredi 6 mai 2020 à 10 h (heure avancée des Rocheuses). Les détails sur les modalités d'accès à cette assemblée se trouvent aux pages 1 à 7 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe.

Outre les points officiels à l'ordre du jour de l'assemblée, vous aurez l'occasion d'entendre la revue de la direction portant sur le rendement opérationnel et financier de Canadian Utilities en 2019. Vous pourrez également poser des questions et participer.

Les porteurs d'actions ordinaires de catégorie B ont le droit de voter sur les points à l'ordre du jour à l'assemblée. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister, vous pourrez voter de diverses autres façons, qui sont décrites aux pages 1 à 7 de la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe.

Une webdiffusion de l'assemblée sera accessible par l'entremise du site www.canadianutilities.com peu après l'assemblée. Veuillez consulter notre site Web au cours de l'année afin d'obtenir des renseignements sur notre société.

Nous regrettons profondément cette impossibilité de vous accueillir personnellement à notre assemblée annuelle des actionnaires. Cette rencontre est un rendez-vous que nous attendons avec empressement chaque année. Toutefois, nous sommes impatients de vous revoir l'an prochain et de célébrer en personne les réalisations de votre entreprise. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Signé par N.C. Southern]

[Signé par S.W. Kiefer]

N.C. Southern
Présidente exécutive du conseil d'administration

S.W. Kiefer
Président et chef de la direction

TABLE DES MATIÈRES

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES			
LETTRE AUX ACTIONNAIRES			
À PROPOS DE L'ASSEMBLÉE	1		
ASSEMBLÉE VIRTUELLE SEULEMENT	1		
PERSONNES HABILES À VOTER	1		
DROITS LIÉS À L'ACTIONNARIAT	2		
ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	2		
PROCESSUS DE VOTE – QUESTIONS ET RÉPONSES	2		
INSTRUCTIONS DE VOTE POUR LES ACTIONNAIRES INSCRITS	3		
MÉTHODES DE VOTE POUR LES ACTIONNAIRES INSCRITS ET DATE LIMITE DE VOTE PAR PROCURATION (4 MAI 2020)	5		
INSTRUCTIONS DE VOTE POUR LES ACTIONNAIRES NON INSCRITS	7		
TRANSMISSION DES DOCUMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE	8		
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE	8		
CANDIDATS À TITRE D'ADMINISTRATEUR	10		
NOTES BIOGRAPHIQUES	11		
MATRICE DES COMPÉTENCES	22		
INDÉPENDANCE	25		
SÉANCES À HUIS CLOS	26		
PRÉSENCE	26		
PARTICIPATION À DES CONSEILS DE SOCIÉTÉS OUVERTES DU MÊME GROUPE	27		
GOUVERNANCE	28		
APERÇU	28		
SOCIÉTÉ SOUS CONTRÔLE MAJORITAIRE	28		
LE CONSEIL ET SES COMITÉS	28		
		DIVERSITÉ ET INCLUSION	31
		ORIENTATION ET FORMATION CONTINUE DES ADMINISTRATEURS	32
		ÉVALUATION DU RENDEMENT	33
		RETRAITE D'UN ADMINISTRATEUR	33
		ÉTHIQUE COMMERCIALE	34
		POLITIQUE EN MATIÈRE D'INFORMATION	34
		COMITÉS DU CONSEIL	35
		RAPPORTS DES COMITÉS	35
		RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS	40
		JETONS DE PRÉSENCE ET PROVISIONS	40
		SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION	41
		ACTIONNARIAT DES ADMINISTRATEURS	42
		OPTIONS EN CIRCULATION	43
		COMMUNIQUER AVEC LE CONSEIL	44
		ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION	45
		SURVOL	45
		GOUVERNANCE	46
		RÉMUNÉRATION	47
		PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION	51
		VOLETS	52
		RENDEMENT ET PRIMES EN 2019	57
		DÉTAILS DE LA RÉMUNÉRATION POUR 2019	72
		AUTRES RENSEIGNEMENTS	81
		ANNEXE A – MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	82
		ANNEXE B – SOCIÉTÉS COMPARABLES EN 2019	85

TERMES ET EXPRESSIONS FRÉQUEMMENT EMPLOYÉS

ACA	Administrateur chargé de l'audit
Actionnaire inscrit	Votre nom figure sur votre certificat d'actions
Actionnaire non inscrit	Vos actions sont détenues au nom d'un prête-nom (habituellement une banque, un courtier ou une société de fiducie)
Actions de catégorie A	Actions sans droit de vote de catégorie A de Canadian Utilities
Actions de catégorie B	Actions ordinaires de catégorie B de Canadian Utilities
CGNRR	Comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève
Circulaire	Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Canadian Utilities Limited datée du 10 mars 2020
Code	Code d'éthique
Conseil	Conseil d'administration de Canadian Utilities Limited
DPVA	Droits à la plus-value d'actions
FIV	Formulaire d'instructions de vote
IFRS	Normes internationales d'information financière
PIMT	Plan incitatif à moyen terme
Procuration	Procuration
PwC	PricewaterhouseCoopers LLP
SAM	Secteur d'activité mondial
SEDAR	Système électronique de données, d'analyse et de recherche
Sentgraf	Sentgraf Enterprises Ltd.
Société de fiducie AST	Société de fiducie AST (Canada)

Sauf indication contraire, tous les renseignements qui figurent dans la présente circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont donnés en date du 10 mars 2020.

La présente circulaire de sollicitation de procurations de la direction est fournie pour permettre à l'équipe de la direction de Canadian Utilities de solliciter des procurations devant être utilisées à l'assemblée annuelle des actionnaires aux fins indiquées dans l'avis de convocation ci-joint. Canadian Utilities prend en charge les frais de sollicitation de la direction. **La séance se déroulera dans un format uniquement virtuel et sera transmise en direct par webdiffusion audio. Les actionnaires ne pourront pas y assister en personne. Les renseignements dont ils auront besoin à cette fin sont présentés dans les pages suivantes.**

Dans le présent document, les mots *vous*, *votre*, *vos*, *vôtre* et *vôtres* désignent les actionnaires de Canadian Utilities; les mots *nous*, *notre*, *nos* et *nôtres*, *société*, *Canadian Utilities* et *CU* désignent Canadian Utilities Limited et ses filiales, le cas échéant.

ATCO désigne ATCO Ltd.

À PROPOS DE L'ASSEMBLÉE

ASSEMBLÉE VIRTUELLE SEULEMENT

Cette année, afin d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité de nos communautés, de nos actionnaires, de nos employés et des autres parties prenantes, nous tenons notre assemblée dans un format uniquement virtuel, par webdiffusion audio en direct. Les actionnaires auront la même possibilité de participer, quelle que soit leur situation géographique.

Porteurs d'actions ordinaires de catégorie B

- Si vous êtes un actionnaire inscrit, veuillez vous reporter à la rubrique Instructions de vote pour les actionnaires inscrits à la page 3.
- Si vous êtes un actionnaire non inscrit, veuillez vous reporter à la rubrique Instructions de vote pour les actionnaires non inscrits à la page 7.

Porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote

Tous les porteurs d'actions de catégorie A peuvent se joindre à l'assemblée en tant qu'invités. Les invités pourront écouter l'assemblée et poser des questions, mais ne pourront pas voter. Pour vous joindre à l'assemblée :

- Ouvrez une session en ligne à <https://web.lumiagm.com/184007914>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins 30 minutes avant le début de la séance.
- Sélectionnez l'option « Porteurs d'actions sans droit de vote/Invité » et remplissez ensuite le formulaire en ligne.

Renseignements sur la conférence téléphonique

Si vous êtes dans l'impossibilité d'écouter la webdiffusion sur votre ordinateur ou si vous souhaitez participer à l'assemblée en posant une question au moyen de notre conférence téléphonique assistée par un opérateur, veuillez appeler l'un des numéros suivants au moins 15 minutes avant le début de la séance :

Du Canada et des États-Unis :	1 (888) 231-8191
De l'extérieur du Canada et des États-Unis :	1 (647) 427-7450

Lorsque vous y serez invité, veuillez fournir les renseignements suivants :

- Confirmez que vous participez à l'**assemblée générale annuelle de Canadian Utilities Limited**
- Votre prénom et votre nom
- Si vous vous joignez à l'appel en tant qu'actionnaire ou en tant qu'invité

Vous ne pourrez pas voter au moyen de la ligne de conférence téléphonique assistée par un opérateur.

PERSONNES HABILES À VOTER

Canadian Utilities a deux catégories d'actions ordinaires : les actions sans droit de vote de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et les actions de catégorie B (les « actions de catégorie B »). Les actions de catégorie B sont les seules actions qui comportent des droits de vote pouvant être exercés à l'assemblée. Chaque action de catégorie B dont vous êtes propriétaire à la fermeture des bureaux le 26 mars 2020 vous confère une voix. Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'assister aux assemblées des actionnaires et de participer aux discussions, mais n'ont pas le droit d'y voter.

DROITS LIÉS À L'ACTIONNARIAT

Si une personne autre qu'un actionnaire de contrôle fait une offre publique d'achat s'adressant à tous les porteurs d'actions de catégorie B représentant plus de 50 pour cent des actions de catégorie B, les porteurs des actions de catégorie A auront alors le droit, pendant la durée de l'offre, d'échanger leurs actions de catégorie A contre des actions de catégorie B. Toutefois, si l'offre publique d'achat n'est pas menée à terme, toute personne qui a exercé son droit d'échange sera alors tenue de reprendre les certificats représentant les actions de catégorie A qu'elle a déposées, et le droit d'échange sera réputé n'avoir jamais existé. De plus, les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'échanger leurs actions contre des actions de catégorie B si ATCO Ltd., l'actionnaire de contrôle actuel de la société, cesse d'être propriétaire de plus de 10 000 000 d'actions de catégorie B ou d'exercer un contrôle sur de telles actions, et ce, directement ou indirectement. Dans l'un ou l'autre des cas, chaque action de catégorie A peut être échangée contre une action de catégorie B, sous réserve des modifications du ratio d'échange dans certains cas, comme un fractionnement d'actions ou un placement de droits.

ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

	Nombre d'actions de catégorie B détenues ou contrôlées	Pourcentage des actions de catégorie B en circulation détenues ou contrôlées
Actionnaire majoritaire	66 598 846	90,6 %

Le 10 mars 2020, 73 503 644 actions de catégorie B étaient en circulation. À la connaissance des administrateurs et des dirigeants de la société, la seule personne qui est propriétaire véritable, directement ou indirectement, de 10 pour cent ou plus des actions de catégorie B ou qui exerce un contrôle ou une emprise sur de telles actions est ATCO Ltd. ATCO est propriétaire de 66 309 246 actions de catégorie B représentant environ 90,2 pour cent des actions de catégorie B en circulation. ATCO est contrôlée par Sentgraf Enterprises Ltd. Sentgraf est à son tour contrôlée par la Sentgraf Spousal Trust (la « fiducie au profit du conjoint »). Mmes Nancy Southern, Linda Southern-Heathcott et Margaret E. Southern sont les fiduciaires de la fiducie au profit du conjoint. La fiducie au profit du conjoint, ATCO et Sentgraf sont appelées collectivement l'« actionnaire majoritaire ».

PROCESSUS DE VOTE – QUESTIONS ET RÉPONSES

Q. Est-ce que j'ai le droit de voter?

R. Vous avez le droit de voter si vous étiez un porteur d'actions de catégorie B à la fermeture des bureaux le 26 mars 2020. Chaque action de catégorie B donne le droit à son porteur d'exercer une voix.

Q. Quelles sont les questions soumises au vote?

R. Vous votez sur les questions suivantes :

- l'élection de 11 administrateurs au conseil d'administration de Canadian Utilities
- la nomination de l'auditeur.

Q. Comment une décision sera-t-elle prise à l'assemblée?

R. Une majorité simple des voix exprimées, durant l'assemblée ou par procuration, constituera l'approbation de chaque question soumise à l'assemblée.

Q. Si je transmets ma procuration ou mon FIV avant l'assemblée, comment les droits de vote afférents à mes actions seront-ils exercés?

- R.** Voter par procuration signifie que vous donnez à quelqu'un d'autre le pouvoir d'assister à l'assemblée et d'exercer vos droits de vote pour votre compte. Vous n'avez qu'à suivre les directives fournies dans la procuration ou le formulaire d'instructions de vote (FIV) afin de vous assurer qu'il est correctement rempli. Après l'avoir rempli, vous devez le signer et le remettre de l'une des façons indiquées dans la prochaine rubrique. Les droits de vote afférents à vos actions seront exercés selon les instructions que vous aurez indiquées dans la procuration ou le FIV. Si vous avez rempli correctement la procuration ou le FIV et l'avez retourné, mais que vous ne précisez pas comment vous souhaitez exercer les droits de vote, les droits de vote afférents à vos actions seront exercés comme l'entend votre fondé de pouvoir. Si ni vous, ni votre fondé de pouvoir, ni la personne que vous avez désignée ne donnez d'instructions précises, les droits de vote afférents à vos actions seront exercés comme suit :

	POUR l'élection à titre d'administrateur des candidats indiqués dans la présente circulaire
	POUR la nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur de Canadian Utilities

Q. Que se passe-t-il si les questions soumises à l'assemblée sont modifiées ou si d'autres questions y sont soumises?

- R.** La personne ou les personnes désignées comme fondés de pouvoir ou la personne que vous avez désignée, selon le cas, dans la procuration ou le FIV auront le pouvoir discrétionnaire de voter sur les modifications des questions précisées dans l'avis de convocation à l'assemblée et sur les autres questions qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

À la date de la présente circulaire, la direction n'a connaissance d'aucune modification ni d'autres questions qui pourraient être soumises à l'assemblée.

INSTRUCTIONS DE VOTE POUR LES ACTIONNAIRES INSCRITS

Q. Comment puis-je savoir si je suis un actionnaire inscrit?

- R.** Vous êtes un actionnaire inscrit si votre nom figure sur votre certificat d'actions. Si c'est le cas, **vous avez le droit de nommer une personne physique ou morale pour vous représenter comme fondé de pouvoir et exercer les droits de vote afférents à vos actions à l'assemblée.**

Q. Est-ce que j'ai le droit d'assister à l'assemblée et d'y voter?

- R.** Les actionnaires inscrits qui participent à l'assemblée en ligne pourront écouter les intervenants, poser des questions et voter. Vous pouvez voter lors de l'assemblée en remplissant un bulletin de vote en ligne pendant la séance. Pour vous joindre à l'assemblée :

- **Ouvrez une session en ligne à <https://web.lumiagm.com/184007914>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins 30 minutes avant le début de la séance.**
- **Sélectionnez « Actionnaire avec droit de vote » et entrez ensuite votre numéro de contrôle et votre mot de passe « CU2020 » (sensible à la casse).**

Le numéro de contrôle se trouve sur votre procuration.

Q. Comment puis-je désigner une autre personne comme fondée ou fondé de pouvoir?

R. Étape 1 – Remplissez la procuration : Suivez les directives indiquées dans la procuration afin de vous assurer qu'elle est correctement remplie. **Si vous voulez nommer une personne physique ou morale autre que les personnes désignées dans la procuration ci-jointe, biffez les noms imprimés dans la procuration et inscrivez le nom de la fondée ou du fondé de pouvoir que vous avez choisi dans l'espace prévu. Votre fondée ou fondé de pouvoir ne doit pas nécessairement être un actionnaire de Canadian Utilities.**

Veillez donner vos instructions de vote, dater et signer la procuration et la renvoyer à la Société de fiducie AST, notre agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, en utilisant l'une des méthodes indiquées à la page 5.

Si vos actions sont immatriculées au nom de plus d'une personne, toutes les personnes au nom desquelles les actions sont immatriculées doivent signer la procuration.

Étape 2 – Enregistrement de la procuration : Si vous nommez une personne physique ou morale qui ne fait pas partie des personnes nommées dans la procuration ci-jointe, **vous devrez franchir une étape supplémentaire pour inscrire votre fondée ou fondé de pouvoir.** Pour le faire, appelez la Société de fiducie AST d'ici le 4 mai 2020, avant 17 h (heure avancée de l'Est).

Au Canada et aux États-Unis :	1 (866) 751-6315
À l'extérieur du Canada et des États-Unis :	1 (212) 235-5754

Fournissez à la Société de fiducie AST les coordonnées requises de votre fondée ou fondé de pouvoir afin qu'elle puisse lui transmettre un numéro de contrôle par courriel. **Sans numéro de contrôle, les fondés de pouvoir ne pourront pas voter à l'assemblée.**

Étape 3 – Assister à l'assemblée

- Ouvrez une session en ligne à <https://web.lumiagm.com/184007914>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins **30 minutes** avant le début de la séance.
- Sélectionnez « Actionnaire avec droit de vote » et entrez ensuite votre numéro de contrôle et votre mot de passe « CU2020 » (sensible à la casse).

Q. Qui exercera les droits de vote afférents à mes actions si je signe la procuration?

R. Si vous signez la procuration ci-jointe et n'indiquez pas le nom de la fondée ou du fondé de pouvoir dans l'espace prévu, vous autorisez M^{me} Nancy C. Southern, présidente exécutive du conseil d'administration, M. Siegfried W. Kiefer, président et chef de la direction ou M^{me} Carol Gear, secrétaire générale, à exercer ou à s'abstenir d'exercer, en fonction de vos instructions, les droits de vote afférents à vos actions à l'assemblée.

Q. Comment puis-je exercer les droits de vote afférents aux actions immatriculées au nom d'une entité ou à un nom différent du mien?

R. Si vos actions sont immatriculées au nom d'une entité ou à un nom différent du vôtre, l'entité ou l'autre nom est l'actionnaire inscrit. Si c'est le cas, vous devez fournir des documents qui démontrent que vous êtes autorisé à signer la procuration au nom de cette entité ou sous cet autre nom. Si vous avez des questions relatives à la documentation à fournir, veuillez vous adresser à la Société de fiducie AST avant d'envoyer votre procuration. Les droits de vote afférents aux actions immatriculées à un nom autre que le vôtre ne peuvent être exercés par téléphone ou par téléphone intelligent.

MÉTHODES DE VOTE POUR LES ACTIONNAIRES INSCRITS ET DATE LIMITE DE VOTE PAR PROCURATION (4 mai 2020)

Remarque importante : Quelle que soit la méthode de vote que vous utilisez, votre vote doit parvenir à la Société de fiducie AST avant 17 h, heure avancée de l'Est, à la date limite du vote par procuration.

Q. Comment puis-je voter avant l'assemblée?

R. Vous pouvez choisir l'une des options qui figurent dans le tableau suivant :

	Par téléphone 1 (888) 489-5760 Les actionnaires canadiens et américains peuvent voter par téléphone. Composez le numéro sans frais et suivez le guide vocal. Vous devrez saisir le numéro de contrôle à 13 chiffres indiqué dans la procuration ci-jointe pour donner vos instructions de vote. Si vous votez par téléphone, vous ne pouvez pas nommer une personne autre que les personnes désignées dans votre procuration comme fondé de pouvoir.
	Par courriel proxyvote@astfinancial.com Signez et numérisez votre procuration remplie et envoyez-le par courriel à la Société de fiducie AST. Vous pouvez nommer toute personne comme fondé de pouvoir au moyen de cette méthode de vote.
	Par téléphone intelligent Balayez le code QR qui figure au verso de votre procuration. Vous devrez saisir le numéro de contrôle à 13 chiffres indiqué dans la procuration ci-jointe pour donner vos instructions de vote. Vous pouvez nommer toute personne comme fondé de pouvoir au moyen de cette méthode de vote.
	En ligne www.ASTvotemyproxy.com Suivez les directives qui figurent sur le site Web portant sur le vote par procuration. Vous devrez saisir le numéro de contrôle à 13 chiffres indiqué dans la procuration ci-jointe pour donner vos instructions de vote. Vous pouvez nommer toute personne comme fondé de pouvoir au moyen de cette méthode de vote.
	Par la poste Retournez votre procuration remplie dans l'enveloppe affranchie fournie ou transmettez-le par la poste à la Société de fiducie AST à l'attention de : Service des procurations C.P. 721, Agincourt (Ontario) M1S 0A1. Vous pouvez nommer toute personne comme fondé de pouvoir au moyen de cette méthode de vote. Assurez-vous que votre procuration est signée et datée.
	Par télécopieur Télécopiez votre procuration dûment remplie et transmettez-la à la Société de fiducie AST à l'un des numéros suivants : Du Canada et des États-Unis : 1 (866) 781-3111 De l'extérieur du Canada et des États-Unis : 1 (416) 368-2502 Vous pouvez nommer toute personne comme fondé de pouvoir au moyen de cette méthode de vote. Assurez-vous que votre procuration est signée et datée.

Q. Puis-je changer d'idée lorsque j'aurai transmis ma procuration?

- R.** Oui. Vous pouvez remplir une autre procuration de la façon et dans le délai précisés dans la procuration. La procuration portant une date ultérieure remplacera celle qui aura été transmise plus tôt. Vous pouvez également révoquer votre procuration en faisant parvenir un avis écrit à cet effet. L'avis doit être signé par vous ou votre mandataire dûment autorisé par écrit. Si l'actionnaire est une société, l'avis doit être signé par un dirigeant dûment autorisé ou un mandataire de cette société. Cet avis doit parvenir à l'une des personnes suivantes :

1.	À la secrétaire générale de Canadian Utilities, en tout temps jusqu'au dernier jour ouvrable, inclusivement, avant l'assemblée ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, à l'une des adresses suivantes : Société de fiducie AST (Canada) À l'attention du Service des procurations C.P. 721 Agincourt (Ontario) M1S 0A1 ou Canadian Utilities Limited À l'attention de la secrétaire générale, 4th Floor, West Building 5302, Forand Street S.W. Calgary (Alberta) T3E 8B4 ou
2.	Auprès du président de l'assemblée, avant le début de l'assemblée, dans la section des commentaires durant la webdiffusion ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.

Si vous avez suivi la procédure pour assister et voter à l'assemblée en ligne, le vote au cours de celle-ci révoquera toute procuration précédemment soumise.

Q. Comment puis-je communiquer avec l'agent des transferts si j'ai des questions d'ordre général?

- R.** Les questions peuvent être adressées à la Société de fiducie AST, au astfinancial.com ou à inquiries@astfinancial.com, ou par téléphone aux numéros suivants :

Du Canada et des États-Unis :	1 (800) 387-0825
De l'extérieur du Canada et des États-Unis :	1 (416) 682-3860

INSTRUCTIONS DE VOTE POUR LES ACTIONNAIRES NON INSCRITS

Q. Est-ce que je suis un actionnaire non inscrit?

- R. Vous êtes un actionnaire non inscrit si vos actions sont détenues au nom d'un prête-nom (habituellement une banque, un courtier ou une société de fiducie). Conformément à la procédure de notification et d'accès (veuillez vous reporter à la rubrique *Transmission des documents concernant l'assemblée* ci-après), vous devriez avoir reçu un formulaire d'instructions de vote (FIV) accompagné d'un avis expliquant comment obtenir et examiner la circulaire. Si vous avez donné à votre prête-nom des instructions permanentes (ou si vous lui avez donné des instructions courantes pour 2020) indiquant que vous préférez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire, votre FIV fera partie des documents transmis.

Q. Est-ce que j'ai le droit d'assister à l'assemblée et d'y voter?

- R. Nous tenons l'assemblée en format virtuel uniquement. Elle aura lieu par webdiffusion en direct. Les actionnaires ne pourront pas y assister en personne. La participation à la séance en ligne permet aux actionnaires non inscrits et aux fondés de pouvoir dûment désignés de participer et de poser des questions. Les fondés de pouvoir dûment nommés peuvent voter aux moments appropriés au cours de l'assemblée.

Étape 1 - Remplissez le FIV : Si vous êtes un actionnaire non inscrit et souhaitez voter à l'assemblée, **vous devez vous désigner vous-même comme fondée ou fondé de pouvoir en inscrivant votre nom dans l'espace prévu à cet effet sur le FIV envoyé par votre intermédiaire et suivre les instructions applicables.**

Étape 2 - S'inscrire en tant que fondée ou fondé de pouvoir : Vous devez appeler la Société de fiducie AST d'ici le 4 mai 2020, avant 17 h (heure avancée de l'Est).

Du Canada et aux États-Unis :	1 (866) 751-6315
De l'extérieur du Canada et des États-Unis :	1 (212) 235-5754

Fournissez à la Société de fiducie AST les coordonnées requises afin qu'elle puisse vous transmettre un numéro de contrôle par courriel. **Sans numéro de contrôle, vous ne pourrez pas voter à l'assemblée.**

Étape 3 - Assister à l'assemblée

- Ouvrez une session en ligne à <https://web.lumiagm.com/184007914>. Nous vous recommandons de vous connecter au moins **30 minutes** avant le début de la séance.
- Sélectionnez « Actionnaire avec droit de vote » et entrez ensuite votre numéro de contrôle et votre mot de passe « CU2020 » (sensible à la casse).

Q. Comment puis-je désigner une autre personne comme fondée ou fondé de pouvoir?

- R. Si vous souhaitez désigner une autre personne que vous-même comme fondée ou fondé de pouvoir, veuillez inscrire son nom sur le FIV et suivre les étapes décrites ci-dessus.

Q. Que se passe-t-il si je veux modifier mes instructions de vote?

- R. Si vous êtes un actionnaire non inscrit, vous devriez communiquer avec votre prête-nom afin d'obtenir des instructions sur la façon de modifier vos instructions de vote.

TRANSMISSION DES DOCUMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE

Les documents concernant l'assemblée à transmettre aux actionnaires inscrits seront mis à la poste le 6 avril 2020.

Nous avons recours à la procédure de notification et d'accès (la « procédure de notification et d'accès ») pour faire parvenir les documents à nos actionnaires non inscrits. L'utilisation de la procédure de notification et d'accès permet à Canadian Utilities de distribuer la circulaire de manière écologique et économique.

Aux termes de la procédure de notification et d'accès, nous devons afficher la circulaire en ligne pour que nos actionnaires non inscrits puissent y accéder par voie électronique. Les actionnaires non inscrits recevront par la poste des documents accompagnés d'un avis expliquant comment obtenir et examiner la circulaire et comment en demander un exemplaire imprimé, sans frais. Si vous détenez des actions de catégorie B, vous recevrez également un FIV.

La circulaire peut être consultée sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») (www.sedar.com) et sur celui de la Société de fiducie AST (www.meetingdocuments.com/ASTca/cu).

En tant qu'actionnaire non inscrit, vous ne recevrez un exemplaire imprimé de la circulaire que si vous avez déjà fait une demande en ce sens à votre prête-nom. Si vous voulez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire, veuillez suivre les directives qui figurent dans vos documents concernant l'assemblée. Vous avez jusqu'au 6 avril 2021 pour demander un exemplaire de la circulaire, sans frais.

Si vous avez des questions au sujet de la procédure de notification et d'accès, vous pouvez communiquer avec la Société de fiducie AST aux numéros suivants :

Du Canada et des États-Unis :	1 (888) 433-6443
De l'extérieur du Canada et des États-Unis :	1 (416) 682-3801

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

Si vous ne précisez pas dans votre procuration ou votre FIV comment vous souhaitez exercer les droits de vote afférents à vos actions, les personnes nommées dans la procuration ou le FIV voteront POUR chacune des questions soumises à l'assemblée.

Examen des états financiers

Les états financiers consolidés de Canadian Utilities pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que le rapport de l'auditeur, ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et ont été transmis aux actionnaires qui les ont demandés, qu'ils soient porteurs inscrits ou propriétaires véritables. Il est également possible d'obtenir les états sur notre site Web au www.canadianutilities.com et sur SEDAR au www.sedar.com. Les états financiers consolidés seront présentés à l'assemblée annuelle et vous aurez l'occasion de discuter des résultats avec la direction.



Élection des administrateurs

Les 11 candidats proposés à l'élection à titre d'administrateur de Canadian Utilities sont indiqués aux pages 11 à 21.

Le conseil recommande que les actionnaires votent **POUR** l'élection de ces 11 candidats. Le mandat de chaque administrateur prend fin à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.



Nomination de l'auditeur

Le conseil, sur la recommandation du comité d'audit et de gestion des risques, propose que PwC soit nommée auditeur pour un mandat prenant fin à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. PwC et le cabinet qu'elle a remplacé, Price Waterhouse s.r.l./s.e.n.c.r.l., est l'auditeur de Canadian Utilities depuis 39 ans.

Les représentants de PwC projettent d'assister à l'assemblée et pourront répondre à vos questions. Le conseil recommande que les actionnaires votent **POUR** la nomination de PwC comme auditeur.

CANDIDATS À TITRE D'ADMINISTRATEUR

Tous les candidats sont actuellement administrateurs et l'ont été au cours des périodes indiquées, à l'exception de M. Urwin. M. Simpson est actuellement administrateur de la société, et prendra sa retraite du conseil le 6 mai 2020. M. Francis a pris sa retraite comme administrateur le 21 février 2019.

La présidente exécutive du conseil d'administration, de concert avec le conseil, et après l'examen effectué par le comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève (le « CGNRR »), repère des candidats éventuels qui pourraient siéger au conseil. La recommandation d'une candidature est orientée de façon à assurer une diversité d'ensemble en ce qui a trait à l'expérience, aux antécédents de travail, aux habiletés et à la répartition géographique des membres du conseil.

Le CGNRR reçoit les avis du conseil relativement aux personnes les plus aptes à occuper les fonctions d'administrateur et il met à jour sa propre liste permanente de candidats qualifiés au poste d'administrateur. Le CGNRR a examiné chacun des candidats et déterminé qu'ils ont les habiletés et l'expérience nécessaires pour répondre aux exigences portant sur la composition du conseil.

Les notes biographiques des candidats, qui commencent à la page 11, décrivent leur expérience et leurs caractéristiques respectives.

De plus amples renseignements sur les administrateurs, notamment leurs compétences et leur expérience, leur indépendance, le relevé de leur présence aux réunions, leur actionnariat ainsi que leur rémunération sont également fournis.

Des renseignements sur les lignes directrices en matière d'actionnariat des administrateurs sont présentés à la page 42.

NOTES BIOGRAPHIQUES



MATTHIAS F. BICHSEL, PhD

Résidence principale	Lucerne, Suisse
Administrateur depuis	2014
Âge	65 ans
Indépendant	

M. Bichsel est consultant en énergie et en technologie et administrateur de sociétés. De 2009 à son départ à la retraite en 2014, il a été membre du comité de direction de Royal Dutch Shell plc et dirigeait l'une des quatre entreprises mondiales de cette société, où il était chargé des projets d'investissement en amont et en aval, de la technologie et de la recherche-développement, de l'ingénierie, de la gestion des chaînes d'approvisionnement et des activités liés aux achats de la société ainsi que du forage. M. Bichsel assumait également la responsabilité de la performance en matière de sécurité et d'environnement chez Shell. Il était aussi responsable du développement durable, dont les questions relatives au changement climatique, aux émissions, à la pollution, aux changements sociaux et aux intérêts des parties prenantes.

M. Bichsel est titulaire d'un doctorat en géologie de l'université de Bâle, en Suisse, et il est professeur honoraire de la Chinese University of Petroleum, de Beijing, en Chine.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Énergie Sociétés industrielles Sciences et technologies	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales et affaires réglementaires Commerce international Exploitation	Gestion des risques Sécurité et santé Changements climatiques et environnement Responsabilité sociale des entreprises TI/Technologie

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	7 sur 7	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	Sulzer Management Ltd.	2014	Vice-président du conseil, administrateur et membre du comité de stratégie
	Petrofac Limited	2015	Administrateur indépendant principal, président du comité de rémunération et membre du comité de conformité et d'éthique, du comité d'audit et du comité de nomination
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	14 247	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 :		220 000 \$	



LORRAINE M. CHARLTON

Résidence principale	Calgary (Alberta) Canada
Administratrice depuis	2006
Âge	63 ans
Indépendante	

M^{me} Charlton est actuellement vice-présidente et chef des finances de Lintus Resources Limited, société pétrolière et gazière à capital fermé qui a des intérêts dans l'ensemble de l'Ouest canadien, et elle compte plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie du pétrole et du gaz. Au cours de sa carrière, M^{me} Charlton a occupé divers postes de direction reliés à la gestion globale, y compris l'information financière, la gestion des opérations bancaires, de la dette et de la trésorerie, les relations avec les investisseurs, la gestion des risques, les ressources humaines, les activités et les stratégies.

Elle est également administratrice de CU Inc. et d'AKITA Drilling Ltd.

M^{me} Charlton détient un baccalauréat ès commerce en finances de l'Université de Calgary et a obtenu le titre d'IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Énergie	Gouvernance Ressources humaines et rémunération Comptabilité/finance/économie	Exploitation Gestion des risques Responsabilité sociale des entreprises

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	7 sur 7	100 %
	Audit et gestion des risques	4 sur 4	100 %
	CGNRR	3 sur 3	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	AKITA Drilling Ltd.	2006	Administratrice, présidente du comité d'audit et membre du comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève
	CU Inc.*	2008	Administratrice et membre du comité d'audit
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	40 447	
	Ordinaires de catégorie B	1 050	
Rémunération totale en 2019 : **		262 700 \$	

* CU Inc. est contrôlée par Canadian Utilities.

** Comprend la rémunération obtenue à titre d'administratrice de Canadian Utilities et de CU Inc.



ROBERT J. NORMAND

Résidence principale	Edmonton (Alberta) Canada
Administratrice depuis	2008
Âge	73 ans
Indépendant	

En octobre 2015, M. Normand a quitté son poste de président du conseil du Workers Compensation Board of Alberta, l'organisme qui administre l'assurance en milieu de travail des travailleurs et des employeurs de la province d'Alberta. En 2008, il a quitté le poste de président et de chef de la direction des Alberta Treasury Branches (ATB). Avant d'entrer au service des ATB à titre de vice-président directeur des ventes en 1996, il a travaillé à la Banque de Montréal pendant 26 ans et a occupé des postes de direction dans le domaine du crédit autorisé et du crédit au Québec, en Ontario et en Alberta.

Par son expérience dans le secteur des services financiers, M. Normand a acquis des connaissances et une expertise considérables dans les domaines de la finance, des questions réglementaires et de la gestion des risques.

M. Normand est fellow de l'Institut des banquiers canadiens et titulaire d'un baccalauréat ès arts (en économie) de l'Université Sir George Williams et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Sociétés industrielles	Expérience comme chef de la direction	Comptabilité/finance/économie
Services financiers	Gouvernance	Gestion des risques
	Relations gouvernementales/ affaires réglementaires	

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	7 sur 7	100 %
	Audit et gestion des risques	4 sur 4	100 %
	Caisse de retraite (président)	3 sur 3	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	S.o.	S.o.	S.o.
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	22 251	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 :		248 500 \$	



ALEXANDER J. POURBAIX

Résidence principale	Calgary (Alberta) Canada
Administrateur depuis	2019
Âge	54 ans
Indépendant	

Comme président et chef de la direction de Cenovus Energy Inc., M. Pourbaix est chargé de définir l'orientation stratégique de la société et de dégager un solide rendement financier et d'exploitation. M. Pourbaix a pris la direction de la société en novembre 2017. Il est aussi membre du conseil d'administration de Cenovus Energy Inc.

M. Pourbaix a passé 27 ans au service de TC Energy (anciennement TransCanada Corporation) et des sociétés du groupe de celle-ci à des postes très divers, y compris celui de chef de l'exploitation, dans lequel il était chargé des activités commerciales de la société et supervisait de grands projets d'infrastructure et d'exploitation dans le secteur énergétique. Il a aussi de l'expérience dans les stratégies d'entreprise, le développement de l'entreprise, les fusions, les acquisitions, les désinvestissements et les relations avec les parties prenantes. Il est actuellement membre du Conseil canadien des affaires, vice-président du conseil des gouverneurs de l'Association canadienne des producteurs pétroliers et membre du Business Council of Alberta.

M. Pourbaix est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'un baccalauréat ès arts de l'Université de l'Alberta.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Énergie Services d'utilité publique	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales et affaires réglementaires Commerce international Comptabilité/finance/économie	Marketing/ventes Exploitation Gestion des risques Sécurité et santé Changements climatiques et environnement Responsabilité sociale des entreprises

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	2 sur 2	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	Cenovus Energy Inc.	2017	Administrateur
	Trican Well Service Ltd.	2014	Administrateur, président du comité des ressources humaines et de la rémunération et membre du comité de gouvernance
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	411	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 :		36 667 \$	

* M. Pourbaix est entré au conseil le 1^{er} novembre 2019 et sa rémunération a été rajustée proportionnellement.



HECTOR A. RANGEL

Résidence principale	Mexico, Mexique
Administrateur depuis	2014
Âge	72 ans
Indépendant	

M. Rangel est président de BCP Securities Mexico, qui est une coentreprise fondée avec BCP Securities LLC, banque d'investissement américaine spécialisée dans les marchés émergents. Avant d'exercer cette fonction, il a été chef de la direction de la Nacional Financiera S.N.C. et de la Banco Nacional de Comercio Exterior, en plus d'être membre du cabinet du gouvernement du Mexique, sous la présidence de Felipe Calderón. M. Rangel possède une vaste expérience dans le secteur des services bancaires aux entreprises et des services bancaires d'investissement, ayant occupé divers postes de direction au sein de Grupo Financiero Bancomer de 1991 à 2008, dont celui de président du conseil. Il a également été président de l'association des banquiers du Mexique et président du conseil commercial du Mexique.

À l'heure actuelle, M. Rangel est également administrateur d'Afore GNP, de Seguros GNP et de Nadro S.A. et il a siégé aux conseils de plusieurs grandes sociétés ouvertes au Mexique.

M. Rangel est titulaire d'un diplôme en génie industriel de la Purdue University et d'une maîtrise en administration des affaires de la Stanford University.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Énergie Services financiers	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales et affaires réglementaires Commerce international	Comptabilité, finances et économie Exploitation Gestion des risques Responsabilité sociale des entreprises

Membre du conseil / de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	7 sur 7	100 %
	Caisse de retraite	3 sur 3	100 %
Membre d’autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Depuis		Poste
	GNP Seguros	2014	Administrateur
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	14 965	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 :		224 500 \$	



LAURA A. REED

Résidence principale	Wynn Vale, Australie
Administratrice depuis	2014
Âge	58 ans
Indépendante	

Elle est présidente du conseil d'Epic Energy South Australia Pty Ltd, société propriétaire du gazoduc Moomba-Adélaïde, en Australie-Méridionale, ainsi qu'administratrice d'ATCO Australia Pty Ltd. EN 2018, M^{me} Reed a été nommée au conseil de la Clean Energy Finance Corporation, la société d'État fédérale (Australie) qui aide au financement de projets d'énergie propre.

De 2016 à 2019, M^{me} Reed a été présidente du conseil d'ERIC Alpha Holdings Pty Ltd et des filiales de celle-ci. Cette société détient une participation de 40 pour cent dans Ausgrid, entreprise de distribution d'électricité en Australie. Elle a été administratrice d'Ausgrid de 2013 à 2019. M^{me} Reed a été chef de la direction et directrice générale de Spark Infrastructure de 2008 à mai 2012. Spark Infrastructure détenait une participation de 49 pour cent dans trois entreprises de distribution d'électricité en Australie. Avant de se joindre à Spark Infrastructure, M^{me} Reed a travaillé pendant neuf ans chez Envestra Limited, entreprise de distribution de gaz, où elle a occupé divers postes financiers supérieurs dont celui de chef des finances.

M^{me} Reed est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Deakin University et d'un baccalauréat en affaires (comptabilité) et est fellow de l'ordre des comptables (Certified Practicing Accountants) de l'Australie.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Services d'utilité publique dans le secteur énergétique	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Relations gouvernementales et affaires réglementaires	Commerce international Comptabilité, finances et économie Exploitation

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	7 sur 7	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	S.o.	S.o.	S.o.
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	11 108	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 :*		284 849 \$	

* Comprend la rémunération obtenue à titre d'administratrice de Canadian Utilities et d'ATCO Australia Pty Ltd.



NANCY C. SOUTHERN

Résidence principale	Calgary (Alberta)
Administratrice depuis	1990
Âge	63 ans
Non indépendante	En qualité de présidente exécutive du conseil d'administration, M ^{me} Southern n'est pas indépendante puisqu'elle entretient une relation importante avec CU.

M^{me} Southern est présidente exécutive du conseil d'administration de Canadian Utilities Limited ainsi que présidente du conseil et chef de la direction d'ATCO Ltd.

Elle est chargée de l'orientation stratégique, de la vision et de la gouvernance de Canadian Utilities. Après s'être jointe au conseil d'administration de Canadian Utilities en 1990, M^{me} Southern a agi à titre de coprésidente du conseil avant d'être nommée présidente du conseil en décembre 2012. M^{me} Southern a été présidente de 2003 à 2015, et chef de la direction de 2003 à 2019. Elle siège aux conseils de la majorité des filiales d'ATCO. M^{me} Southern agit également à titre de vice-présidente directrice de Spruce Meadows et est administratrice fondatrice d'AKITA Drilling Ltd., administratrice de Sentgraf Enterprises Ltd., administratrice honoraire de BMO Groupe financier, et siège au conseil d'administration de la Fondation Rideau Hall. En plus de faire preuve de leadership au sein de l'entreprise, M^{me} Southern joue depuis longtemps un rôle de premier plan dans la défense de causes sociales à l'échelle mondiale, dont plus particulièrement le droit des peuples autochtones et la place des femmes dans le monde des affaires.

M^{me} Southern est membre du Business Council des États-Unis, membre de l'American Society of Corporate Executives et membre canadienne de la Commission trilatérale. Elle est également membre du Conseil canadien des affaires, du Business Council of Alberta, du conseil consultatif de la School of Public Policy de l'Université de Calgary et du South Australian Minerals and Petroleum Expert Group.

Compétences et expérience		
Domaines de compétence principaux	Expérience pratique	
Énergie Services d'utilité publique Sociétés industrielles	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales et affaires réglementaires Commerce international Comptabilité/finance/économie	Marketing/ventes Exploitation Gestion des risques Sécurité et santé Changements climatiques et environnement Responsabilité sociale des entreprises

Membre du conseil/de comités de CU en 2019		Présence	Pourcentage des présences aux réunions	
	Conseil (présidente)	7 sur 7	100 %	
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes		Société	Depuis	Poste
		AKITA Drilling Ltd.	1992	Vice-présidente du conseil et administratrice
		ATCO Ltd.*	1989	Présidente du conseil et administratrice
		CU Inc.*	1999	Présidente exécutive du conseil d'administration et administratrice
Actions détenues		Canadian Utilities**		
		Sans droit de vote de catégorie A	199 883	
		Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 : M ^{me} Southern ne touche aucune rémunération à titre d'administratrice de Canadian Utilities parce qu'elle en est une employée. Veuillez vous reporter à la page 67 pour obtenir de plus amples renseignements sur la rémunération de M ^{me} Southern.				

*CU Inc. est contrôlée par Canadian Utilities. Canadian Utilities est contrôlée par ATCO.

**Les actions détenues par l'actionnaire majoritaire sont exclues. M^{me} Southern est l'une des trois fiduciaires de la fiducie au profit du conjoint. Veuillez vous reporter à la rubrique Actionnaire majoritaire à la page 2.



LINDA A. SOUTHERN-HEATHCOTT

Résidence principale	Calgary (Alberta) Canada
Administratrice depuis	2000
Âge	57 ans
Non indépendante	M ^{me} Southern-Heathcott n'est pas indépendante puisqu'elle entretient une relation importante avec CU. Elle est membre de la famille immédiate de la présidente exécutive du conseil d'administration.

M^{me} Southern-Heathcott est présidente et chef de la direction de Spruce Meadows Ltd., centre équestre reconnu à l'échelle internationale situé à Calgary, en Alberta. Ancienne cavalière professionnelle, elle a été membre de l'équipe équestre du Canada pendant neuf ans et a participé aux Jeux olympiques d'été de 1996 à Atlanta, en Géorgie. M^{me} Southern-Heathcott apporte au conseil une vaste expérience en gestion et en affaires et a été nommée vice-présidente du conseil d'administration de Canadian Utilities et de CU Inc. en mars 2017 et d'ATCO en novembre 2016.

M^{me} Southern-Heathcott est administratrice fondatrice et actuellement présidente du conseil d'AKITA Drilling Ltd. Elle siège également au conseil d'ATCO Structures & Logistics Ltd. et de Sentgraf Enterprises Ltd. et elle est présidente du conseil de Travel Alberta. Elle est aussi membre du TELUS Calgary Community Board et du National Music Centre Benefit Committee.

En 2010, M^{me} Southern-Heathcott a reçu l'accréditation IAS.A après avoir suivi le programme de perfectionnement des administrateurs offert par l'Institut des administrateurs de sociétés. En 2018, M^{me} Southern-Heathcott a été nommée Honorary Lieutenant Colonel du King's Own Calgary Regiment.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Services d'utilité publique dans le secteur énergétique	Expérience comme chef de la direction	Marketing et vente
Sociétés industrielles	Gouvernance	Exploitation
	Ressources humaines et rémunération	Gestion des risques
	Commerce international	Responsabilité sociale des entreprises

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil (vice-présidente)	7 sur 7	100 %
	Caisse de retraite	3 sur 3	100 %
Membre d’autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	AKITA Drilling Ltd.	1992	Présidente du conseil, administratrice et membre du comité de retraite
	ATCO Ltd.*	2012	Vice-présidente du conseil et administratrice
	CU Inc.*	2017	Vice-présidente du conseil et administratrice
Actions détenues	Canadian Utilities**		
	Sans droit de vote de catégorie A	14 838	
	Ordinaires de catégorie B	4 159	
Rémunération totale en 2019 : [†]		228 000 \$	

* CU Inc. est contrôlée par Canadian Utilities, qui est contrôlée par ATCO.

** Les actions détenues par l'actionnaire majoritaire sont exclues. M^{me} Southern-Heathcott est l'une des trois fiduciaires de la fiducie au profit du conjoint. Veuillez vous reporter à la rubrique Actionnaire majoritaire à la page 2.

† Comprend la rémunération obtenue à titre d'administratrice de Canadian Utilities Limited et de CU Inc.



ROGER J. URWIN, PhD, C.B.E.

Résidence principale	Londres, Angleterre
Administrateur depuis	Nouveau candidat
Âge	74 ans
Indépendant	

M. Urwin est administrateur de ATCO Ltd. et a été auparavant administrateur de Canadian Utilities de 2007 à 2015. M. Urwin est aussi président du conseil d'ATCO Australia Pty Ltd. Il a œuvré dans les services d'utilité publique du gaz, de l'électricité et des télécommunications tout au long de sa carrière. Il a pris sa retraite à la fin de 2006 comme chef de la direction du groupe National Grid plc. Il a joué un rôle clé dans la définition de la stratégie internationale de National Grid et son expansion réussie aux États-Unis, créant l'une des plus importantes sociétés de service d'utilité publique dans le monde. M. Urwin a été directeur général et chef de la direction de London Electricity de 1990 à 1995. Il a été président du conseil non membre de la direction d'Utilico Investments Limited jusqu'en octobre 2015 et a servi de conseiller spécial à Global Infrastructure Partners, fonds d'investissement international dans les infrastructures. Il a été président du conseil d'Alfred McAlpine plc de 2006 à 2008.

M. Urwin est Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique.

M. Urwin est titulaire d'un baccalauréat en physique et d'un doctorat de l'Université de Southampton, au Royaume-Uni.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Services d'utilité publique dans le secteur énergétique Télécommunications	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales/affaires réglementaires	Commerce international Exploitation Gestion des risques Sécurité et santé

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	S.o.	
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	ATCO Ltd.*	2014	Administrateur, président du comité d'audit et de gestion des risques et membre du comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève.
	CU Inc.*	2008	Administrateur et président du comité d'audit
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	19 156	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 :		S.o.	

*CU Inc. est contrôlée par Canadian Utilities, qui est contrôlée par ATCO.



CHARLES W. WILSON

Résidence principale	Boulder (Colorado) États-Unis
Administrateur depuis	2000
Âge	80 ans
Indépendant	

M. Wilson est l'administrateur principal du conseil d'administration d'ATCO Ltd. et il siège au conseil d'ATCO Australia Pty Ltd. Il a été président et chef de la direction de Shell Canada de 1993 à 1999 et vice-président directeur des activités aux États-Unis liées au pétrole et aux produits chimiques en aval de Shell Oil Company de 1988 à 1993. Avant 1988, il était vice-président des activités américaines d'exploration et de production de Shell Oil Company et a également occupé divers postes de haute direction dans l'entreprise d'exploitation de ressources naturelles nationale et internationale de Shell.

En tant qu'ancien chef du comité de l'environnement de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, M. Wilson a participé activement aux travaux traitant des changements climatiques et aux politiques émergentes en matière de réglementation relatives au secteur du pétrole.

M. Wilson est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie civil et d'une maîtrise ès sciences en génie.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Énergie Services d'utilité publique Sociétés industrielles	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales et affaires réglementaires Commerce international	Comptabilité/finance/économie Exploitation Gestion des risques Sécurité et santé Changements climatiques et environnement

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence		Pourcentage des présences aux réunions
	Conseil	7 sur 7	100 %
	CGNRR (président)	3 sur 3	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Depuis	Poste
	AKITA Drilling Ltd.	2002	Administrateur et président du comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève
	ATCO Ltd.*	2002	Administrateur principal, président du comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève et membre du comité d'audit et de gestion des risques
Actions détenues	Canadian Utilities		
	Sans droit de vote de catégorie A	84 834	
	Ordinaires de catégorie B	—	
Rémunération totale en 2019 : **		322 675 \$	

* Canadian Utilities est contrôlée par ATCO.

** Comprend la rémunération obtenue à titre d'administrateur de Canadian Utilities et d'ATCO Australia Pty Ltd.



WAYNE G. WOUTERS, PC, OC

Résidence principale	Ottawa (Ontario) Canada
Administrateur depuis	2019
Âge	68 ans
Indépendant	

M. Wouters est conseiller en matière de stratégie et de politiques au sein du cabinet d'avocats McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avant de se joindre au secteur privé, M. Wouters a eu une carrière distinguée de 37 ans dans la fonction publique, dont cinq ans comme greffier du Conseil privé du Canada. À ce titre, il a agi comme sous-ministre du premier ministre, secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique. Au cours de sa carrière, il a été secrétaire du Conseil du Trésor, sous-ministre de Ressources humaines et Développement des compétences et sous-ministre des Pêches et des Océans.

M. Wouters possède un savoir-faire dans les secteurs du pétrole et du gaz, des ressources naturelles, du transport, des technologies, des télécommunications et de la sécurité. M. Wouters a été nommé par le premier ministre à titre de membre du Conseil privé en 2014 et a été fait Officier de l'Ordre du Canada en 2017.

M. Wouters a obtenu un diplôme en commerce (avec distinction) de l'Université de la Saskatchewan et une maîtrise en économie de l'université Queen's. Il est titulaire de plusieurs diplômes honorifiques.

Compétences et expérience	Expérience pratique	
Domaines de compétence principaux		
Énergie Sociétés industrielles Sciences et technologies	Expérience comme chef de la direction Gouvernance Ressources humaines et rémunération Relations gouvernementales et affaires réglementaires Commerce international Comptabilité/finance/économie	Exploitation Gestion des risques Changements climatiques et environnement Responsabilité sociale des entreprises TI/Technologie

Membre du conseil/de comités de CU en 2019	Présence	Pourcentage des présences aux réunions
Conseil	5 sur 5	100 %
Membre d'autres conseils et comités de sociétés ouvertes	Société	Poste
	Blackberry Ltd.	Administrateur et membre du comité d'audit
	Champion Iron Ltd.	Administrateur
Actions détenues	Canadian Utilities	
	Sans droit de vote de catégorie A	1 722
	Ordinaires de catégorie B	—
Rémunération totale en 2019 :*		146 667 \$

* M. Wouters est entré au conseil le 8 mai 2019 et sa rémunération a été rajustée proportionnellement

MATRICE DES COMPÉTENCES

Le CGNRR s'assure que le conseil se compose de membres dotés d'un large éventail d'expérience et d'expertises afin d'être en mesure de s'acquitter efficacement de son mandat. Le tableau matriciel suivant présente l'expérience et l'expertise dont chaque candidat à titre d'administrateur fait bénéficier le conseil.

	Matthias F. Bichsel	Loraine M. Charlton	Robert J. Normand	Alexander J. Pourbaix	Hector A. Rangel	Laura A. Reed	Nancy C. Southern	Linda A. Southern-Heathcott	Roger J. Urwin	Charles W. Wilson	Wayne G. Wouters
Domaines de compétences principaux											
Énergie	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Services d'utilité publique				✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Sociétés industrielles	✓		✓				✓	✓		✓	✓
Services financiers			✓		✓						
Science et technologie	✓										✓
Télécommunications									✓		
Expérience pratique											
Expérience comme chef de la direction											
Expérience comme chef de la direction d'une société cotée en bourse ou d'une organisation importante exerçant des activités à l'international ou de complexité comparable.											
Démontre des qualités de leadership et la capacité de déceler et de développer pareilles qualités chez d'autres personnes.											
Démontre une compréhension pratique de la stratégie et de la gestion des risques et sait favoriser le changement et la croissance											
✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gouvernance											
Expérience considérable en matière de supervision de pratiques de gouvernance, qui peut avoir été obtenue dans le cadre d'une contribution importante à un comité de gouvernance ou comme haut dirigeant d'une société ouverte.											
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ressources humaines et rémunération											
Expérience considérable en matière de supervision des ressources humaines et de conception de la rémunération pour une organisation importante.											
Comprend les diverses composantes de la structure de la rémunération de la haute direction et leurs rôles respectifs dans le recrutement, la motivation et le maintien en poste des meilleurs candidats.											
✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓

	Matthias F. Bichsel	Loraine M. Charlton	Robert J. Normand	Alexander J. Pourbaix	Hector A. Rangel	Laura A. Reed	Nancy C. Southern	Linda A. Southern-Heathcott	Roger J. Urwin	Charles W. Wilson	Wayne G. Wouters
Expérience pratique											
Relations gouvernementales/ Affaires réglementaires Expérience appréciable de la collaboration avec des instances gouvernementales locales, provinciales, nationales et internationales ou expérience acquise en relations publiques et gouvernementales en qualité de haut dirigeant. Excellente connaissance des organismes réglementaires et non gouvernementaux qui ont une incidence sur les activités de la société.	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Commerce international Expérience considérable dans la gestion d'une entreprise mondiale qui exerce ses activités dans plusieurs territoires et est exposée à divers environnements politiques, culturels et commerciaux.	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Comptabilité/Finance/Économie Expérience financière considérable accumulée à titre de membre de la haute direction responsable d'un organisme ou expérience en comptabilité financière, en déclaration d'information financière et en finance d'entreprise, assortie d'une connaissance des contrôles internes.		✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓
Marketing/Ventes Expérience considérable en matière de supervision du marketing et des ventes à titre de membre de la haute direction.				✓			✓	✓			
Exploitation Expérience considérable en matière de supervision de l'exploitation à titre de membre de la haute direction ainsi qu'une compréhension pratique des plans d'exploitation et de la stratégie d'affaires.	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

	Matthias F. Bichsel	Loraine M. Charlton	Robert J. Normand	Alexander J. Pourbaix	Hector A. Rangel	Laura A. Reed	Nancy C. Southern	Linda A. Southern-Heathcott	Roger J. Urwin	Charles W. Wilson	Wayne G. Wouters
Expérience pratique											
Gestion des risques Expérience considérable, à titre de membre de la haute direction, en matière de supervision des divers risques auxquels fait face une organisation, dont la supervision des politiques et des procédures adéquates pour assurer une gestion efficace des risques.	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Sécurité et santé Expérience considérable dans les secteurs de la santé et de la sécurité, y compris une bonne connaissance de la réglementation de l'industrie et un engagement envers les pratiques exemplaires pour favoriser la sécurité au travail.	✓			✓			✓		✓	✓	
Changements climatiques et environnement Expérience considérable en matière de réglementation, de pratiques exemplaires et d'initiatives commerciales stratégiques associées aux questions environnementales.	✓			✓			✓			✓	✓
Responsabilité sociale des entreprises Expérience considérable dans les secteurs de la responsabilité sociale des entreprises et des relations avec les collectivités. Expérience en matière de mise en place de partenariats et de relations positives avec les groupes autochtones afin d'améliorer le développement économique et social.	✓	✓		✓	✓		✓	✓			✓
TI/Technologie Expérience considérable en matière de supervision de la technologie à titre de membre de la haute direction d'une société ouverte ou d'une autre organisation importante. Expérience considérable en matière de supervision d'une stratégie, d'une politique et de normes TI à l'échelle de l'entreprise qui régissent et protègent les investissements existants et futurs en information et en technologie.	✓										✓

INDÉPENDANCE

Le CGNRR et le conseil évaluent tous les ans le statut de chaque administrateur afin d'établir s'il est indépendant en fonction des critères des Autorités canadiennes en valeurs mobilières prévus à la Norme canadienne 52-110 sur le comité d'audit (le Règlement 52-110 sur le comité d'audit au Québec). La majorité des administrateurs de CU sont indépendants.

La direction de CU est actuellement structurée de façon telle que le poste de présidente exécutive du conseil d'administration est occupé par M^{me} Southern. Afin de continuer de s'assurer de fonctionner objectivement et indépendamment de la direction, le conseil a désigné M. Simpson à titre d'administrateur principal indépendant. Comme M. Simpson ne se présente pas, un nouvel administrateur principal sera nommé après l'assemblée.

Le tableau qui suit présente le statut indépendant de chaque administrateur et nouveau candidat ainsi que, le cas échéant, les motifs pour lesquels le conseil a déterminé qu'une personne donnée n'était pas indépendante.

Administrateur	Indépendant	Non indépendant	Motif du statut de non indépendant
Matthias F. Bichsel	✓		
Loraine M. Charlton	✓		
Robert J. Normand	✓		
Alexander J. Pourbaix	✓		
Hector A. Rangel	✓		
Laura A. Reed	✓		
James W. Simpson	✓		
Nancy C. Southern		✓	En tant que présidente exécutive du conseil d'administration, elle entretient une relation importante avec CU.
Linda A. Southern-Heathcott		✓	En tant que membre de la famille immédiate de la présidente exécutive du conseil d'administration, elle entretient une relation importante avec CU.
Roger J. Urwin *	✓		
Charles W. Wilson	✓		
Wayne G. Wouters	✓		

* Nouveau candidat

Afin d'établir l'indépendance des administrateurs, les critères suivants sont retenus :

- Un emploi occupé auprès de CU ou de son auditeur interne ou externe ou une autre forme de relations entretenues avec ces personnes au cours des trois dernières années;
- Des relations à titre de membre de la famille immédiate d'employés de CU ou de son auditeur interne ou externe;
- Le versement d'une rémunération par CU, sauf la rémunération à titre d'administrateur présentée dans la présente circulaire de sollicitation de procurations de la direction, représentant plus de 75 000 \$ à l'administrateur ou à un membre de sa famille immédiate au cours de toute période de 12 mois pendant les trois dernières années;
- Les autres relations importantes directes ou indirectes avec CU et d'autres facteurs qui pourraient nuire à l'exercice d'un jugement indépendant.

SÉANCES À HUIS CLOS

Le conseil garantit davantage son indépendance en convoquant des séances à huis clos réunissant uniquement des administrateurs indépendants, en l'absence de la direction, à chaque réunion du conseil régulière et à chaque réunion ordinaire du comité d'audit et de gestion des risques et du CGNRR. Les séances à huis clos sont présidées par l'administrateur principal ou le président du comité. Des réunions à huis clos peuvent être demandées par l'intermédiaire de l'administrateur principal en tout temps. Ces séances favorisent l'analyse franche des questions entre les administrateurs indépendants du conseil et de ses comités.

PRÉSENCE

Le tableau suivant fait état de la présence des administrateurs aux réunions du conseil et aux réunions des comités dont ils étaient membres en 2019. À titre d'employée, la présidente exécutive du conseil d'administration n'est pas membre d'un comité, mais assiste à des réunions de comités au besoin. Si le président du comité le juge utile, d'autres administrateurs peuvent assister aux réunions des comités dont ils ne sont pas membres.

Tous les administrateurs sont censés assister et participer aux réunions du conseil et des comités auxquels ils siègent. La présence des administrateurs aux réunions du conseil et des comités n'est pas nécessairement une indication stricte de l'apport de chaque administrateur et l'absence à une réunion peut découler de diverses circonstances atténuantes, dont un deuil dans la famille ou des problèmes de santé. Lorsque la contribution d'un administrateur est jugée insuffisante, la présidente exécutive du conseil d'administration et l'administrateur principal le rencontrent tous les deux. Les attentes de la société à son égard lui sont alors clairement précisées afin de s'assurer qu'une amélioration aura lieu à l'avenir.

Administrateur	Conseil d'administration		Comité d'audit et de gestion des risques		CGNRR		Comité de la caisse de retraite		Total
Matthias F. Bichsel	7 sur 7	100 %							100 %
Loraine M. Charlton	7 sur 7	100 %	4 sur 4	100 %	3 sur 3	100 %			100 %
Robert J. Normand	7 sur 7	100 %	4 sur 4	100 %			3 sur 3	100 %	100 %
Alexander J. Pourbaix ¹	2 sur 2	100 %							100 %
Hector A. Rangel	7 sur 7	100 %					3 sur 3	100 %	100 %
Laura A. Reed	7 sur 7	100 %							100 %
James W. Simpson	7 sur 7	100 %	4 sur 4	100 %	3 sur 3	100 %			100 %
Nancy C. Southern	7 sur 7	100 %							100 %
Linda A. Southern-Heathcott	7 sur 7	100 %					3 sur 3	100 %	100 %
Charles W. Wilson	7 sur 7	100 %			3 sur 3	100 %			100 %
Wayne G. Wouters ²	5 sur 5	100 %							100 %
Administrateur ayant pris sa retraite en 2019									
Robert B. Francis ³	1 sur 1	100 %							100 %

¹ M. Pourbaix est entré au conseil le 1^{er} novembre 2019.

² M. Wouters est entré au conseil le 8 mai 2019.

³ M. Francis a pris sa retraite du conseil le 21 février 2019.

PARTICIPATION À DES CONSEILS DE SOCIÉTÉS OUVERTES DU MÊME GROUPE

On trouve, dans le tableau suivant, les candidats au conseil qui sont également membres du conseil de sociétés ouvertes faisant partie du même groupe que Canadian Utilities. ATCO est l'actionnaire de contrôle de Canadian Utilities. CU Inc. est une société ouverte contrôlée par Canadian Utilities. Sentgraf est la société mère d'ATCO et d'AKITA Drilling Ltd., qui sont deux sociétés ouvertes. Sauf indication contraire dans le tableau ci-dessous, les administrateurs ne siègent pas ensemble aux conseils d'autres sociétés ouvertes.

Administrateur	ATCO Ltd.	CU Inc.	AKITA Drilling Ltd.
Loraine M. Charlton		Administratrice	Administratrice
Nancy C. Southern	Présidente du conseil	Présidente exécutive du conseil d'administration	Vice-présidente du conseil
Linda A. Southern-Heathcott	Vice-présidente du conseil	Vice-présidente du conseil	Présidente du conseil
Roger J. Urwin	Administrateur	Administrateur	
Charles W. Wilson	Administrateur		Administrateur

M. Bichsel, Rangel et Wouters siègent au conseil et aux comités d'autres sociétés ouvertes, comme l'indiquent leurs notes biographiques. La présidente exécutive du conseil d'administration ainsi que le CGNRR reconnaissent le temps et la diligence que ces personnes consacrent à leurs fonctions et responsabilités ainsi que leurs importantes qualifications et expériences connexes. La présidente exécutive du conseil d'administration ainsi que le CGNRR ont déterminé que la participation de ces personnes à d'autres conseils n'influe pas de façon préjudiciable sur leur engagement ou leur apport au conseil de Canadian Utilities.

GOVERNANCE

APERÇU

Une gouvernance efficace est un élément essentiel au bien-être de Canadian Utilities et de ses actionnaires. Le conseil s'efforce de veiller à ce que ses pratiques de gouvernance permettent une gestion efficace de la société et évalue régulièrement ses pratiques de gouvernance afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux normes les plus rigoureuses.

Bien qu'elle ne croie pas qu'il existe une approche universelle en matière de gouvernance, Canadian Utilities respecte les lois sur les valeurs mobilières applicables. Nous avons mis en œuvre un système unique et efficace de gouvernance d'entreprise qui reconnaît l'importance de permettre à nos différentes entreprises de bénéficier d'autonomie et de souplesse, tout en accommodant les besoins tant de nos activités réglementées que de nos activités non réglementées.

Des membres de la famille Southern ont toujours conservé un bloc de contrôle dans Canadian Utilities depuis l'acquisition de la société par ATCO en 1980. Nous croyons fermement que l'existence d'un actionnaire majoritaire de longue date est d'une importance fondamentale pour notre gouvernance et notre exploitation et permet d'assurer une grande harmonisation des intérêts entre les actionnaires.

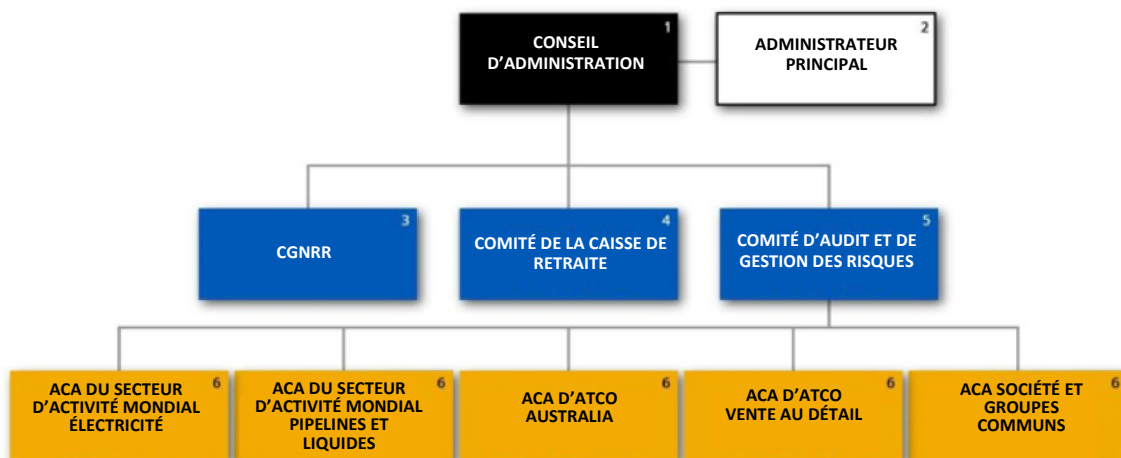
La société a la chance d'avoir un conseil et une équipe de haute direction dont le rendement est continuellement élevé, permettant ainsi de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

SOCIÉTÉ SOUS CONTRÔLE MAJORITAIRE

Canadian Utilities est une société sous contrôle majoritaire au sens du Guide à l'intention des sociétés de la TSX. Par conséquent, nous ne sommes pas tenus d'avoir une politique sur le vote majoritaire, et nous n'en avons pas. L'actionnaire majoritaire (veuillez vous reporter à la page 2) exerce une emprise sur 66 598 846 actions de catégorie B, soit 90,6 pour cent des droits de vote. En raison du niveau de contrôle exercé par l'actionnaire majoritaire, nous sommes d'avis que la mise en place d'une politique sur le vote majoritaire ne ferait que complexifier inutilement le processus de sélection des administrateurs, sans avoir d'incidence sur le résultat.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Le rôle du conseil a évolué au fil du temps pour procurer un mécanisme de supervision à une organisation comportant divers secteurs d'activité mondiaux (« SAM ») distincts. Les éléments clés de ce système sont la supervision et la diligence qu'assurent le conseil, l'administrateur principal, le comité d'audit et de gestion des risques, le comité de la caisse de retraite et le CGNRR. Même si les lois sur les valeurs mobilières ne l'exigent pas, certains outils de gouvernance de Canadian Utilities, comme le recours à des administrateurs chargés de l'audit (« ACA ») ainsi que le programme d'évaluation des risques, ont été mis en œuvre, en partie, en raison de l'influence de l'actionnaire majoritaire en vue d'assurer la valeur du titre à long terme.



Les activités de chacun de ces organismes en 2019 ont été les suivantes :

1. **Conseil d'administration** : Le conseil a tenu cinq réunions régulières et deux réunions supplémentaires. La fréquence et la durée des réunions et les éléments à l'ordre du jour dépendaient des circonstances. Les réunions étaient détaillées et comptaient un grand nombre de participants. Elles se sont déroulées dans une atmosphère qui favorisait la participation et l'indépendance. Les administrateurs indépendants ont également tenu des séances à huis clos, en l'absence de la direction, à toutes les réunions régulières du conseil, du comité d'audit et de gestion des risques et du CGNRR. Des réunions à huis clos peuvent être demandées par l'intermédiaire de l'administrateur principal en tout temps.

Outre les réunions régulières du conseil et des comités, les administrateurs ont pris part à une conférence stratégique exhaustive qui a duré quatre jours.

2. **Administrateur principal** : En 1995, Canadian Utilities a été l'une des premières sociétés ouvertes au Canada à introduire le concept d'administrateur principal. M. Simpson est actuellement l'administrateur principal de la société, ayant été nommé à ce titre le 4 mai 2006. L'administrateur principal est chargé d'insuffler au conseil le leadership nécessaire pour garantir la supervision indépendante de la direction. L'administrateur principal est un administrateur indépendant et doit être membre du CGNRR. Comme M. Simpson n'est pas candidat à la réélection, un nouvel administrateur principal sera nommé après l'assemblée.

3. **Comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève (CGNRR)** : Le comité supervise la gouvernance de notre société. Il se compose de certains de nos administrateurs les plus anciens et les plus expérimentés. En plus d'évaluer le rendement individuel et global des administrateurs, le CGNRR est responsable de la planification de la relève ainsi que de l'évaluation de la rémunération et du rendement des membres de la haute direction. Le CGNRR examine également la taille et la composition du conseil, évalue les candidats au poste d'administrateur en vue de leur approbation par le conseil et de leur élection par les actionnaires.

4. **Comité de la caisse de retraite** : Les principales responsabilités du comité de la caisse de retraite sont de superviser la structure de gouvernance des régimes de retraite (à prestations déterminées et à cotisations déterminées) et d'approuver les décisions entourant la politique de conception des prestations et de gestion des passifs, de financement des régimes et des placements qu'ils effectuent et de choisir et de superviser les gestionnaires des placements des régimes. Il incombe au comité d'approuver la nomination, la révocation ou le remplacement de l'actuaire, des gestionnaires des placements, des auditeurs, des fiduciaires et des dépositaires des régimes ainsi que du fournisseur de services d'évaluation du rendement.

5. **Comité d'audit et de gestion des risques** : Le comité d'audit et de gestion des risques supervise la comptabilité et l'information financière ainsi que les pratiques de contrôle et de gestion des risques. Le comité est présidé par un administrateur indépendant chevronné. Chaque membre du comité est indépendant et possède des compétences

financières au sens donné à ces expressions dans la *Norme canadienne 52-110 sur le comité d'audit* (le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* au Québec). On peut obtenir d'autres renseignements sur les compétences financières des membres du comité d'audit et de gestion des risques et sur le mandat de ce comité dans la notice annuelle de Canadian Utilities, accessible par l'entremise du site Web de celle-ci (www.canadianutilities.com) ou de SEDAR, au www.sedar.com.

Le comité évalue également les risques qui pourraient avoir une grande incidence sur la capacité de la société à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels. Le comité s'assure que les risques qui sont considérés comme importants pour Canadian Utilities sont étudiés par la direction et que des mesures d'atténuation adéquates sont mises en œuvre. Le comité s'assure que des systèmes adéquats existent au sein de chaque SAM pour suivre l'évolution de la législation environnementale applicable, en assurer le respect et se conformer aux normes appliquées dans le secteur d'activité. Le comité reçoit l'information sur les risques et les principales tendances et examine le résumé de notre performance en matière de sécurité et d'environnement. Le comité peut demander des conseils aux dirigeants de Canadian Utilities qui apporteront au comité l'expertise et le soutien propres à leur domaine de responsabilités précis. Le chef de la direction de Canadian Utilities fait rapport au comité d'audit et de gestion des risques.

6. **Administrateurs chargés de l'audit (ACA) :** Les administrateurs chargés de l'audit sont des administrateurs d'ATCO ou de Canadian Utilities. Chaque ACA est assigné à un secteur d'activité mondial à des fins de surveillance, en fonction de ses compétences et de son expérience dans divers secteurs d'activité. Le comité d'audit et de gestion des risques examine le mandat des ACA tous les ans.

Les ACA remplissent des fonctions tant reliées à l'audit qu'à la gestion des risques. Les ACA se réunissent chaque trimestre avec les membres de leur SAM ou la direction de leur secteur d'activité respectif, et tous les ans avec les auditeurs internes et externes. Ils examinent les états financiers et les résultats d'exploitation chaque trimestre, et les risques deux fois par année et font rapport tant sur les résultats d'exploitation que sur les risques au comité d'audit et de gestion des risques.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

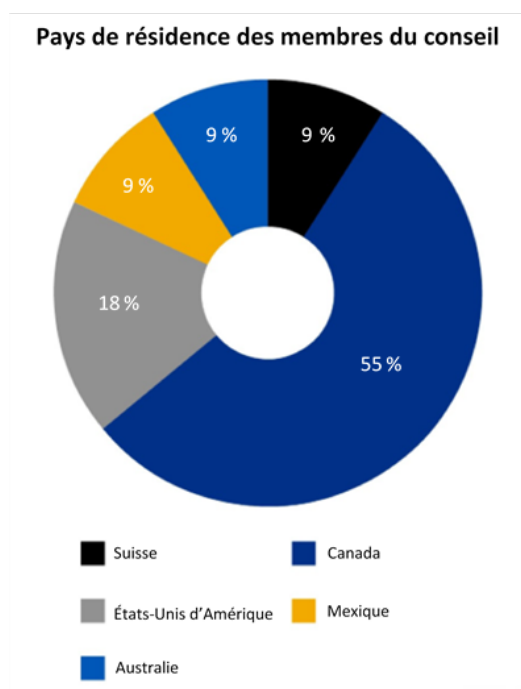
Canadian Utilities souhaite offrir un milieu de travail diversifié et inclusif qui reconnaît les apports et les points de vue de tout un chacun. Notre code d'éthique (le « code ») énonce les valeurs qui guident la conduite de tous nos employés, dirigeants et administrateurs. Il est complété par notre politique relative à un milieu de travail inclusif et respectueux. Cette politique favorise la diversité et vise à ce que nos gens puissent participer aux activités professionnelles dans un milieu inclusif, respectueux et sûr. Nous accordons de l'importance à nos différences individuelles, à nos points de vue et à nos antécédents distincts, ainsi qu'à la diversité des contributions professionnelles de chacun d'entre nous. Dans le respect de ces valeurs, nous souhaitons recruter les employés les plus talentueux. À cette fin, nous choisissons les candidats en fonction de leurs compétences. Notre approche nous permet de prendre des décisions importantes concernant la composition du conseil et de la haute direction dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires.

Conseil d'administration

Nous estimons qu'un conseil efficace est essentiel au succès de la société et que le conseil doit avoir la souplesse nécessaire pour adopter des pratiques en matière d'élection des administrateurs et de composition du conseil qui conviennent à sa situation et à ses besoins particuliers. Les administrateurs sont sélectionnés en fonction de leur expérience et de leur savoir-faire, et nous recherchons les personnes les plus compétentes, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, sans tenir compte d'autres caractéristiques qui ne sont pas reliées à l'expertise et au rendement. Par conséquent, nous ne disposons d'aucune politique écrite concernant la représentation des femmes, des minorités visibles, des autochtones ou des personnes atteintes d'un handicap au sein du conseil.

Depuis bon nombre d'années, nous sommes un chef de file en matière de représentation des femmes au sein de notre conseil et surpassons les sociétés membres du Financial Post 500 (« FP500 »). Au 31 décembre 2019, quatre femmes étaient membres du conseil de Canadian Utilities, ce qui correspond à 36,4 pour cent des administrateurs.

Le CGNRR passe en revue la taille et la composition du conseil de temps à autre et évalue la nécessité d'apporter des modifications à la composition du conseil et des comités en fonction de son analyse des compétences, de l'expertise et de l'expérience dans le secteur pertinents à l'atteinte des objectifs stratégiques de la société. Le conseil ne compte aucun membre appartenant à une minorité visible, aucun Autochtone ni aucune personne handicapée. Notre conseil compte plusieurs membres internationaux, leur résidence principale étant indiquée dans le tableau qui suit :



De concert avec notre présidente exécutive du conseil d'administration, le CGNRR examine les candidats éventuels dont les compétences paraissent compléter celles du conseil ou de la haute direction. Le CGNRR et le conseil ont adopté plusieurs mécanismes visant à favoriser un niveau approprié de renouvellement du conseil, tout en attribuant une grande valeur à l'expérience pertinente dans le secteur, à la continuité et à des antécédents solides en matière de service chez les membres éventuels du conseil. Le CGNRR consacre beaucoup de temps à l'évaluation de la relève et du processus de recrutement du conseil (veuillez vous reporter aux rubriques « Évaluation du rendement » et « Cessation des fonctions d'administrateur » ci-après).

Le mandat des administrateurs n'a pas de durée fixe, et nous avons constaté que le fait de compter des administrateurs de longue date n'a pas d'incidence défavorable sur l'efficacité du conseil. Cette approche permet de créer d'excellentes forces dynamiques, qui se traduisent par un conseil très performant et un solide rendement de la société.

Haute direction

Les nominations aux postes de direction sont fondées sur le mérite, le rendement, les connaissances spécialisées et l'expérience du candidat. C'est pourquoi nous n'avons pas établi de politiques écrites ni fixé de cibles en ce qui a trait à la représentation des femmes, des minorités visibles, des Autochtones ou des personnes handicapées au sein de l'équipe de la haute direction. Nous communiquons publiquement, sur une base volontaire, de l'information sur la représentation des femmes au sein de l'organisation dans notre rapport sur le développement durable, qui peut être consulté sur notre site Web (www.canadianutilities.com).

Nous respectons la vie privée de nos employés et ne leur demandons pas de se définir. Les données qui suivent correspondent à ce que nos employés ont choisi de déclarer. Parmi ceux qui ont choisi de se définir, au 31 décembre 2019, la haute direction de la société comptait 12 femmes (26,1 pour cent), une personne appartenant à une minorité visible (2,2 pour cent), deux personnes handicapées (4,3 pour cent) et un Autochtone (2,2 pour cent).

Initiatives autochtones

Notre code d'éthique confirme notre détermination à établir et entretenir des rapports et des partenariats positifs et durables avec toutes les collectivités que nous servons. Nous reconnaissons l'importance de travailler en collaboration avec tous les groupes autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Nous déclarons volontairement des renseignements sur nos rapports avec les communautés autochtones dans notre rapport sur le développement durable, que l'on peut consulter sur notre site Web (www.canadianutilities.com).

ORIENTATION ET FORMATION CONTINUE DES ADMINISTRATEURS

Tous nos nouveaux administrateurs assistent à une session d'orientation donnée par la présidente exécutive du conseil d'administration ainsi qu'à plusieurs réunions exhaustives, tenues par des membres de la haute direction, au cours desquelles ils reçoivent des informations sur toutes les facettes de notre entreprise. Nos nouveaux administrateurs reçoivent également de l'information concernant les secteurs d'activité ainsi que la structure organisationnelle, les règlements et les mandats du conseil et des comités. De l'information est également fournie aux administrateurs au sujet des politiques de la société, dont notre code d'éthique, notre politique en matière d'information et notre politique anticorruption. Des visites à nos divers établissements en exploitation sont également organisées pour les administrateurs à l'occasion.

Les administrateurs, avec des membres de la haute direction, assistent à une conférence stratégique annuelle qui a lieu chaque année depuis 1981. Cette conférence donne le coup d'envoi à notre processus annuel de planification des activités. Les stratégies de croissance, sur le plan opérationnel et financier, sont abordées au cours des trois ou quatre jours de présentations, de sessions plénières et de recommandations des administrateurs.

Au cours de l'année, la direction fait des présentations à l'intention de notre conseil et de ses comités relativement aux décisions clés et à des sujets d'actualité. Elle passe notamment en revue les plans des activités annuels, les contrats importants, les opérations stratégiques, les financements et les dépenses en immobilisations majeures. Des

présentations sont également faites par la direction pour faire suite aux demandes des administrateurs. Les administrateurs ont à leur disposition un centre de ressources électronique, qui est mis à jour et intègre en temps voulu tous les renseignements pertinents. Nos administrateurs assistent et participent également à des séminaires et à d'autres sessions dans le cadre des programmes de formation continue. Le tableau suivant présente les principales séances d'information et de formation auxquelles ont assisté nos administrateurs en 2019 :

Date	Événement
Du 1 ^{er} au 4 avril	Conférence stratégique
10 juillet	Visite du site d'Alberta Power
7 novembre	Planification des activités

ÉVALUATION DU RENDEMENT

Le rendement du conseil, des comités du conseil et de chacun des administrateurs est évalué au moins tous les ans. Ces évaluations sont animées par l'administrateur principal au nom de la présidente exécutive du conseil d'administration. Des questionnaires d'évaluation du rendement sont distribués annuellement à chaque administrateur et à chaque membre des comités du conseil.

Les questionnaires d'évaluation du rendement donnent à nos administrateurs l'occasion d'examiner leur efficacité collective et de repérer des aspects susceptibles d'être améliorés. Les questions portent sur les compétences et l'expérience, la préparation, la présence aux réunions et la disponibilité à cet égard, la communication et l'interaction des administrateurs, de même que leur connaissance des activités, de la société et du secteur. Les questionnaires comprennent une évaluation globale et sont passés en revue par le CGNRR. Chaque administrateur reçoit un rapport sur le questionnaire concernant le conseil, et chaque membre d'un comité reçoit un rapport sur le questionnaire concernant le comité en question.

Nos administrateurs sont incités à étoffer leurs réponses, sans se limiter à répondre aux questions précises fournies dans les questionnaires, et à donner des commentaires généraux.

RETRAITE D'UN ADMINISTRATEUR

Tout administrateur qui atteint l'âge de 70 ans remet une lettre de démission à la présidente exécutive du conseil d'administration. La présidente exécutive du conseil d'administration, de concert avec le CGNRR, évalue s'il y a lieu d'accepter la démission, ainsi que le moment de sa prise d'effet, en fonction des besoins de la société. La lettre de démission est conservée dans un dossier jusqu'au moment où la présidente exécutive du conseil d'administration l'accepte. Lorsque la démission est acceptée, elle prend effet à la date de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

ÉTHIQUE COMMERCIALE

Notre conseil encourage une culture d'éthique commerciale, en s'attendant à ce que chaque administrateur, chaque dirigeant et chaque membre de la direction soient des modèles d'éthique commerciale. Cette attente donne le ton à tous les employés de Canadian Utilities. Notre conseil a adopté un code d'éthique écrit, qui fait l'objet d'un examen et d'une révision périodiques afin qu'il soit conforme aux pratiques exemplaires.

Un exemplaire du code est fourni à chaque nouvel administrateur et employé et à chaque nouveau dirigeant de la société, et chacun est tenu, pour être embauché officiellement, de confirmer par écrit qu'il a examiné le code et qu'il s'y conformera. En outre, chacun de nos administrateurs, de nos dirigeants et de nos employés doit confirmer annuellement qu'il a passé le code en revue.

Les administrateurs qui ont un intérêt personnel dans une opération ou un contrat potentiel ou en cours concernant Canadian Utilities ou qui peuvent être raisonnablement perçus comme tels, doivent le déclarer à la réunion du conseil au cours de laquelle la question est étudiée. Ces administrateurs sont tenus de quitter la réunion pendant qu'ont lieu les discussions sur cette question visant un intérêt personnel et de s'abstenir de voter à cet égard.

Nous n'avons déposé aucune déclaration de changement important en 2019 concernant une dérogation au code de la part d'un administrateur ou d'un membre de la haute direction. Aucune dispense d'application du code n'a jamais été accordée à un administrateur, à un dirigeant ou à un employé de Canadian Utilities.

Nous avons mis en place un service de téléassistance que les employés peuvent utiliser pour faire part de leurs préoccupations quant à une conduite commerciale inadéquate. Les préoccupations peuvent être communiquées confidentiellement et sous le couvert de l'anonymat en ligne ou par téléphone. Les personnes qui ne sont pas des employés peuvent également soumettre des plaintes ou des préoccupations en ligne ou par téléphone de la façon indiquée dans la section consacrée à l'intégrité et à la conformité (Integrity & Compliance) de notre site Web (www.canadianutilities.com), ou à un membre du comité d'audit et de gestion des risques par l'intermédiaire de notre secrétaire générale, au 4th Floor, West Building, 5302, Forand Street S.W., Calgary (Alberta) T3E 8B4.

On peut obtenir le code par l'entremise de notre site Web (www.canadianutilities.com), de SEDAR (www.sedar.com) ou en envoyant une demande écrite à notre secrétaire générale.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INFORMATION

Nous sommes déterminés à fournir au public des renseignements exacts et en temps opportun et à assurer une communication juste des renseignements sur l'entreprise. Nous respectons l'ensemble des lois et des règlements et nous assurons que les communications destinées au public sont diffusées conformément aux obligations légales et réglementaires applicables. Notre politique en matière d'information s'applique à tous nos administrateurs, dirigeants et employés. Elle régit les communications écrites et verbales au public, dont les suivantes :

- documents financiers et non financiers
- rapports annuels
- rapports intermédiaires
- communiqués de presse
- lettres aux actionnaires
- présentations et discours des membres de la haute direction
- communications sur les sites Web de l'entreprise et autres communications
- documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et de la Bourse de Toronto
- déclarations verbales faites aux analystes financiers et au public
- interviews avec les médias
- conférences de presse

COMITÉS DU CONSEIL

Notre conseil et ses comités ont chacun adopté un mandat qui établit leurs principales responsabilités. Notre conseil et les comités du conseil passent en revue les mandats chaque année afin de s'assurer qu'ils reflètent les dernières pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Toute modification apportée aux mandats est approuvée par le conseil. Notre conseil a également approuvé des descriptions de poste écrites pour la présidente exécutive du conseil d'administration, l'administrateur principal, le président de chaque comité du conseil et le chef de la direction. Le CGNRR passe en revue chaque année ces descriptions de poste.

Notre conseil a trois comités permanents qui répondent aux exigences prévues par la loi et les politiques:

- Comité d'audit et de gestion des risques
- CGNRR
- Caisse de retraite

Chaque comité informe régulièrement le conseil de ses activités respectives et lui présente un rapport après chaque réunion du comité. Le conseil examine la composition de ses comités chaque année et y apporte les ajustements nécessaires.

Le mandat de notre conseil présente ses rôles et ses responsabilités et est joint à la présente circulaire à titre d'annexe A. Les mandats du conseil et des comités du conseil peuvent être consultés sur notre site Web (www.canadianutilities.com).

RAPPORTS DES COMITÉS

La présente rubrique comprend des rapports produits par chacun des comités permanents de notre conseil au 31 décembre 2019.

Comité d'audit et de gestion des risques

Membres					
					
J.W. Simpson, Président Indépendant		L.M. Charlton Indépendante		R.J. Normand Indépendant	
Présence aux réunions en 2019 4 sur 4 (100 %)		Présence aux réunions en 2019 4 sur 4 (100 %)		Présence aux réunions en 2019 4 sur 4 (100 %)	

Le comité d'audit et de gestion des risques compte trois administrateurs indépendants, qui possèdent chacun des connaissances financières et que le conseil élit annuellement. Le comité est chargé de favoriser la gestion efficace de la société en aidant le conseil à surveiller ce qui suit :

- intégrité des états financiers
- conformité aux exigences légales et réglementaires applicables
- indépendance, les compétences et la nomination de l'auditeur externe
- rendement de l'auditeur interne et de l'auditeur externe
- processus d'information comptable et financière
- audit des états financiers
- processus de gestion des risques

Le comité exerce les pouvoirs que lui délègue le conseil en ce qui a trait à ce qui suit :

- recommander la nomination de l'auditeur externe et surveiller son travail et sa rémunération
- approuver tous les services d'audit et les autres services autorisés rendus par l'auditeur externe
- mener ou autoriser des enquêtes concernant les questions liées aux responsabilités du comité, y compris l'embauche d'un conseiller juridique externe ou d'autres conseillers, selon les besoins
- inspecter les livres et les registres de la société et de ses filiales; discuter des registres qui portent sur la situation financière de la société et des filiales de celle-ci ainsi que des risques auxquels elles sont exposées
- rencontrer les dirigeants de la société, les auditeurs externes ou les conseillers juridiques externes, selon les besoins
- déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs membres du comité dans la mesure permise par les lois applicables

Les principales mesures prises par le comité d'audit et de gestion des risques pour remplir son mandat en 2019 sont les suivantes :

Rapports financiers

- Examen de questions importantes concernant la comptabilité et l'information financière afin de comprendre leur incidence sur les états financiers
- Examen de l'analyse des effets sur les états financiers des indications nouvelles ou révisées sur l'application des Normes internationales d'information financière (IFRS) et examen des évaluations des effets et des plans de mise en œuvre des indications sur l'application des IFRS qui ont été diffusées mais qui n'ont pas encore pris effet
- Examen et approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion trimestriels et des communiqués concernant le résultat
- Examen des états financiers consolidés et du rapport de gestion annuels, de la notice annuelle et des communiqués concernant le résultat et recommandation de ceux-ci en vue de l'approbation du conseil
- Réception de rapports trimestriels de la part des ACA

Contrôles internes

- Examen des rapports portant sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne sur l'information financière
- Examen des procédures concernant l'examen et la communication de l'information financière
- Examen et approbation des documents sur la gouvernance et des mandats des comités

Auditeur externe

- Examen et recommandation, en vue de l'approbation par le conseil, de la nomination et de la rémunération de l'auditeur externe
- Examen et approbation des services fournis par l'auditeur externe qui ne sont pas des services d'audit
- Examen du rapport de l'auditeur externe portant sur ses procédures internes de contrôle de la qualité
- Examen et évaluation de l'indépendance de l'auditeur externe
- Réception de rapports de l'auditeur externe sur les états financiers consolidés et les rapports de gestion trimestriels et annuels

Le tableau suivant indique les honoraires que PwC a facturés en contrepartie de ses services au cours des deux derniers exercices.

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2019 MM	2018 MM
Audit ¹	3,7	3,7
Services liés à l'audit ²	0,1	0,1
Taxes et impôts ³	0,3	0,5
Total	4,1	4,3

1 Les honoraires d'audit comprennent l'ensemble des honoraires versés à l'auditeur externe en contrepartie de l'audit des états financiers consolidés annuels ainsi que des autres audits et dépôts d'ordre réglementaire.

2 Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent l'ensemble des honoraires versés à l'auditeur externe pour les services relatifs aux audits à usage particulier et les services d'audit qui comportent des consultations relativement aux IFRS.

3 Les honoraires pour services fiscaux comprennent l'ensemble des honoraires versés à l'auditeur externe pour les services d'observation fiscale, de conseils fiscaux, de planification fiscale et de conseils relativement à la préparation de déclarations de revenus des sociétés, d'impôt sur le capital et de taxe de vente.

Audit interne

- Examen et approbation de notre plan d'audit annuel ainsi que du budget annuel et du plan des ressources de l'auditeur interne
- Vérification que notre fonction d'audit interne a été remplie de façon efficace et que l'auditeur interne dispose des ressources adéquates
- Examen des rapports d'audit interne, y compris les réactions de la direction, et des rapports trimestriels sur les plans d'action de la direction en vue de la mise en œuvre des recommandations relatives à l'audit
- Vérification que nous avons adopté des procédures adéquates pour la réception, la conservation et le traitement de manière confidentielle et anonyme des plaintes reçues et examen des rapports sur les enquêtes concernant les plaintes reçues

Gestion des risques

- Examen et évaluation de nos principes concernant la prise de risques
- Examen des risques auxquels nous sommes exposés et des plans de limitation des risques s'y appliquant
- Réception de présentations, de rapports et d'autres renseignements sur les risques et les tendances significatives
- Examen des rapports des ACA sur les risques significatifs relevés par la direction
- Examen et analyse de notre résumé de la performance en matière de sécurité et d'environnement
- Vérification que la direction a mis en place des procédures permettant de repérer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques
- Examen de nos polices d'assurance pour assurer qu'elles sont adéquates

Le comité d'audit et de gestion des risques estime qu'il a rempli adéquatement son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Comité de gouvernance, de nomination, de rémunération et de relève

Membres



C.W. Wilson, Président
Indépendant

**Présence aux
réunions en 2019**
3 sur 3 (100 %)



L.M. Charlton
Indépendante

**Présence aux
réunions en 2019**
3 sur 3 (100 %)



J.W. Simpson
Indépendant

**Présence aux
réunions en 2019**
3 sur 3 (100 %)

Le CGNRR est chargé de contribuer à la gestion efficace de la société. Le comité aide le conseil à remplir son rôle de supervision de la gouvernance, des nominations, de la rémunération et de la planification de la relève.

Les principales mesures prises par le CGNRR pour remplir son mandat en 2019 sont les suivantes :

- Évaluation du rendement de notre chef de la direction, de son salaire de base, de sa prime incitative annuelle et de ses attributions en vertu des plans incitatifs à moyen terme et à long terme
- Examen et approbation de l'évaluation par notre chef de la direction du rendement des membres de la haute direction et de ses recommandations quant à leurs salaires de base, primes incitatives annuelles et attributions en vertu des plans incitatifs à moyen terme et à long terme
- Examen et approbation des objectifs de notre chef de la direction et des cibles de la société
- Examen des plans de relève à l'égard de notre chef de la direction et de nos membres de la haute direction
- Examen des nominations possibles aux postes de la haute direction et recommandations à notre conseil à ce sujet
- Examen et approbation du régime de retraite complémentaire et des avantages indirects de nos membres de la haute direction
- Examen de l'information publiée sur notre gouvernance
- Examen et approbation des documents sur la gouvernance et des mandats du conseil et des comités du conseil
- Examen du processus d'évaluation des comités du conseil, du conseil et de chaque administrateur
- Examen et approbation de la rémunération des administrateurs
- Examen de la taille et de la composition de notre conseil et évaluation des candidats potentiels au poste d'administrateur; recommandation de candidats potentiels au poste d'administrateur en vue de leur approbation par le conseil et de leur élection par nos actionnaires
- Examen, de concert avec notre conseil, du statut de chaque administrateur afin d'établir s'il est indépendant en fonction des critères des Autorités canadiennes en valeurs mobilières énoncés dans la Norme canadienne 52-110 sur le comité d'audit (le Règlement 52-110 sur le comité d'audit au Québec)
- Efforts considérables consacrés aux nouveautés en matière de gouvernance et de communication de l'information
- Évaluation des conséquences des risques ainsi que des risques gérés en lien avec nos politiques et pratiques en matière de rémunération

Le CGNRR estime qu'il a rempli adéquatement son mandat pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Comité de la caisse de retraite

Membres



R.J. Normand, Président
Indépendant

**Présence aux réunions
en 2019**
3 sur 3 (100 %)



H.A. Rangel
Indépendante

**Présence aux
réunions en 2019**
3 sur 3 (100 %)



**L.A. Southern-
Heathcott**
Non Indépendante

**Présence aux
réunions en 2019**
3 sur 3 (100 %)

Le comité de la caisse de retraite est chargé de superviser l'administration et le fonctionnement du régime de retraite des employés de Canadian Utilities et du régime 1 des sociétés participantes, conformément aux normes en matière de gouvernance de la caisse de retraite de la société.

Les principales mesures prises par le comité de la caisse de retraite pour remplir son mandat en 2019 sont les suivantes :

- Examen de la conformité du régime aux lois, aux règlements ainsi qu'aux politiques et aux procédures de l'entreprise applicables
- Examen du caractère adéquat des options de placement du régime et du rendement des gestionnaires des placements
- Examen de l'état des passifs aux termes du régime
- Examen des évaluations de capitalisation du régime à prestations déterminées
- Examen des coûts d'administration et de gestion des placements
- Examen des états financiers audités du régime
- Approbation et mise en application des modifications à l'égard des options du fonds de placement dans le cas du régime à cotisations déterminées
- Examen et approbation des documents sur la gouvernance et des mandats des comités
- Réception des rapports et des recommandations périodiques du comité de retraite de la direction de la société
- Tenue d'une séance à huis clos pendant l'exercice au cours de laquelle il a examiné et évalué le rendement du comité de retraite de la direction

Le comité de la caisse de retraite estime qu'il a rempli adéquatement son mandat pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le CGNRR évalue la rémunération des administrateurs et formule des recommandations au conseil. Le CGNRR examine chaque année la rémunération des administrateurs en utilisant des renseignements concernant d'autres sociétés et des données publiées. À l'occasion, le CGNRR retient les services de conseillers en rémunération indépendants chargés de faire des comparaisons entre les sociétés du marché et de fournir des conseils sur l'élaboration de programmes de rémunération adéquats. La rémunération des administrateurs est examinée pour établir si elle est adéquate, compte tenu des responsabilités de nos administrateurs, du temps qu'ils consacrent à leurs fonctions et des risques qu'ils assument.

JETONS DE PRÉSENCE ET PROVISIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'exception du conseil d'administration, une provision forfaitaire remplace la provision annuelle et les jetons de présence. Le tableau qui suit présente les provisions versées à nos administrateurs en 2019.

Rémunération des administrateurs	(en \$)
Conseil	195 000
Réunions du conseil	25 000
Administrateur principal	75 000
Président du comité d'audit et de gestion des risques	33 000
Membres du comité d'audit et de gestion des risques	15 500
Président du CGNRR	13 000
Membres du CGNRR	4 500
Président du comité de la caisse de retraite	13 000
Membres du comité de la caisse de retraite	4 500

Les administrateurs se voient rembourser les frais de déplacement et les autres frais qu'ils engagent pour assister aux réunions du conseil et des comités. Les administrateurs qui sont des employés à temps plein de Canadian Utilities ne reçoivent aucune rémunération pour agir à titre d'administrateur.

À l'occasion, notre conseil constitue des comités spéciaux pour entreprendre des projets spéciaux. Les présidents et les membres des comités spéciaux pourraient recevoir une rémunération déterminée au moment de la formation des comités.

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau suivant présente la ventilation des jetons de présence versés trimestriellement sous la forme de provisions annuelles à nos administrateurs qui n'étaient pas des employés pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019. La colonne « Autre rémunération » comprend les provisions versées aux administrateurs qui siègent aussi aux conseils et aux comités d'ATCO Australia Pty Ltd et de CU Inc., ainsi que les provisions et les jetons de présence versés aux administrateurs qui exercent les fonctions d'ACA des unités d'exploitation. Aucune autre forme de rémunération n'a été versée aux administrateurs pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

M^{me} Southern est une employée de Canadian Utilities et n'a touché aucune rémunération à titre d'administratrice. La rémunération de M^{me} Southern figure à la page 67 de la présente circulaire.

Nom	Provision des administrateurs ¹ (en \$)	Provision pour les réunions du conseil ² (en \$)	Comité Provision de la présidente du conseil ² (en \$)	Provision des membres des comités (en \$)	Autre rémunération ^{3,4,5} (en \$)	Total de la rémunération gagnée (en \$)
Matthias F. Bichsel	195 000	25 000	S.o.	S.o.	S.o.	220 000
Loraine M. Charlton	195 000	25 000	S.o.	16 000	26 700	262 700
Robert J. Normand	195 000	25 000	13 000	15 500	S.o.	248 500
Alexander J. Pourbaix ⁶	32 500	4 167	S.o.	S.o.	S.o.	36 667
Hector A. Rangel	195 000	25 000	S.o.	4 500	S.o.	224 500
Laura A. Reed	195 000	25 000	S.o.	S.o.	64 849	284 849
James W. Simpson	270 000	25 000	33 000	4 500	200	332 700
Linda A. Southern-Heathcott	195 000	22 000	S.o.	4 500	6 500	228 000
Charles W. Wilson	195 000	22 000	10 750	S.o.	94 925	322 675
Wayne G. Wouters ⁶	130 000	16 667	S.o.	S.o.	S.o.	146 667
Retraite en 2019⁷						
Robert B. Francis	32 500	4 167	S.o.	S.o.	S.o.	36 667
Total	1 830 000	219 001	56 750	45 000	193 174	2 343 925

1 **Provision des administrateurs** : Comprend la provision que M. Simpson a reçue à titre d'administrateur principal.

2 **Provisions pour les réunions du conseil et la présidence de comités** : Les provisions versées aux administrateurs pourront être réduites si l'administrateur agit à ce titre pour plus d'une société du groupe d'ATCO.

3 **Autre rémunération** : Comprend la rémunération pour les filiales de CU, y compris les provisions versées aux ACA.

4 **Autre rémunération** : Mmes Charlton et Southern-Heathcott ont reçu des provisions à titre d'administratrices de CU Inc.

5 **Autre rémunération** : M^{me} Reed et M. Wilson ont reçu des jetons de présence ainsi que des cotisations à leur régime de retraite à titre d'administrateurs d'ATCO Australia Pty Ltd.

6 M. Pourbaix est entré au conseil le 1^{er} novembre 2019 et M. Wouters, le 8 mai 2019. Leurs provisions ont été rajustées proportionnellement.

7 M. Francis a pris sa retraite du conseil le 21 février 2019 et toutes les provisions ont été rajustées proportionnellement.

ACTIONNARIAT DES ADMINISTRATEURS

Jusqu'au 31 décembre 2019, tous les administrateurs qui n'étaient pas des employés étaient tenus de devenir propriétaires, directement ou indirectement, d'actions de catégorie A et/ou de catégorie B, dont la valeur marchande globale équivaut à au moins deux fois la valeur de la provision annuelle comme administrateur, dans les cinq ans de leur nomination au conseil ou dans les cinq ans suivant une modification apportée à la valeur marchande de l'actionnariat requis. Une tranche d'au moins 30 000 \$ de la provision annuelle à titre d'administrateur est versée sous la forme d'actions de catégorie A. Jusqu'à ce que l'exigence d'actionnariat minimale soit remplie, l'administrateur est tenu de recevoir une tranche d'au moins 50 000 \$ de sa provision annuelle à titre d'administrateur sous forme d'actions de catégorie A. Un administrateur peut, avec l'approbation du président du CGNRR, voir le montant de sa contribution minimale réduite s'il prend d'autres dispositions pour remplir l'exigence d'actionnariat minimale dans le délai de cinq ans.

Tous nos administrateurs respectent les exigences en matière d'actionnariat. Les administrateurs ont le choix de recevoir jusqu'à 50 pour cent de leur provision annuelle à titre d'administrateur sous la forme d'actions de catégorie A, d'actions sans droit de vote de catégorie I d'ATCO ou les deux. À compter du 1^{er} janvier 2020, l'exigence d'actionnariat est passée à trois fois la valeur de la provision annuelle à titre d'administrateur. Les administrateurs ont maintenant le choix de recevoir jusqu'à 60 pour cent de leur provision annuelle à titre d'administrateur sous la forme d'actions de catégorie A, d'actions sans droit de vote de catégorie I d'ATCO ou les deux.

Le tableau suivant indique la participation en actions de catégorie B et en actions de catégorie A de chaque administrateur de Canadian Utilities au 10 mars 2020, de même que l'évolution de cette participation depuis la dernière circulaire de sollicitation de procurations, datée du 11 mars 2019.

	Participation en capitaux propres au 11 mars 2019		Participation en capitaux propres au 10 mars 2020		Variation nette de la participation en capitaux propres		Capitaux propres conditionnels ¹	
Nom	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Valeur (en \$)	Multiple du montant annuel de la provision d'administrateur de 2019
Matthias F. Bichsel	—	11 838	—	14 247	—	2 409	536 827	2,8
Loraine M. Charlton	1 050	38 540	1 050	40 447	—	1 907	1 563 607	8,0
Robert J. Normand	—	23 553	—	22 251	—	(1 302)	838 418	4,3
Alexander J. Pourbaix	—	—	—	411	—	411	15 486	0,1
Hector A. Rangel	—	11 947	—	14 965	—	3 018	563 881	2,9
Laura A. Reed	—	8 212	—	11 108	—	2 896	418 549	2,2
James W. Simpson	—	31 797	—	33 649	—	1 852	1 267 894	6,5
Nancy C. Southern ^{2,3}	—	197 378	—	199 883	—	2 505	7 531 591	S.o.
Linda A. Southern-Heathcott ³	4 159	13 114	4 159	14 838	—	1 724	715 807	3,7
Charles W. Wilson	—	83 152	—	84 834	—	1 682	3 196 545	16,4
Wayne G. Wouters	—	—	—	1 722	—	1 722	64 885	0,3
Total	5 209	419 531	5 209	438 355	—	18 824	16 713 490	

¹ Les capitaux propres conditionnels sont indiqués au 10 mars 2020 et correspondent à la valeur marchande déterminée en fonction du cours de clôture des actions de catégorie A (37,68 \$) et des actions de catégorie B (37,68 \$) à la Bourse de Toronto.

² L'exigence d'être propriétaire d'actions dont la valeur dépasse un multiple de la provision annuelle des membres du conseil ne s'applique qu'aux administrateurs qui ne sont pas des employés. M^{me} Southern est une employée et ne reçoit aucune provision à titre d'administratrice.

³ La fiducie au profit du conjoint est l'actionnaire de contrôle de Sentgraf Enterprises Ltd., qui est propriétaire de huit actions de catégorie B et de 621 940 actions de catégorie A. Mmes Nancy Southern, Linda Southern-Heathcott et Margaret E. Southern sont les fiduciaires de la fiducie au profit du conjoint. Ces participations sont exclues. Voir la rubrique « Actionnaire majoritaire » à la page 2.

OPTIONS EN CIRCULATION

Depuis le 1^{er} août 2008, nos administrateurs qui ne sont pas des employés ne sont plus admissibles à recevoir des options. Il n'y avait aucune option en circulation détenue par les administrateurs qui ne sont pas des employés au 31 décembre 2019.

COMMUNIQUER AVEC LE CONSEIL

Nous sommes conscients de l'importance de la communication avec les actionnaires. Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée annuelle, ce qui leur offre une excellente occasion d'entendre la direction présenter les résultats et les plans stratégiques de l'entreprise.

Vous pouvez communiquer directement avec le conseil par l'intermédiaire de la présidente exécutive du conseil d'administration en écrivant à l'adresse suivante :

Présidente exécutive du conseil d'administration
a/s de Corporate Secretary
Canadian Utilities Limited
4th Floor, West Building
5302, Forand Street S.W.
Calgary (Alberta) T3E 8B4

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION

SURVOL

La présente analyse de la rémunération traite du programme de rémunération de la haute direction de Canadian Utilities et de la façon dont ce programme est structuré, régi et conçu pour soutenir les objectifs commerciaux de l'entreprise.

Elle fait état de la rémunération de la présidente exécutive du conseil d'administration, du chef de la direction, du chef des finances et des quatre autres membres de la haute direction qui recevaient les salaires les plus élevés au 31 décembre 2019 (nos membres de la haute direction visés).

- Nancy C. Southern, présidente exécutive du conseil d'administration
- Dennis A. DeChamplain, vice-président principal et chef des finances
- Siegfried W. Kiefer, président et chef de la direction
- George J. Lidgett, vice-président principal et directeur général, Services d'utilité publique
- Wayne K. Stensby, vice-président principal, Développement de l'entreprise

En 2019, tous les membres de la haute direction visés sauf George J. Lidgett et Wayne K. Stensby ont joué un double rôle, c'est-à-dire qu'ils ont exercé des fonctions à la fois pour Canadian Utilities et pour ATCO, notre société mère. George J. Lidgett est vice-président principal et directeur général, Services d'utilité publique, et sa rémunération est entièrement prise en charge par Canadian Utilities. Le poste de directeur général, Secteur d'activité mondial Électricité que Wayne K. Stensby occupait jusqu'au 30 juin 2019 n'était pas un double rôle et la rémunération de M. Stensby était entièrement prise en charge par Canadian Utilities. M. Stensby est devenu vice-président principal, Développement de l'entreprise le 1^{er} juillet 2019. Nous faisons état dans la présente analyse de la rémunération que Canadian Utilities verse aux membres de la haute direction visés.

Chaque année, nous attribuons une rémunération aux membres de la haute direction qui exercent plusieurs fonctions selon l'apport de chaque société au total des produits d'exploitation consolidés, de l'effectif et de l'actif. Ce mode d'attribution, que l'Alberta Utilities Commission approuve, représente une estimation du temps que les membres de la haute direction devraient consacrer à chaque entité.

Dans la présente analyse, l'expression « membres de la haute direction » désigne la présidente exécutive du conseil d'administration, le chef de la direction et les subordonnés directs de celui-ci (dont certains seulement sont des membres de la direction visés).

Le tableau ci-après indique comment Canadian Utilities et ATCO ont partagé la rémunération versée aux membres de la haute direction qui ont joué un double rôle au cours des trois derniers exercices.

	Somme payée et déclarée par Canadian Utilities	Somme payée par ATCO	Total combiné déclaré par ATCO
2019	89,9 %	10,1 %	100 %
2018	87,5 %	12,5 %	100 %
2017	88,1 %	11,9 %	100 %

GOUVERNANCE

La rémunération des membres de la haute direction de Canadian Utilities et des filiales de celle-ci incombe dans son ensemble au CGNRR. Le CGNRR compte trois membres, qui ont tous l'expérience de la rémunération et du milieu des affaires :

Charles W. Wilson (président) Indépendant	• a occupé divers postes de haute direction auprès d'une grande société d'énergie internationale, dont celui de chef de la direction pendant sept ans • compte une vaste expérience de la recommandation de la rémunération totale de la haute direction et du traitement d'autres questions de rémunération • a acquis une expérience considérable au sein de conseils de sociétés ouvertes et de comités de rémunération
Loraine M. Charlton Indépendante	• compte 30 années d'expérience dans le secteur du pétrole et du gaz et est actuellement vice-présidente et chef des finances de Lintus Resources Limited, société pétrolière et gazière à capital fermé • siège aux conseils de CU Inc. et d'AKITA Drilling Ltd. • Comm. (Finance), et a le titre d'administrateur de société (IAS.A)
James W. Simpson Indépendant	• compte 30 années d'expérience à titre de membre de la haute direction d'une grande société d'énergie internationale, entre autres à titre de président • compte une expérience de travail direct avec des conseillers en rémunération en ce qui concerne le rendement de membres de la haute direction et des questions de rémunération • compte une vaste expérience de la recommandation de la rémunération totale de la haute direction et du traitement d'autres questions de rémunération

Le mandat du CGNRR en ce qui concerne la rémunération des membres de la haute direction et la planification de la relève est le suivant :

RÉMUNÉRATION

- Examen et détermination annuels des régimes de rémunération des membres de la haute direction (salaires, primes incitatives à court, à moyen et à long terme, prestations de retraite et avantages sociaux, avantages accessoires et autre rémunération)
- Prise de décisions en ce qui concerne l'administration, l'interprétation, le fonctionnement des plans incitatifs et les risques s'y rapportant, sous réserve des dispositions de ces plans et des règles applicables d'une bourse de valeurs
- Rédaction et examen, au besoin, de l'information à donner au public ou suivant la réglementation, concernant la rémunération et la façon dont le rendement est mesuré

Planification de la relève des membres de la haute direction

- Examen et approbation des remplaçants éventuels du chef de la direction et des autres personnes occupant des postes de membres de la haute direction
- Examen des plans de relève et de perfectionnement professionnel et aide à cet effet

Veillez vous reporter à la page 38 pour obtenir de plus amples renseignements à propos du comité et un sommaire de ses activités en 2019.

Le CGNRR est également responsable de la rémunération des administrateurs du conseil de Canadian Utilities. Vous pouvez obtenir des détails de sa démarche à compter de la page 40.

Philosophie en matière de rémunération

Notre philosophie en matière de rémunération consiste à offrir une rémunération concurrentielle en contrepartie d'un rendement concurrentiel. Cette philosophie vise à faire correspondre étroitement les intérêts des membres de la haute direction et ceux des actionnaires et à être le moteur du succès ininterrompu de la société.

La philosophie repose sur trois principes :

- rémunération concurrentielle
- rémunération liée au rendement
- gestion des risques

Rémunération concurrentielle

Le CGNRR croit que la rémunération concurrentielle est un aspect essentiel pour recruter et retenir des membres de la haute direction talentueux dans un environnement commercial très concurrentiel.

La rémunération est ciblée à la médiane d'un groupe de comparaison de sociétés établi pour chaque unité d'exploitation. Le comité a recours à plusieurs sources mises à sa disposition par des conseillers, y compris le sondage portant sur la rémunération dans l'industrie en général de Willis Towers Watson, le sondage portant sur la rémunération dans le secteur de l'énergie de Willis Towers Watson, la base de données de référence de Mercer et le sondage sur la rémunération totale dans le secteur énergétique de Mercer, pour s'assurer que les groupes de comparaison sont adéquats.

Le principal groupe de comparaison s'appelle « services d'utilité publique nationaux et industrie albertaine en général ». Ce groupe de sociétés comparables a été précisé en 2019 afin de mieux refléter le marché actuel des candidats à des postes de direction.

Dans les cas où les correspondances pour un poste donné dans un groupe de comparaison étaient insuffisantes, nous avons utilisé un échantillon plus large constitué de sociétés hautement capitalistiques ou de sociétés de l'industrie en général.

Industries	Pétrole et gaz, services d'utilité publique, énergie, industries générales et secteur d'activité hautement capitalistiques, à l'échelle provinciale, nationale et internationale	
Emplacements	Alberta, au pays et à l'étranger	
Pertinence	Les sociétés sont choisies en fonction de leur ressemblance à nos activités. Un groupe de comparaison est établi pour chaque secteur d'activité en fonction de ce qui suit : • les produits d'exploitation dégagés dans le secteur d'activité • le nombre d'employés • la capitalisation boursière Au besoin, les données sont rajustées afin de tenir compte de la taille et de la portée.	
Sociétés comparables en 2019 Willis Towers Watson a utilisé de nombreuses sociétés, y compris celles de cette liste, afin de créer un groupe de comparaison personnalisé. Pour une liste complète de toutes les sociétés comparables utilisées, consulter l'annexe B.	Algonquin Power & Utilities Corp. AltaGas Ltd. Canadian Natural Resources Limited Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée Capital Power Corporation Cenovus Energy Inc. Crescent Point Energy Corp. Emera Corp. Enbridge Inc. ENMAX Corporation EPCOR Utilities Inc. Gibson Energy Inc.	Husky Energy Inc. Imperial Oil Ltd. Inter Pipeline Ltd. MEG Energy Northland Power Ltd. Nutrien Ltd. Pembina Pipeline Corporation Precision Drilling Corporation Stantec Inc. Suncor Énergie Inc. TC Energy Corporation TransAlta Corp.

Rémunération liée au rendement

La rémunération des membres de la haute direction est liée à l'atteinte d'objectifs qui permettent de créer une valeur durable à l'intention des actionnaires :

- Les buts et objectifs de chaque membre de la haute direction correspondent à notre plan stratégique
- Une partie de la rémunération de chaque membre de la haute direction varie en fonction de sa capacité à influencer les résultats commerciaux et le rendement financier.
- La rémunération variable est liée au rendement personnel, à celui de la société et à celui de l'unité d'exploitation et n'est versée que lorsque les critères et objectifs de rendement sont atteints ou surpassés, à l'appréciation du CGNRR.
- Les primes incitatives à moyen terme sont liées au rendement de la société et au rendement personnel.
- Les primes incitatives à long terme sont liées à une croissance rentable durable.

Gestion des risques

Le CGNRR prend en considération les répercussions des risques associés aux politiques et aux pratiques en matière de rémunération de la société et supervise la gestion des risques dans le contexte des programmes de rémunération de la société. Le CGNRR gère le risque de la façon suivante :

L'enveloppe de primes incitatives dans le cas des primes incitatives à court terme lie la rémunération totale au rendement financier de la société. Cette politique garantit que, peu importe le rendement personnel et celui de l'unité d'exploitation, les primes versées tiennent compte du rendement financier global de la société au cours de l'année.

Le versement éventuel total est analysé pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une importante tranche des résultats de la société.

Le CGNRR a le pouvoir discrétionnaire d'ajuster la taille de l'enveloppe de primes incitatives, ou le montant de la rémunération d'un membre de la haute direction pour s'assurer que la rémunération totale est adéquate et qu'elle présente un équilibre convenable entre la rémunération fixe et la rémunération variable.

Les primes incitatives à moyen et à long terme incitent les membres de la haute direction à atteindre une croissance rentable et durable à moyen et à long terme, de sorte qu'ils ne sont pas incités à prendre des risques excessifs pour réaliser des gains à court terme.

Le CGNRR a le pouvoir discrétionnaire de ne pas attribuer de primes incitatives variables au cours d'une année si le membre de la haute direction commet une fraude, porte atteinte à la réputation de la société ou est directement associé à un important retraitemment des états financiers.

Les membres de la haute direction ont un intérêt important dans le rendement du cours des actions de la société:

Le chef de la direction détient plus que deux fois son salaire en actions de Canadian Utilities.

- Bien que les membres de la haute direction ne soient pas tenus de détenir des actions de Canadian Utilities, une partie de leur rémunération totale est une rémunération fondée sur des titres de capitaux propres.

Les membres de la haute direction et les administrateurs ne sont pas autorisés à avoir recours à une couverture personnelle pour compenser la valeur de leur rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et d'autres titres de Canadian Utilities qu'ils détiennent directement ou indirectement.

Le CGNRR est convaincu de ce qui suit :

- Les politiques et pratiques en matière de rémunération de Canadian Utilities n'encouragent pas un membre de la haute direction à prendre des risques inadéquats ou excessifs qui pourraient avoir un effet défavorable important sur la société.
- Canadian Utilities a instauré des procédures adéquates pour repérer et atténuer efficacement le risque éventuel.

Fonctionnement indépendant

Lorsqu'il prend des décisions en matière de rémunération de la haute direction et qu'il soumet la candidature d'un administrateur, le CGNRR exerce ses activités en étant indépendant de la direction. Tous les membres du comité sont indépendants.

Le CGNRR garantit son indépendance vis-à-vis la direction en tenant des séances à huis clos (en l'absence de la direction) à chaque réunion du comité. Cette stratégie permet au CGNRR d'avoir des discussions libres sur la rémunération de la haute direction et la nomination d'administrateurs.

Avis indépendants

Le CGNRR retient les services de conseillers indépendants pour obtenir des conseils sur les aspects suivants :

- La structure du programme de rémunération de la haute direction
- Les questions d'ordre juridique touchant la rémunération de la haute direction

Chaque année, le CGNRR préapprouve les services qui seront requis des conseillers au cours de l'année et les honoraires afférents.

Services de conseils en matière de rémunération de la haute direction en 2019

Le CGNRR a approuvé l'utilisation des services de deux conseillers indépendants en 2019 pour obtenir de l'information et des conseils sur la rémunération.

Willis Towers Watson a fourni des services de conseils en matière de rémunération et d'avantages sociaux, ainsi que des sondages et des études publiés. Les services en matière de rémunération comprenaient les services suivants :

- Examen de la rémunération totale accordée à des membres de la haute direction exerçant des fonctions comparables sur le marché
- Collecte d'information sur les pratiques concurrentielles de rémunération de la haute direction
- Recommandation d'une stratégie visant notre programme de rémunération de la haute direction
- Fourniture de sondages et d'études

Mercer a fourni les services suivants :

- Services de conseils sur la rémunération versée aux employés autres que les membres de la haute direction
- Prestation de services de conseils actuariels en matière de retraite et d'avantages sociaux
- Prestation de services de conseils en vue d'audiences d'autorités de réglementation
- Fourniture de sondages et d'études

	Honoraires en 2019 (en \$)	Honoraires en 2018 (en \$)
Willis Towers Watson		
Services en matière de rémunération de la haute direction	204 195	121 162
Autres honoraires	328 175	163 323
Mercer		
Services en matière de rémunération de la haute direction	—	—
Autres honoraires	693 314	634 123

PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

Les décisions en matière de rémunération sont prises au moyen d'un processus en cinq étapes qui garantit que la rémunération de la haute direction est adéquate et efficace et qu'elle n'encourage pas la prise de risques excessifs.

1	Examen du régime de rémunération	Au début de chaque exercice, le CGNRR analyse le régime de rémunération de l'exercice précédent en regard des données présentées dans les circulaires de sollicitation de procurations d'autres sociétés et de données sur la rémunération fournies par des conseillers externes. Il examine aussi une feuille de pointage dressée par la direction à l'intention du chef de la direction et de ses subordonnés directs qui comprend un relevé sur trois ans des salaires, des primes incitatives, des versements discrétionnaires, des avantages indirects, de l'actionnariat et des primes aux termes des régimes fondés sur des actions, des prestations de retraite et des avantages sociaux, ainsi que de la valeur prévue des primes incitatives à long terme. Le CGNRR apporte les changements qu'il juge nécessaires afin de s'assurer que le régime de rémunération : • rétribue ces membres de la haute direction selon le rendement personnel, celui de la société et celui de l'unité d'exploitation • prévoit des composantes variables adéquates pour faire correspondre les intérêts de ces membres de la haute direction à ceux des actionnaires • incite ces membres de la haute direction à viser la croissance rentable et durable sans encourager la prise de risques excessifs
2	Fixation des cibles du régime incitatif et des critères de rendement	Le CGNRR examine et approuve les mesures de rendement pour établir l'enveloppe de primes incitatives à court terme et les versements effectués dans le cadre du régime incitatif à moyen terme en fonction des cibles financières de la société et des unités d'exploitation.
3	Fixation des buts et des objectifs individuels et opérationnels	Le CGNRR fixe des buts et des objectifs pour le chef de la direction en fonction de la stratégie commerciale de Canadian Utilities. Le chef de la direction fixe pour ses subordonnés directs des buts et des objectifs individuels qui étayent la stratégie commerciale et les buts du chef de la direction, et les présente au CGNRR.
4	Evaluation du rendement de la société et des unités d'exploitation	Le CGNRR analyse le rendement de Canadian Utilities et de chaque unité d'exploitation par rapport à des cibles déterminées et, en prenant en considération le rendement de sociétés comparables, le marché et d'autres facteurs, il approuve l'enveloppe de primes incitatives à court.
5	Etablissement des primes individuelles	Le CGNRR évalue le rendement du chef de la direction. Le chef de la direction évalue le rendement de ses subordonnés directs, ce qui comprend : • une analyse du rendement par rapport à leurs buts et objectifs, accompagnée de commentaires sur l'atteinte réelle des résultats, sur l'adhésion aux valeurs et aux objectifs commerciaux de Canadian Utilities et sur la capacité du membre de la haute direction à former et à guider des employés dotés d'un fort potentiel • des recommandations à l'égard du salaire de chaque membre de la haute direction • des recommandations à l'égard des primes incitatives à court, à moyen et à long terme de chaque membre de la haute direction Le CGNRR examine ces renseignements ainsi que les données sur le marché fournies par les conseillers indépendants et approuve la rémunération de chaque membre de la haute direction.

VOLETS

Notre programme de rémunération des membres de la haute direction comprend une rémunération directe et une rémunération indirecte. La rémunération directe est composée de deux volets :

- la rémunération fixe (salaire de base)
- la rémunération variable (primes incitatives à court, à moyen et à long terme)

La rémunération indirecte comprend un régime de retraite et d'autres avantages sociaux, qui sont décrits à partir de la page 55.

Rémunération directe

	Volet	Fonctionnement	Versement	Période d'évaluation du rendement
Fixe	Salaire	Niveau de revenu fixe fondé sur la valeur du poste sur le marché	En espèces	Un an
Variable	Primes incitatives à court terme	Prime annuelle fondée sur l'atteinte de buts précis	En espèces	Un an
	Prime incitative à moyen terme	Récompense l'engagement envers la croissance et le succès de l'entreprise à long terme encourage le maintien en poste	Capitaux propres Actions de catégorie A de Canadian Utilities	Deux ou trois ans avec acquisition à la fin de la durée en fonction de critères de rendement
	Prime incitative à long terme	Récompense la croissance rentable et durable	Capitaux propres Options visant l'achat d'actions de catégorie A de Canadian Utilities Droits à la plus-value d'actions – sommes en espèces correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A de Canadian Utilities	Durée de dix ans, avec acquisition à hauteur d'un cinquième chaque année à compter du premier anniversaire de l'attribution

Le CGNRR et le chef de la direction ont également le pouvoir discrétionnaire d'attribuer des primes aux membres de la haute direction à l'égard de leur apport à des réalisations particulièrement remarquables.

La rémunération directe totale est ciblée à la médiane (50^e centile) du groupe de comparaison. La composition de la rémunération varie d'une année à l'autre. Les fourchettes cibles présentées dans le tableau ci-après dépendent des responsabilités du membre de la haute direction et de sa capacité à influencer les résultats de la société. La composition de la rémunération dépend du rendement personnel, de celui de la société, de celui de l'unité d'exploitation et du pouvoir discrétionnaire du CGNRR. Ainsi, le CGNRR est en mesure de fournir un régime de rémunération directe totale qui est concurrentiel, tout en s'assurant qu'une importante tranche de la rémunération de chaque membre de la haute direction est fondée sur le rendement, et donc sur la rémunération conditionnelle.

		Autres membres de la haute direction	
		Chef de la direction	
Fixe	En espèces	Salaire	25 % à 40 %
Variable	En espèces	Prime incitative à court terme	35 % à 75 %
	Capitaux propres	Prime incitative à moyen terme	0 % à 35 %
	Capitaux propres	Prime incitative à long terme	0 % à 35 %
Rémunération		75 % à 60 %	65 % à 50 %
Total		100 %	100 %

Rémunération fixe

Les salaires de base sont ciblés à la médiane (50^e centile) du groupe de comparaison. Le CGNRR peut décider de verser un salaire pouvant atteindre le 75^e centile aux membres de la haute direction qui ont constamment affiché un rendement supérieur aux attentes à l'égard du poste. Il a également le pouvoir discrétionnaire d'ajuster le salaire d'un membre de la haute direction au cours de l'année si ses responsabilités changent.

Rémunération variable

La rémunération variable représente une partie importante de la rémunération totale de chaque membre de la haute direction. Les primes et les versements sont liés au rendement personnel, à celui de la société, à celui de l'unité d'exploitation et, dans le cas des primes fondées sur des titres de capitaux propres, sur la croissance durable à long terme de la société.

Rendement de la société

Le rendement de la société a une incidence directe sur la taille de l'enveloppe de primes à court terme et constitue l'un des critères de rendement aux fins des versements effectués dans le cadre du régime incitatif à moyen terme.

Rendement de l'unité d'exploitation

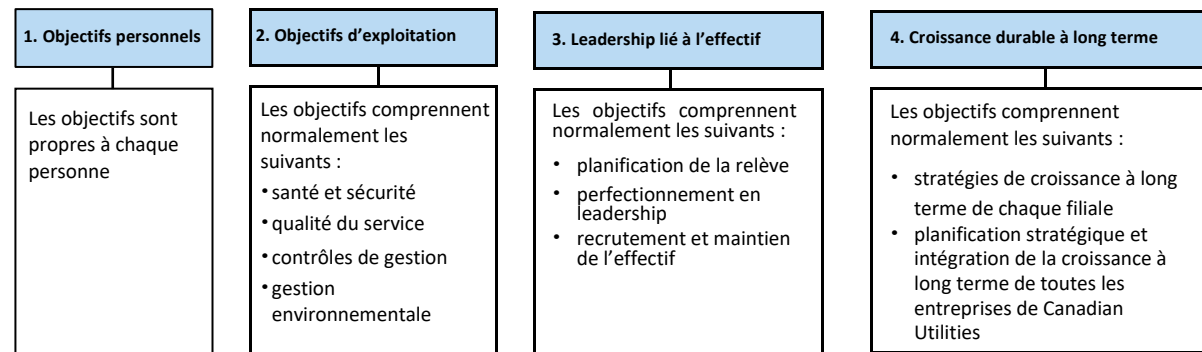
Le rendement de l'unité d'exploitation a une incidence directe sur la somme attribuée à l'enveloppe de primes incitatives à court terme de l'unité d'exploitation.

Rendement personnel

Le CGNRR examine la note de rendement personnel de chaque membre de la haute direction, qui :

- sert à établir le versement de sa prime à court terme
- est prise en compte par le CGNRR au moment de décider d'attribuer ou non des primes à moyen et à long terme
- est considérée comme l'un des deux critères de rendement aux fins du versement incitatif à moyen terme

Le rendement de chaque membre de la haute direction est mesuré par rapport aux objectifs personnels et à ceux de l'unité d'exploitation qui sont classés dans quatre catégories. Des objectifs particuliers sont établis pour chaque catégorie selon les domaines de responsabilité du membre de la haute direction.



Le rendement par rapport à ces résultats objectifs se traduit par une note de rendement de 1 à 5. Une note de 5 donne droit au versement maximum en vertu du plan incitatif à court terme. Une note inférieure à 3 signifie qu'il n'y aura aucun versement (en supposant qu'il ne s'agit pas d'un nouveau rôle).

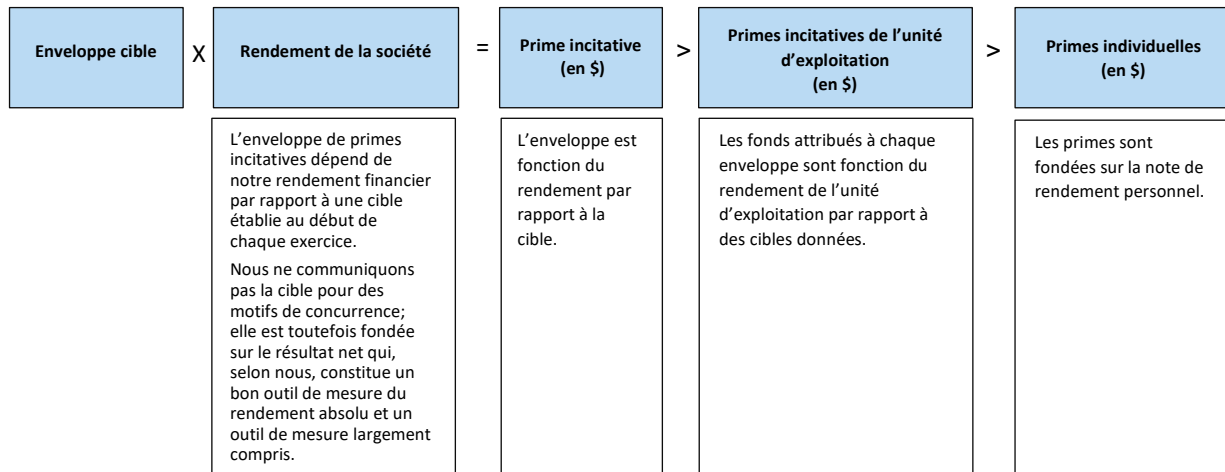
Le CGNRR a également une grande latitude qui lui permet de ne verser aucune prime incitative lorsque, par exemple, un membre de la haute direction :

- agit d'une façon qui porte atteinte à la réputation de l'entreprise
- est associé directement à un retraitement important de nos états financiers consolidés ou de notre rapport de gestion
- commet toute forme de fraude

Prime incitative à court terme

L'enveloppe de primes incitatives à court terme dépend de notre rendement comparé à la cible financière de la société établie au début de chaque exercice. Un rendement inférieur à la cible réduit la taille de l'enveloppe de primes incitatives alors qu'un rendement supérieur à la prime l'augmente.

La taille de la prime individuelle est établie d'abord par quatre facteurs : 1) la taille de l'enveloppe de primes incitatives dans son ensemble; 2) le montant attribué à l'unité d'exploitation à partir de l'enveloppe de primes incitatives; 3) la note de rendement personnel du membre de la haute direction; 4) la comparaison de la rémunération directe totale de la personne concernée par rapport à son groupe de comparaison.



Prime incitative à moyen terme

Le CGNRR attribue des primes incitatives à moyen terme à sa discrétion selon la rémunération directe totale et du rendement personnel du membre de la haute direction.

Forme de la prime

La prime prend la forme d'actions de catégorie A de Canadian Utilities, qui sont acquises par écoulement du temps et qui rapportent des dividendes.

Critères de rendement

Les actions sont acquises à la fin d'une période de deux ou de trois années en fonction de critères de rendement, dont les suivants :

- le rendement du membre de la haute direction est noté 3 (sur 5) ou plus au cours de chacune des années;
- les cibles financières de l'entreprise ou, dans certains cas, de l'unité d'exploitation, établies au moment de l'attribution, sont atteintes au moment de l'acquisition.

Prime incitative à long terme

Le CGNRR attribue des primes incitatives à long terme à sa discrétion selon la rémunération directe totale et du rendement personnel du membre de la haute direction.

Forme de la prime

La prime prend la forme d'options sur actions ou de droits à la plus-value d'actions visant les actions de catégorie A de Canadian Utilities.

Critères de rendement

Les options et les droits à la plus-value d'actions n'ont de valeur que si le cours des actions sous-jacentes est supérieur au moment de l'exercice à ce qu'il était au moment de l'attribution.

	Régime d'options sur actions	Régime de droits à la plus-value d'actions
Cession et conversion	Non autorisées	Non autorisées
Durée	10 ans	10 ans
Acquisition	Une tranche d'un cinquième est acquise chaque année à compter du premier anniversaire de l'attribution.	Une tranche d'un cinquième est acquise chaque année à compter du premier anniversaire de l'attribution.
Prix de levée	Moyenne pondérée du cours des actions à la TSX au cours des cinq jours de bourse précédant le jour de l'attribution des options. Si les options expirent au cours d'une période d'interdiction des opérations, leur date d'expiration tombera 10 jours après le dernier jour de cette période. Le prix des options sur actions ne peut être modifié. Nous retenons l'impôt sur le revenu au moment de la levée (y compris la levée avec vente, la levée avec détention et la levée sans décaissement).	Moyenne pondérée du cours des actions à la TSX au cours des cinq jours de bourse précédant le jour de l'attribution des options. Si les DPVA expirent au cours d'une période d'interdiction des opérations, leur date d'expiration tombera 10 jours après le dernier jour de cette période. Le prix des DPVA ne peut être modifié. Nous retenons l'impôt sur le revenu au moment de la levée.

Les régimes ne limitent pas la participation des initiés et il n'y a aucune limite quant au nombre de primes versées à une seule personne.

Le CGNRR peut suspendre n'importe quel régime ou y mettre fin à tout moment. Il peut ajouter, retirer ou modifier toute modalité d'un régime ou d'une attribution sans l'approbation de l'actionnaire, pour autant que le changement :

- n'ait aucune incidence importante sur les droits accordés aux titulaires dans le cadre du régime
- ne nécessite pas l'approbation des actionnaires conformément aux règles de la TSX, dans le cas du régime d'options sur actions

Rémunération indirecte

Avantages indirects

Les membres de la haute direction reçoivent les avantages indirects habituels, dont l'utilisation d'un véhicule de la société, un espace de stationnement, l'adhésion à un club, des conseils financiers et une évaluation médicale.

Plan d'achat d'actions des employés

Les membres de la haute direction peuvent cotiser jusqu'à 10 pour cent de leur salaire de base au régime d'achat d'actions destiné aux employés. La société cotise à hauteur de 25 pour cent ou de 35 pour cent de la cotisation du membre de la haute direction.

Régime de retraite

Les membres de la haute direction visés participent au régime de retraite des employés de Canadian Utilities Limited et des sociétés participantes (le « régime Canadian Utilities »), qui comporte un volet à prestations déterminées (« PD ») et un volet à cotisations déterminées (« CD »). Nancy C. Southern, Siegfried W. Kiefer et George J. Lidgett participent au volet PD.

Voici le fonctionnement du volet PD :

- Les membres de la haute direction ne cotisent pas au régime.

- Les participants peuvent prendre leur retraite et recevoir toutes leurs prestations lorsqu'ils atteignent 62 ans ou que leur âge et leurs années de service décomptées totalisent 90 ans ou plus. Ils peuvent prendre leur retraite dès l'âge de 55 ans. Toutefois, s'ils n'ont pas atteint 90 points, leurs prestations de retraite seront réduites de 3 pour cent pour chaque année entre l'âge de la retraite et 62 ans et d'une autre tranche de 3 pour cent pour chaque année entre l'âge de la retraite et 60 ans.
- Les prestations de retraite sont versées au participant jusqu'à son décès et ensuite 60 pour cent des prestations sont versées au conjoint survivant.
- Les versements de prestations du retraité ont par le passé été augmentés tous les ans pour tenir compte de l'inflation, jusqu'à hauteur de 3 pour cent.

Voici comment nous calculons les prestations de retraite :

moyenne des gains annuels $1,4 \% \times$ maximums ouvrant droit à pension (55 420 \$ en 2019)	+	$2 \% \times$ salaire moyen (salaire de base le plus élevé au cours de cinq années consécutives, sans tenir compte des primes incitatives à court terme) <i>moins</i> 55 420 \$	$\times$	Années de service
---	---	---	----------	-------------------

Dennis A. DeChamplain, Marshall F. Wilmot et Wayne K. Stensby participent au volet CD.

Voici le fonctionnement du volet CD :

- Les membres de la haute direction ne cotisent pas au régime.
- La société verse une cotisation correspondant à 10 pour cent du salaire de base, jusqu'à concurrence du plafond fixé par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (27 230 \$ en 2019).
- Les participants sont responsables des décisions de placement dans le régime CD et peuvent investir dans un éventail de fonds

Prestations de retraite complémentaires

Les prestations de retraite aux termes du régime de Canadian Utilities sont assujetties aux limites que la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) impose. Des prestations plus élevées que ces limites sont versées à chacun des membres de la direction visés, sauf Dennis A. DeChamplain, à titre de prestations de retraite complémentaires. Ces prestations de retraite complémentaires sont offertes par Canadian Utilities et ne sont pas constituées au préalable; elles comprennent aussi celles prévues par le régime de Canadian Utilities. Les prestations sont versées suivant les mêmes modalités que celles du régime et comportent les mêmes prestations au conjoint survivant et la même majoration pour tenir compte de l'inflation.

Fonctionnement :

- Les prestations de retraite complémentaires sont fournies dans le cadre d'un régime à prestations déterminées.
- Les membres de la haute direction ne cotisent pas au régime complémentaire.
- Le nombre d'années de service est limité à 35 ans.
- Les prestations complémentaires ne sont pas versées si l'emploi du membre de la haute direction visé prend fin ou si celui-ci décède avant l'âge de 55 ans.

Les prestations de retraite complémentaires de Nancy C. Southern sont prévues par son contrat de travail (veuillez vous reporter à la page 67). Ses prestations sont établies à 80 pour cent de la moyenne de sa rémunération en espèces obtenue pendant les cinq meilleures années (salaire et primes incitatives à court terme) au cours de sa carrière. Cette modification a été apportée en 2019 et approuvée par le CGNRR.

Les prestations de retraite complémentaires de Siegfried W. Kiefer sont prévues par son contrat de travail (veuillez vous reporter à la page 69). Ses prestations sont calculées d'après la moyenne de la rémunération sous forme de salaire qui lui a été versée au cours des cinq meilleures années consécutives. La limite de service maximal de M. Kiefer au titre de ses prestations de retraite complémentaires est passée de 35 à 40 ans. Cette modification a été apportée en 2019 et approuvée par le CGNRR.

RENDEMENT ET PRIMES EN 2019

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	CIBLE EN 2019	RENDEMENT EN 2019
INNOVATION		
Produits et services nouveaux et existants	Explorer et mettre à l'essai de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de livraison d'énergie afin de répondre aux besoins de notre clientèle, aujourd'hui et à l'avenir.	En juillet, nous avons ouvert officiellement le centre Clean Energy Innovation Hub à Jandakot, en Australie-Occidentale. Le centre utilise l'énergie solaire renouvelable pour produire de l'hydrogène, ce qui nous permet de participer à la nouvelle vague énergétique fondée sur l'hydrogène et de repositionner notre entreprise internationale de distribution de gaz naturel à mesure que la panoplie énergétique évolue.
	Augmenter le nombre de bornes de recharge de véhicules électriques en Alberta.	Canadian Utilities a continué à augmenter le nombre de bornes de recharge rapide à courant continu de véhicules électriques. 15 bornes de recharge ont été installées en 2019; d'autres sont prévues en 2020.
	Réduire ou remplacer la consommation de diesel grâce à des solutions plus écoénergétiques pour les clients des collectivités éloignées.	En 2019, Canadian Utilities a construit et mis en service avec succès la ferme solaire de 600 kW de la phase un à Fort Chipewyan, qui remplacera 160 000 litres de diesel annuellement. En 2019 également, Canadian Utilities et son partenaire autochtone Three Nations Energy ont obtenu du financement public et conclu des contrats de construction d'une ferme solaire de 2 200 kW de phase deux appartenant à des Autochtones, dotée d'un système de stockage d'énergie et de contrôle microréseau appartenant à Canadian Utilities. Ce projet devrait être mis en service en octobre 2020 comme prévu. ATCO Electric Yukon (AEY), en partenariat avec la Première Nation Vuntut Gwitchin d'Old Crow, au Yukon, a installé des panneaux solaires afin de compenser la consommation de diesel dans cette collectivité qui n'est joignable que par la voie des airs. Nous avons facilité l'installation du réseau solaire de 940 kW de la Première Nation, qui comprend une batterie et un contrôleur microréseau appartenant à AEY. D'ici à l'été 2020, le projet permettra d'économiser 190 000 litres de diesel par année. Il s'agit du premier contrat d'achat d'énergie conclu au Yukon.
	Démontrer l'amélioration constante des produits et services existants. Achever la conversion du charbon au gaz naturel de l'unité 5 de Battle River.	Dans le cadre de nos activités de production de gaz naturel et d'électricité, nous avons mis en œuvre une technologie de surveillance à distance et des stations numérisées, et avons entrepris la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'effectif et de l'actif qui se

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	CIBLE EN 2019	RENDEMENT EN 2019
		traduiront par la numérisation de nos processus, l'accroissement de l'efficacité de l'exploitation et une meilleure collecte de données de notre infrastructure. À l'unité 5 de la Generating Station de Battle River, la conversion au gaz naturel de la production d'électricité au charbon, qui vise à réduire les émissions, a commencé en 2019. La conversion s'est poursuivie jusqu'à la vente de l'actif au troisième trimestre à Hearland Generation Ltd.
Produits et services nouveaux et existants	Lancer une plateforme de commerce électronique et une stratégie numérique pour ATCOenergy.	Le lancement de la plateforme de commerce électronique d'ATCOenergy a eu lieu en 2019. La stratégie numérique d'ATCOenergy a connu le succès en 2019, en permettant un marketing mieux ciblé grâce aux plateformes numériques. Les plateformes numériques fournissent des renseignements sur la clientèle en ce qui a trait aux structures de consommation, aux zones d'intérêt, aux démarches des consommateurs et à la meilleure façon d'adapter les médias numériques pour répondre aux attentes des clients.
	Explorer et mettre à l'essai de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de livraison d'énergie afin de répondre aux besoins futurs notre clientèle.	En 2019, une équipe d'innovation a été mise sur pied afin d'aider à la réalisation du mandat de transformation d'ATCO : créer une culture et une capacité prêtes pour l'avenir, informées, créatives, compétentes et agiles. Cette équipe cherchera à concrétiser la vision stratégique d'ATCO.
CROISSANCE		
Soutenir la croissance par des investissements en capital dans les activités réglementées et dans les activités visées par des contrats à long terme.	Investir 1,2 milliard de \$ dans nos activités réglementées et visées par des contrats à long terme en 2019 comme prévu.	Investir 1,2 milliard de \$ dans nos activités réglementées et visées par des contrats à long terme en 2019 comme prévu.
	- Achever la construction d'Alberta PowerLine avant mars 2019. - Commencer la construction d'une centrale de cogénération au gaz naturel au Mexique.	En mars, Alberta PowerLine, qui est un partenariat entre ATCO et Quanta Services, a mis en service la ligne de transmission de 500 kW de Fort McMurray West trois mois plus tôt qu'à la date de juin 2019 prévue au contrat, sans dépasser le budget, avec un dossier de sécurité impeccable. Nous avons entrepris des activités d'ingénierie et d'approvisionnement en rapport avec le projet de centrale de cogénération de 26 MW de La Laguna, au Mexique, en partenariat avec RANMAN Energy. L'investissement total prévu dans le projet La Laguna s'établit à environ 70 millions de \$.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	CIBLE EN 2019	RENDEMENT EN 2019
	Élargir les services de stockage d'hydrocarbures et de déchets.	En novembre, Canadian Utilities a annoncé l'agrandissement de ses installations de stockage existantes au ATCO Heartland Energy Centre près de Fort Saskatchewan, en Alberta. L'agrandissement comprendra une cinquième caverne de stockage d'hydrocarbures, ainsi qu'un pipeline qui reliera l'installation aux réseaux de pipelines existants dans la région.
Expansion mondiale	Poursuivre l'expansion de l'actif dans certains marchés internationaux, y compris le Canada, l'Australie, l'Amérique du Sud, le Mexique et les États-Unis d'Amérique.	Au quatrième trimestre de 2019, Canadian Utilities a conclu un partenariat avec Impulso Capital, un promoteur chilien, afin de construire et d'exploiter le projet solaire Cabrero dont la capacité est de 18 MW. Ce projet situé dans le sud du Chili fournira de l'énergie solaire propre au réseau électrique chilien. Les installations liées aux premiers 3 MW sont en construction et devraient entrer en service en 2020. Celles liées aux 15 MW restants devraient être achevées en 2021. L'investissement total dans ce projet devrait atteindre environ 24 millions de \$.
SOLIDITE FINANCIERE		
Cote de crédit	Maintenir une cote de crédit de catégorie investissement.	Nous avons maintenu une cote de crédit A avec une perspective stable de DBRS Limited. Nous avons maintenu une cote de crédit A avec une perspective stable de Standard & Poor's. Nous avons renforcé notre bilan par la vente d'éléments d'actif canadiens de production d'électricité à partir de combustibles fossiles et par la vente d'Alberta PowerLine, ce qui nous a permis d'obtenir un produit brut de plus de 1 milliard de \$ en 2019. La vente d'Alberta PowerLine a aussi éliminé environ 1,4 milliard de \$ de dette du bilan de Canadian Utilities, améliorant ainsi la solidité financière de celle-ci.
Accès aux marchés financiers.	Accéder aux capitaux à des taux avantageux.	En 2019, nous avons réuni 580 millions de \$ en obligations non garanties à 30 ans assorties d'un taux de 2,96 pour cent, le plus faible coupon à long terme jamais obtenu par la société.
Résultat rajusté	Atteindre le résultat ajusté* fixé par le conseil d'administration.	Le résultat ajusté s'est établi à 608 millions de \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ce qui est inférieur à la cible de rendement fixée par le conseil d'administration au début de l'exercice.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

CIBLE EN 2019

RENDEMENT EN 2019

*Le résultat rajusté qui figure dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 est attribuable aux actionnaires de la société, après rajustement afin de tenir compte du moment où les produits et les charges associés aux activités et aux dividendes des actions privilégiées de la société réglementées ont été comptabilisés. De plus, le résultat ajusté ne tient pas compte des profits et des pertes non récurrents, des pertes de valeur importantes ni des éléments ne faisant pas partie du cours normal des affaires ou de l'exploitation courante.

Contrôles internes	Maintenir et renforcer les processus et contrôles de gestion et financiers afin de s'assurer qu'il n'existe aucune faiblesse à signaler dans les contrôles de l'information financière.	Les essais menés en 2019 n'ont révélé aucune faiblesse à signaler dans les contrôles internes de l'information financière.
---------------------------	---	--

LEADERSHIP DE L'EFFECTIF

Relations de travail	Continuer à améliorer les relations de travail en favorisant un milieu productif et collaboratif avec nos associations et syndicats d'employés.	Nous avons négocié trois conventions collectives équilibrées en 2019. Les syndicats en cause étaient la Natural Gas Employees' Association et la Canadian Energy Workers Association.
Satisfaction des nouveaux employés	Taux de satisfaction des nouveaux employés supérieur à 90 pour cent.	Nous avons atteint un taux de satisfaction de 90 pour cent durant notre processus de recrutement, ce qui comprend les communications et les mises à jour de l'état du recrutement.
Gestion du capital humain (HCM)	Atteindre un taux d'utilisation du capital humain de 80 pour cent à la phase II.	En 2019, nous avons atteint un taux d'utilisation du capital humain de 81 pour cent dans le module des buts. Dans le cas du programme de rémunération de 2019, tous les employés canadiens non syndiqués étaient des usagers du module rémunération et tous l'ont utilisé. S'agissant du programme de rémunération de 2020, l'accès sera étendu aux usagers d'ATCO Australia. Depuis l'ouverture de notre module de recrutement (Taleo), 203 postes permanents ont été comblés, dont 162 pour lesquels le processus s'est déroulé du début à la fin dans le système. Vu ces chiffres, nous avons atteint un taux d'utilisation de 80 pour cent.

EXCELLENCE EN MATIÈRE D'EXPLOITATION

Fréquence des incidents avec perte de temps de travail : employés	Poursuivre l'amélioration de notre rendement en matière de sécurité, en plus de se comparer favorablement aux indices de référence tels que l'Alberta Occupational and Safety, le	Notre fréquence des incidents avec perte de temps de travail se compare très favorablement aux indices de référence tels que l'Alberta Occupational and Safety, le secteur privé américain et les taux indiqués par les pratiques exemplaires du secteur
--	---	--

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	CIBLE EN 2019	RENDEMENT EN 2019
Fréquence totale des incidents constatables : employés	secteur privé américain et les taux indiqués par les pratiques exemplaires adoptées dans chacune de nos unités d'exploitation dans le monde.	d'activité. ATCO a réduit le taux d'incidents avec perte de temps de travail de 25 pour cent en 2019, soit 0,12 cas pour 200 000 heures de travail. La fréquence totale des incidents constatables de Canadian Utilities s'établissait à 2,15 incidents pour 200 000 heures de travail en 2019, en augmentation par rapport à 2018.
Satisfaction de la clientèle	Offrir un excellent service aux clients et aux collectivités que nous servons. Les résultats des sondages de satisfaction de la clientèle devraient être au moins comparables à ceux des exercices antérieurs.	Parmi les entreprises en distribution d'électricité et de gaz naturel en Alberta, plus de 94 pour cent des clients ont reconnu que Canadian Utilities offre un bon service. Pour ce qui est de nos activités de vente au détail d'énergie, 75 pour cent de nos clients qui ont eu des échanges avec des centres d'appel se sont déclarés « très satisfaits ». Ces résultats se comparent avantageusement aux moyennes dans le secteur d'activité et sont comparables à ceux des exercices précédents.
Transformation organisationnelle	Simplifier, et accroître l'efficacité de l'exploitation. Continuer à optimiser la mise en œuvre d'ERP.	En 2019, nous avons continué à optimiser le système infonuagique Enterprise Resource Planning (ERP) mis en œuvre en 2018. Passer d'un environnement hautement personnalisé à un environnement qui ne l'est que partiellement a réduit le temps consacré à la mise à niveau trimestrielle et amélioré la productivité des employés. Parmi les exemples d'optimisation, citons l'élaboration d'un système de rapports normalisé, la réduction du délai pour la clôture de fin de mois de 13 à 5 jours, la création d'une matrice normalisée de délégation de pouvoirs et une réduction de 50 pour cent des écritures de journal manuelles.
	Effectuer l'examen stratégique des éléments d'actif canadiens de production d'électricité.	Au quatrième trimestre de 2019, à la suite d'un examen stratégique, Canadian Utilities a conclu la vente de son portefeuille canadien de production d'électricité à base de combustibles fossiles de 2 276 MW par une série d'opérations ayant permis de tirer un produit global de 821 millions de \$. À la suite de la clôture de l'opération, Canadian Utilities demeure propriétaire d'éléments d'actif servant à produire de 244 MW d'électricité au Canada, au Mexique et en Australie. Le reste du portefeuille de production électrique est à 90 pour cent de nature contractuelle, les contrats ayant une durée moyenne de 8 ans.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	CIBLE EN 2019	RENDEMENT EN 2019
Transformation organisationnelle	Examen stratégique complet de la participation dans Alberta PowerLine.	En décembre 2019, à la suite d'un examen stratégique, Canadian Utilities, de concert avec Quanta Services Inc., a conclu la vente d'Alberta PowerLine (APL), qui est un partenariat entre Canadian Utilities (80 pour cent) et Quanta Services Inc. (20 pour cent). Canadian Utilities a obtenu un produit total de 222 millions de \$. Elle demeurera l'exploitant d'APL pendant la durée du contrat de 35 ans conclu avec l'Alberta Electric System Operator.
ENGAGEMENT DANS LES COLLECTIVITES		
Relations avec les Autochtones	Continuer à collaborer avec les communautés autochtones afin de contribuer à leur développement économique et social.	ATCO a accordé des bourses totalisant 66 000 \$ à 53 étudiants de tout le pays dans le cadre du programme de bourses d'études destinées aux Autochtones. Notre équipe des relations avec les Autochtones a tenu 11 séances de formation à l'intention de 242 employés d'ATCO à huit emplacements en Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. ATCO commandite aussi le programme Indigenous Relations Leadership Certificate de l'Université de Calgary, programme de quatre jours qui permet aux participants de mieux comprendre les défis que les Autochtones du Canada doivent relever à l'heure actuelle. Sept communautés autochtones de l'Alberta ont acheté 40 pour cent d'Alberta PowerLine, qui est un partenariat entre Canadian Utilities et Quanta Services. L'investissement a permis à ces communautés de devenir des propriétaires et participants directs dans le secteur de l'énergie en Alberta. Nous continuerons à établir des partenariats avec les communautés autochtones afin de conclure des contrats d'entretien et d'exploitation dans le cadre du contrat d'une durée de 35 ans que nous avons conclu avec l'Alberta Electric System Operator. En 2019, nous avons ouvert le Six Seasons Garden à notre Jandakot Operations Centre en Australie-Occidentale, dans le but de renforcer nos relations avec les peuples aborigènes et les indigènes du détroit de Torrès. Le Garden reconnaît et célèbre le peuple Noongar, qui occupe la partie sud-ouest de l'Australie-Occidentale depuis plus de 45 000 ans et qui constitue l'un des blocs culturels aborigènes les plus importants en Australie.

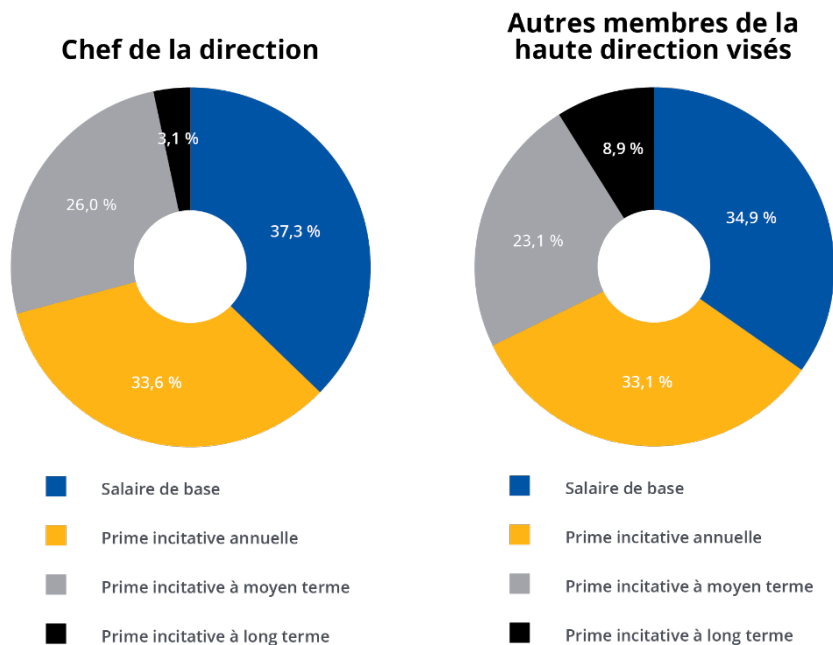
PRIORITÉS STRATÉGIQUES	CIBLE EN 2019	RENDEMENT EN 2019
		En 2019, nous avons lancé le Child Nutrition Project en partenariat avec l'organisation non gouvernementale Mexico Tierra de Amaranto. Nous cherchons à nous assurer que les élèves de niveau primaire de la collectivité autochtone de Mecuila, dans l'état de Veracruz, reçoivent la nutrition dont ils ont besoin pour réussir à l'école.
EPIC D'ATCO (Employees Participating in Communities, soit le programme de participation des employés dans les collectivités)	Continuer à administrer la campagne menée par les employés afin de leur donner l'occasion de contribuer aux organismes de bienfaisance des collectivités où ils travaillent.	Grâce aux efforts combinés de nos employés de partout dans le monde, ATCO a donné plus de 2,7 millions de dollars à des centaines d'organismes caritatifs par l'intermédiaire de sa campagne annuelle ATCO EPIC, ce qui a porté le total des collectes de fonds du programme à plus de 44 millions de dollars depuis son lancement en 2006. ATCO a fait un don en espèces de 1,5 million de \$ à la Homes for Heroes Foundation et offert ses compétences spécialisées dans la conception, la construction, la fabrication, la livraison et l'installation d'unités sur des fondations sur pieux fournies par ATCO. Les employés d'ATCO ont consacré 7 731 heures de bénévolat aux collectivités où ils travaillent.

Rémunération en 2019

Le tableau suivant résume la rémunération directe totale attribuée aux membres de la haute direction visés en 2019. Veuillez consulter, à la page 72, le tableau sommaire de la rémunération, qui indique la rémunération totale versée au cours des trois derniers exercices et les hypothèses utilisées pour établir les valeurs des primes incitatives à moyen terme et à long terme.

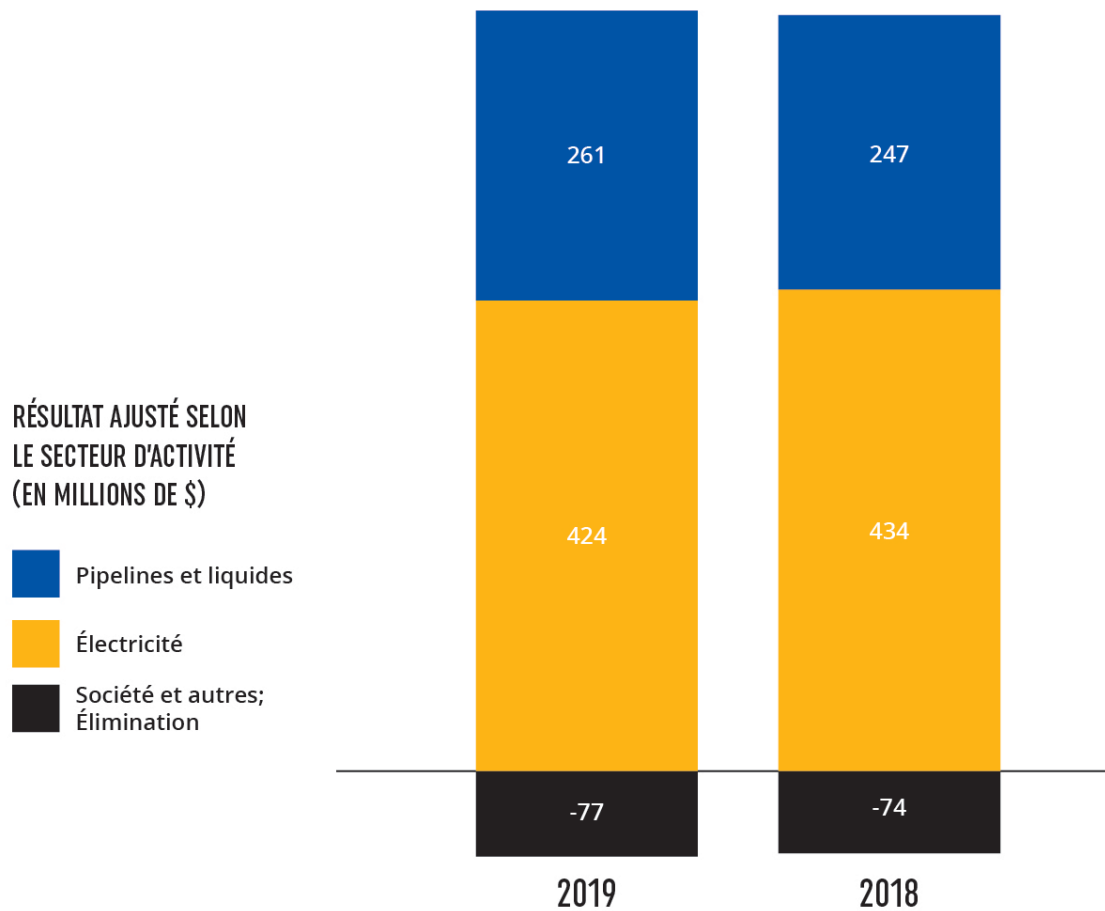
	Rémunération en espèces totale (en \$)		Capitaux propres (en \$)		Rémunération directe totale (en \$)
	Salaire	Primes incitatives à court terme	Prime incitative à moyen terme	Prime incitative à long terme	
Nancy C. Southern	899 000	1 258 600	409 886	435 684	3 003 170
Dennis A. DeChamplain	424 778	287 680	520 870	67 028	1 300 356
Siegfried W. Kiefer	797 863	719 200	556 377	67 028	2 140 468
George J. Lidgett	482 500	290 000	277 343	33 514	1 083 357
Wayne K. Stensby	434 396	294 345	278 188	33 514	1 040 443

Composition de la rémunération en 2019



Rémunération liée au rendement financier

Le tableau qui suit présente le résultat ajusté pour les deux derniers exercices (total et par secteur d'activité) par rapport à la rémunération directe totale versée aux membres de la haute direction visés.

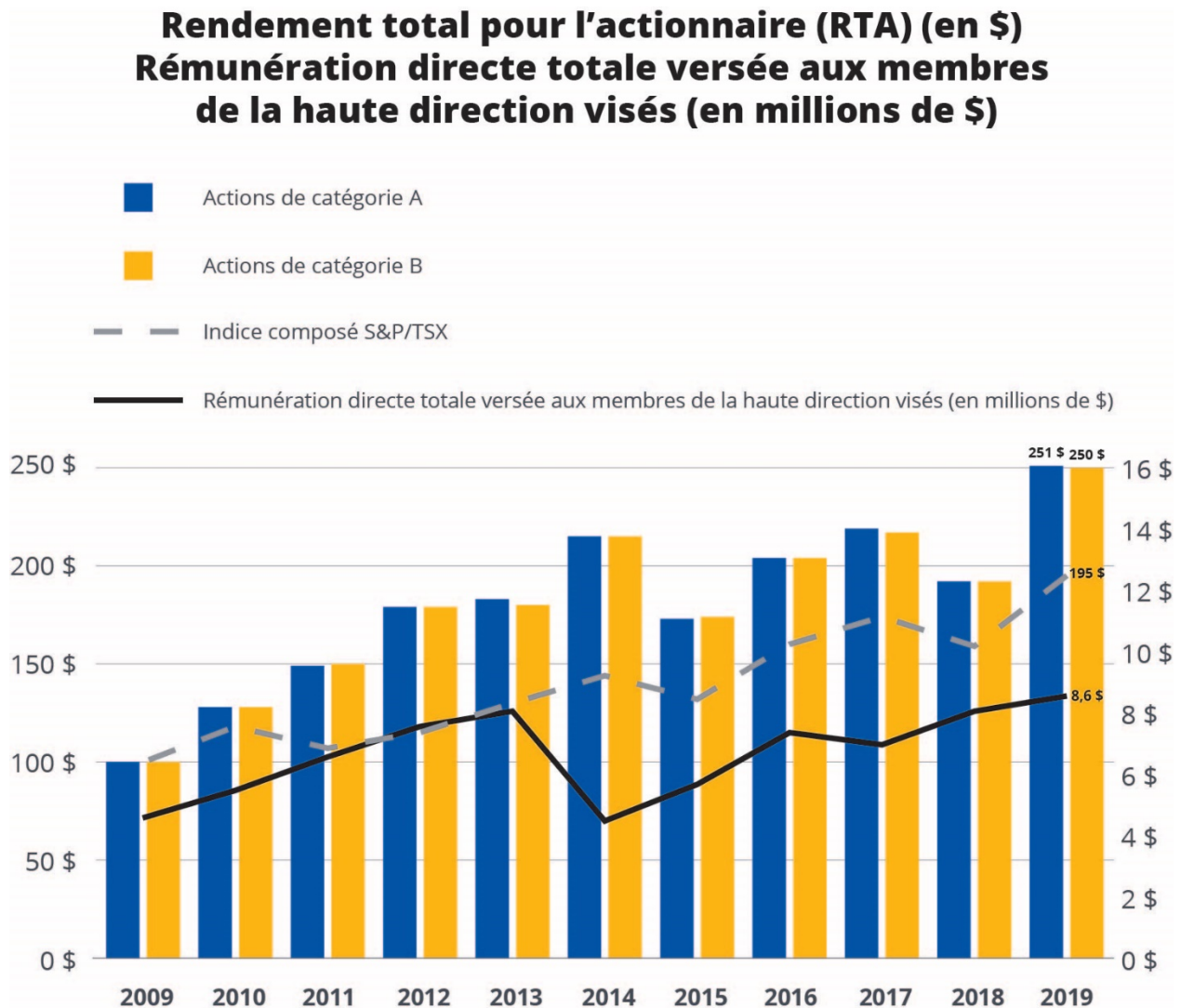


(En millions de \$)	2019	2018
Résultat ajusté	608	607
Rémunération directe totale versée aux membres de la haute direction visés	8,6	8,1
Pourcentage du résultat ajusté	1,4 %	1,3 %

Rémunération liée au rendement obtenu par les actionnaires

Le graphique ci-après compare la valeur cumulative d'un placement de 100 \$ dans les actions de catégorie A et dans les actions de catégorie B de Canadian Utilities (en supposant le réinvestissement des dividendes) le 1^{er} janvier 2009 à la valeur cumulative d'un placement de 100 \$ dans l'indice composé S&P/TSX pendant la même période.

Le graphique indique également la rémunération directe totale versée aux membres de la haute direction visés au cours de chacun des onze derniers exercices.



La rémunération directe totale comprend ce qui suit :

- salaire de base
- primes incitatives à court terme
- valeur à la date d'attribution des primes incitatives à moyen terme
- valeur à la date d'attribution des primes incitatives à long terme



NANCY C. SOUTHERN

Présidente exécutive du conseil d'administration

Calgary, Canada

Années de service 30

Âge 63 ans

M^{me} Southern est présidente exécutive du conseil d'administration de Canadian Utilities et présidente du conseil et chef de la direction d'ATCO. Elle est responsable de l'orientation stratégique, de la vision et de la gouvernance de Canadian Utilities. Elle relève du conseil d'administration et est administratrice de Canadian Utilities depuis 1990.

Sous la direction de M^{me} Southern, le résultat ajusté a augmenté pour passer de 428 millions de dollars en 2009 à 608 millions de dollars en 2019 (une augmentation de 42 pour cent). Le total de l'actif de Canadian Utilities a augmenté pour passer d'environ 9 milliards de dollars en 2009 à 20 milliards de dollars en 2019.

RÉMUNÉRATION

	2019 (en \$)	2018 (en \$)	2017 (en \$)
En espèces			
Salaire de base	899 000	875 000	881 000
Primes incitatives à court terme	1 258 600	1 050 000	881 000
Rémunération en espèces totale	2 157 600	1 925 000	1 762 000
Capitaux propres			
Prime incitative à moyen terme	409 886	384 596	295 109
Prime incitative à long terme			
Options sur actions	217 842	53 243	113 829
Droits à la plus-value d'actions	217 842	53 243	113 829
Total des capitaux propres	845 570	491 082	522 767
Rémunération directe totale	3 003 170	2 416 082	2 284 767

CONTRAT DE TRAVAIL

M^{me} Southern a conclu un contrat de travail avec Canadian Utilities qui est passé en revue et approuvé régulièrement. À l'heure actuelle, il a été prolongé jusqu'au 28 février 2024. Le contrat comprend des indemnités d'assurance si M^{me} Southern décède ou devient invalide avant de prendre sa retraite ou si son emploi prend fin. Le montant est calculé d'après son salaire au moyen de formules qui tiennent compte des montants qui lui sont payables aux termes des polices d'assurance-vie collectives et des programmes de revenu en cas d'invalidité de Canadian Utilities. Il comprend aussi des prestations de retraite complémentaires, qui sont décrites à la page 56.



DENNIS A. DECHAMPLAIN

Vice-président principal et chef des finances

Calgary, Canada

Années de service 27

Âge 56 ans

M. DeChamplain est vice-président principal et chef des finances de Canadian Utilities et d'ATCO. Il est chargé des finances, de la comptabilité, de la trésorerie, de la fiscalité, de la caisse de retraite et de la gestion des risques, des technologies de l'information et de la gestion de l'audit interne. Il a été nommé à son poste actuel en 2017.

RÉMUNÉRATION

	2019 (en \$)	2018 (en \$)	2017 (en \$)
En espèces			
Salaire de base	424 778	333 267	321 885
Primes incitatives à court terme	287 680	240 625	162 852
Rémunération en espèces totale	712 458	573 892	484 737
Capitaux propres			
Prime incitative à moyen terme	520 870	260 723	291 122
Prime incitative à long terme			
Options sur actions	33 514	4 096	7 567
Droits à la plus-value d'actions	33 514	4 096	7 567
Total des capitaux propres	587 898	268 915	306 256
Rémunération directe totale	1 300 356	842 807	790 993



SIEGFRIED W. KIEFER

Président et chef de la direction

Calgary, Canada

Années de service 37

Âge 61 ans

M. Kiefer est président et chef de la direction de Canadian Utilities et président d'ATCO. Il est chargé de mener l'élaboration et l'exécution de la stratégie de croissance de Canadian Utilities et de veiller à ce qu'elle corresponde aux objectifs à court et à long terme. Il est entré au service d'ATCO en 1983 et a occupé des postes de plus en plus importants au sein d'ATCO et de Canadian Utilities. Il a été nommé au poste de président et chef de la direction de Canadian Utilities en 2019.

RÉMUNÉRATION

	2019 (en \$)	2018 (en \$)	2017 (en \$)
En espèces			
Salaire de base	797 863	732 813	695 990
Primes incitatives à court terme	719 200	437 500	330 375
Rémunération en espèces totale	1 517 063	1 170 313	1 026 365
Capitaux propres			
Prime incitative à moyen terme	556 377	518 694	565 189
Prime incitative à long terme			
Options sur actions	33 514	8 191	17 512
Droits à la plus-value d'actions	33 514	8 191	17 512
Total des capitaux propres	623 405	535 076	600 213
Rémunération directe totale	2 140 468	1 705 389	1 626 578

CONTRAT DE TRAVAIL

M. Kiefer a conclu un contrat de travail avec Canadian Utilities dans son nouveau poste de chef de la direction de Canadian Utilities. Son contrat de travail a pris effet le 1^{er} mars 2019 et est passé en revue régulièrement. Il s'applique jusqu'au 28 février 2022. Le contrat comprend des indemnités d'assurance si M. Kiefer décède ou devient invalide avant de prendre sa retraite ou si son emploi prend fin. Le montant est fondé sur le salaire de M. Kiefer et est calculé au moyen de formules qui tiennent compte des montants qui lui sont payables aux termes des polices d'assurance-vie collectives et des programmes de revenu en cas d'invalidité de Canadian Utilities. Il comprend aussi des prestations de retraite complémentaires, qui sont décrites à la page 56.



GEORGE J. LIDGETT

Vice-président principal et directeur général, Services d'utilité publique

Calgary, Canada

Années de service 34

Âge 58 ans

M. Lidgett est vice-président principal et directeur général, Services d'utilité publique de Canadian Utilities Il supervise les services publics de gaz naturel et d'électricité de la société en Alberta et dans le Nord du Canada dans le but d'étoffer les antécédents d'excellence opérationnelle et réglementaire de Canadian Utilities. M. Lidgett est entré au service d'ATCO en 1985 et a occupé divers postes de leadership au sein de Canadian Utilities et d'ATCO. Il a été nommé à son poste actuel en juillet 2019

RÉMUNÉRATION

	2019 (en \$)	2018 (en \$)	2017 (en \$)
En espèces			
Salaire de base	482 500	468 750	441 250
Primes incitatives à court terme	290 000	230 000	275 000
Rémunération en espèces totale	772 500	698 750	716 250
Capitaux propres			
Prime incitative à moyen terme	277 343	254 037	270 080
Prime incitative à long terme			
Options sur actions	16 757	4 096	8 756
Droits à la plus-value d'actions	16 757	4 096	8 756
Total des capitaux propres	310 857	262 229	287 592
Rémunération directe totale	1 083 357	960 979	1 003 842



WAYNE K. STENSBY

Vice-président principal, Développement de l'entreprise

Calgary, Canada

Années de service 31

Âge 53 ans

M. Stensby est vice-président principal, Développement de l'entreprise au sein de Canadian Utilities. Il est chargé de faire croître le portefeuille de placements de la société dans des infrastructures énergétiques de premier ordre sur des marchés mondiaux stratégiques, des activités en cours de Canadian Utilities dans le stockage de l'énergie et le réseau hydraulique industriel, ainsi que des relations avec les gouvernements et les Autochtones. M. Stensby s'est joint à ATCO en 1988 et a occupé divers postes de leadership au sein de Canadian Utilities et d'ATCO. Il a été nommé à son poste actuel en juillet 2019.

RÉMUNÉRATION

	2019 (en \$)	2018 (en \$)	2017 (en \$)
En espèces			
Salaire de base	434 396	450 000	442 500
Primes incitatives à court terme	294 345	250 000	200 000
Rémunération en espèces totale	728 741	700 000	642 500
Capitaux propres			
Prime incitative à moyen terme	278 188	257 970	274 370
Prime incitative à long terme			
Options sur actions	16 757	4 096	8 756
Droits à la plus-value d'actions	16 757	4 096	8 756
Total des capitaux propres	311 702	266 162	291 882
Rémunération directe totale	1 040 443	966 162	934 382

DÉTAILS DE LA RÉMUNÉRATION POUR 2019

Tableau sommaire de la rémunération

Le tableau ci-après résume la rémunération totale de chacun des membres de la haute direction visés reçue ou attribuée au cours des exercices clos les 31 décembre 2017, 2018 et 2019. En 2019, tous les membres de la haute direction visés ont joué un double rôle, exerçant des fonctions à la fois pour Canadian Utilities et pour ATCO, notre société mère. Font exception George J. Lidgett pour tout 2019, et Wayne K. Stensby dans son poste précédent de directeur général, Secteur d'activité mondial Électricité, jusqu'au 30 juin 2019. Le tableau ci-après illustre la répartition des dépenses liées à la rémunération des membres de la haute direction qui ont joué un double rôle au cours des trois derniers exercices.

	Somme versée par Canadian Utilities	Somme versée par ATCO	Total combiné déclaré par ATCO dans sa circulaire de sollicitation de
2019	89,9 %	10,1 %	100 %
2018	87,5 %	12,5 %	100 %
2017	88,1 %	11,9 %	100 %

La rémunération de M. Lidgett est entièrement prise en charge par Canadian Utilities. La rémunération de M. Stensby a été entièrement prise en charge par Canadian Utilities pour la partie de l'année au cours de laquelle il était directeur général, Secteur d'activité mondial Électricité. Nous mentionnons ci-après la rémunération que les membres de la haute direction visés ont reçue de Canadian Utilities.

				Rémunération versée dans le cadre d'un régime incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres				
Salaire	Attributions fondées sur des actions ¹	Attributions fondées sur des options ^{2,3}	Régimes incitatifs annuels	Régimes incitatifs à long terme	Valeur du régime de retraite ⁴	Autre rémunération ⁵	Rémunération totale	
Nancy C. Southern								
Présidente exécutive du conseil d'administration								
2019	899 000	409 886	435 684	1 258 600	S.o.	(2 203 557) ⁶	31 465	831 078
2018	875 000	384 596	106 486	1 050 000	S.o.	1 049 206	30 625	3 495 913
2017	881 000	295 109	227 658	881 000	S.o.	2 123 597	30 835	4 439 199
Dennis A. DeChamplain								
Vice-président principal et chef des finances								
2019	424 778	520 870	67 028	287 680	S.o.	24 480	14 448	1 339 284
2018	333 267	260 723	8 192	240 625	S.o.	23 188	6 207	872 202
2017	321 885	291 122	15 134	162 852	S.o.	24 420	0	815 413
Siegfried W. Kiefer								
Présidente et chef de la direction								
2019	797 863	556 377	67 028	719 200	S.o.	(876 676) ⁷	27 925	1 291 717
2018	732 813	518 694	16 382	437 500	S.o.	382 851	25 649	2 113 889
2017	695 990	565 189	35 024	330 375	S.o.	339 222	24 360	1 990 160
George J. Lidgett								
Vice-président principal et directeur général, Services d'utilité publique								
2019	482 500	277 343	33 514	290 000	S.o.	203 535	5 438	1 292 330
2018	468 750	254 037	8 192	230 000	S.o.	251 971	3 516	1 216 466
2017	441 250	270 080	17 512	275 000	S.o.	3 793 756	2 531	4 800 129
Wayne K. Stensby								
Vice-président principal, Développement de l'entreprise								
2019	434 396	278 188	33 514	294 345	S.o.	90 693	15 204	1 146 340
2018	450 000	257 970	8 192	250 000	S.o.	83 278	15 750	1 065 190
2017	442 500	274 370	17 512	200 000	S.o.	412 069	15 488	1 361 939

- 1 La juste valeur à la date d'attribution des PIMT attribuées au cours des trois derniers exercices a été déterminée en consultation avec nos conseillers indépendants. La juste valeur comptable est fondée sur la pleine valeur du cours au moment de l'attribution et la juste valeur à la date d'attribution utilisée aux fins de l'analyse de la rémunération tient compte d'un escompte appliqué en fonction des critères de rendement qui doivent être respectés afin que la PIMT soit acquise. La valeur des attributions fondées sur des actions comprend les dividendes reçus au cours de l'année civile concernée.

	2019	2018	2017	
	Juillet	Mars	Mars	Juin
Hypothèses relatives aux PIMT				
Juste valeur à la date d'attribution	23,38	22,10	25,22	27,00
Juste valeur comptable	35,97	34,00	38,80	41,54

En 2017, des attributions fondées sur des actions ont été accordées à M. DeChamplain en raison de son rendement lorsqu'il était directeur principal du service des finances. Des attributions fondées sur des actions supplémentaires lui ont été accordées après sa nomination au poste de vice-président principal et chef des finances.

- 2 Les valeurs des options indiquées pour les trois derniers exercices correspondent aux justes valeurs à la date d'attribution calculées au moyen de la méthode Black-Scholes, soit la méthode qui est aussi utilisée pour calculer les justes valeurs comptables. Les hypothèses utilisées s'établissaient comme suit :

	2019	2018	2017	
	Novembre	Mars	Mars	Juin
Hypothèses relatives aux options				
Durée prévue (en années)	6,8	6,9	6,9	6,9
Taux de rendement exempt de risque	1,47 %	1,96 %	1,21 %	1,12 %
Volatilité	17,53 %	9,92 %	13,09 %	10,91 %
Rendement des actions	4,27 %	4,61 %	3,76 %	3,44 %

Les valeurs des DPVA indiquées pour les trois derniers exercices correspondent aux justes valeurs à la date d'attribution calculées au moyen de la méthode Black-Scholes, la même méthode utilisée pour calculer les justes valeurs comptables. Les hypothèses utilisées s'établissaient comme suit :

	2019	2018	2017	
	Novembre	Mars	Mars	Juin
Hypothèses relatives aux PIMT				
Durée prévue (en années)	6,0	6,1	6,1	6,1
Taux de rendement exempt de risque	1,47 %	1,96 %	1,21 %	1,12 %
Volatilité	18,29 %	7,69 %	10,17 %	8,27 %
Rendement des actions	4,27 %	4,61 %	3,76 %	3,44 %

En 2017, des DPVA et des attributions fondées sur des options ont été accordées à M. DeChamplain en raison de son rendement lorsqu'il était directeur principal du service des finances. Des DPVA et des attributions fondées sur des options supplémentaires lui ont été accordées après sa nomination au rôle de vice-président principal et chef des finances.

- 3 Total des options sur actions et des droits à la plus-value d'actions de Canadian Utilities.
- 4 Estimée au moyen d'une formule prescrite fondée sur plusieurs hypothèses. Comprend également d'autres éléments rémunératoires connexes. M. Lidgett a adhéré au régime de retraite complémentaire pour toutes les années de service à compter de 2017.
- 5 Contribution de l'employeur au plan d'achat d'actions des employés.
- 6 Baisse de valeur en raison d'un changement dans la date de retraite supposée.
- 7 Baisse de valeur résultant de l'effet combiné de la hausse de la limite de service prévue par le régime de retraite complémentaire des employés et un changement dans la date de retraite supposée.

Attributions fondées sur des actions et des options en circulation

Le tableau suivant indique les attributions effectuées dans le cadre d'un régime incitatif en cours au 31 décembre 2019 pour chaque membre de la haute direction visé.

Attributions fondées sur des options						Attributions fondées sur des actions		
Nombre de titres sous-jacents aux options non levées		Prix de levée de l'option (en \$)	Date d'expiration de l'option	Valeur des options en jeu non exercées ³ (en \$)		Nombre d'actions non acquises	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les droits n'ont pas été acquis ⁴ (en \$)	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été acquis et qui ne sont ni versées ni distribuées (en \$)
Options ¹	DPVA ²					PIMT		
Nancy C. Southern								
2019	65 000	65 000	38,97	15-11-29	26 000	15 000	587 550	S.o.
2018	65 000	65 000	34,13	15-03-28	655 200	15 000	587 550	S.o.
2017	65 000	65 000	38,07	15-03-27	143 000	10 000	391 700	S.o.
2016	62 500	62 500	36,08	26-03-25	386 250	S.o.	S.o.	S.o.
2015	50 000	50 000	40,78	15-03-25	0	S.o.	S.o.	S.o.
2014	50 000	50 000	39,45	15-03-24	0	S.o.	S.o.	S.o.
2013	60 000	60 000	39,04	15-03-23	16 200	S.o.	S.o.	S.o.
2012	50 000	50 000	33,18	15-03-22	599 000	S.o.	S.o.	S.o.
2011	25 000	25 000	24,74	15-03-21	721 750	S.o.	S.o.	S.o.
Dennis A. DeChamplain								
2019	10 000	10 000	38,97	15-11-29	4 000	20 000	783 400	S.o.
2018	5 000	5 000	34,13	15-03-28	50 400	10 000	391 700	S.o.
2017	4 000	4 000	41,54	25-06-27	0	8 000	313 360	S.o.
2017	1 000	1 000	38,07	15-03-27	2 200	2 000	78 340	S.o.
2016	3 000	3 000	36,08	26-03-25	18 540	S.o.	S.o.	S.o.
2015	1 000	1 000	40,78	15-03-25	0	S.o.	S.o.	S.o.
2014	1 500	1 500	39,45	15-03-24	0	S.o.	S.o.	S.o.
2013	2 000	2 000	39,04	15-03-23	540	S.o.	S.o.	S.o.
2012	2 000	2 000	33,18	15-03-22	23 960	S.o.	S.o.	S.o.
2011	2 000	2 000	24,74	15-03-21	57 740	S.o.	S.o.	S.o.
Siegfried W. Kiefer								
2019	10 000	10 000	38,97	15-11-29	4 000	20 000	783 400	S.o.
2018	10 000	10 000	34,13	15-03-28	100 800	20 000	783 400	S.o.
2017	10 000	10 000	38,07	15-03-27	22 000	20 000	783 400	S.o.
2016	7 500	7 500	36,08	26-03-25	46 350	S.o.	S.o.	S.o.
2015	7 500	7 500	40,78	15-03-25	0	S.o.	S.o.	S.o.
2014	10 000	10 000	39,45	15-03-24	0	S.o.	S.o.	S.o.
2013	10 000	10 000	39,04	15-03-23	2 700	S.o.	S.o.	S.o.
2012	7 500	7 500	33,18	15-03-22	89 850	S.o.	S.o.	S.o.
2011	5 000	5 000	24,74	15-03-21	144 350	S.o.	S.o.	S.o.
George J. Lidgett								
2019	5 000	5 000	38,97	15-11-29	2 000	10 000	391 700	S.o.
2018	4 000	4 000	34,13	15-03-28	40 320	10 000	391 700	S.o.
2017	5 000	5 000	38,07	15-03-27	11 000	10 000	391 700	S.o.
2016	1 500	1 500	36,08	26-03-25	9 270	S.o.	S.o.	S.o.
2015	1 000	1 000	40,78	15-03-25	0	S.o.	S.o.	S.o.
Wayne K. Stensby								
2019	5 000	5 000	38,97	15-11-29	2 000	10 000	391 700	S.o.
2018	5 000	5 000	34,13	15-03-28	50 400	10 000	391 700	S.o.
2017	5 000	5 000	38,07	15-03-27	11 000	10 000	391 700	S.o.
2016	2 500	2 500	36,08	26-03-25	15,450	S.o.	S.o.	S.o.
2015	1 000	1 000	36,78	15-05-25	4 780	S.o.	S.o.	S.o.
2014	2 000	2 000	39,45	15-03-24	0	S.o.	S.o.	S.o.
2013	1 000	1 000	39,04	15-03-23	270	S.o.	S.o.	S.o.
2012	1 000	1 000	34,80	15-08-22	8 740	S.o.	S.o.	S.o.

¹ Options visant l'achat d'actions de catégorie A de Canadian Utilities.

² Droits à la plus-value d'actions fondés sur des actions de catégorie A de Canadian Utilities.

³ La différence entre la valeur marchande, au 31 décembre 2019, des actions de catégorie A de Canadian Utilities (39,17 \$) sous-jacentes aux attributions fondées sur des options et le prix d'exercice des attributions fondées sur des options.

⁴ D'après la valeur marchande au 31 décembre 2019 des actions de catégorie A de Canadian Utilities (39,17 \$).

Le tableau suivant indique le total des avoirs et la valeur des options et des DPVA détenus par les membres de la haute direction visés à la fin de l'exercice et les options et les DPVA qu'ils ont exercés en 2019.

Total des avoirs et valeurs des options et des DPVA détenus au 31 décembre 2019					Options et DPVA exercés en 2019	
Nombre d'options/ de DPVA non exercés			Valeur des options/ DPVA en jeu non exercés (en \$)		Nombre de titres acquis à l'exercice	Valeur totale réalisée (en \$)
Exerçables	Non exerçables		Exerçables	Non exerçables		
Nancy C. Southern						
En 2019, M ^{me} Southern a exercé						
• 75 000 options et 75 000 DPVA visant des actions sans droit de vote de catégorie A de Canadian Utilities.						
Actions de catégorie A de Canadian Utilities						
Options	301 500	191 000	878 470	395 230	75 000	938 521
DPVA	301 500	191 000	878 470	395 230	S.o.	950 625
Dennis A. DeChamplain						
M. DeChamplain n'a exercé aucune option ni aucun DPVA en 2019.						
Actions de catégorie A de Canadian Utilities						
Options	13 100	18 400	52 162	26 528	S.o.	S.o.
DPVA	13 100	18 400	52 162	26 528	S.o.	S.o.
Siegfried W. Kiefer						
En 2019, M. Kiefer a exercé ce qui suit :						
• 5 000 options et 5 000 DPVA visant des actions de catégorie A de Canadian Utilities.						
Actions de catégorie A de Canadian Utilities						
Options	49 000	28 500	146 835	58 190	5 000	81 775
DPVA	49 000	28 500	146 835	58 190	S.o.	80 625
George J. Lidgett						
En 2019, M. Lidgett a exercé ce qui suit :						
• 1 000 options et 1 000 DPVA visant des actions de catégorie A de Canadian Utilities.						
Actions de catégorie A de Canadian Utilities						
Options	3 700	12 800	4 981	26 314	1 000	5 657
DPVA	3 700	12 800	4 981	26 314	S.o.	5 540
Wayne K. Stensby						
M. Stensby n'a exercé aucune option ni aucun DPVA en 2019.						
Actions de catégorie A de Canadian Utilities						
Options	9 300	13 200	18 292	28 028	S.o.	S.o.
DPVA	9 300	13 200	18 292	28 028	S.o.	S.o.

Attributions effectuées dans le cadre d'un régime incitatif – valeur acquise ou gagnée durant l'exercice

Le tableau suivant présente les attributions effectuées dans le cadre d'un régime incitatif acquises et gagnées par chacun des membres de la haute direction visés en 2019.

Exercice clos le 31 décembre 2019	Attributions fondées sur des options		Attributions fondées sur des actions		Rémunération versée dans le cadre d'un régime incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres
	Somme acquise au cours de l'exercice (en \$)		Valeur acquise au cours de l'exercice (en \$)		Valeur gagnée au cours de l'exercice (en \$)
	Options ¹	DPVA ²			
Nancy C. Southern	31 870	31 870	59 178		1 258 600
Dennis A. DeChamplain	2 278	2 278	199 100		287 680
Siegfried W. Kiefer	4 700	4 700	343 987		719 200
George J. Lidgett	2 134	2 134	116 458		290 000
Wayne K. Stensby	2 262	2 262	117 304		294 345

1 Options visant l'achat d'actions de catégorie A de Canadian Utilities.

2 Droits à la plus-value d'actions fondés sur des actions de catégorie A de Canadian Utilities.

Renseignements sur le régime de rémunération fondé sur des titres de capitaux propres

	Actions sans droit de vote devant être émises au moment de la levée d'options en circulation	Moyenne pondérée prix de levée d'options en circulation	Actions sans droit de vote disponibles à des fins d'émission dans le cadre de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres (sans tenir compte des options en circulation)	Nombre total d'actions sans droit de vote en circulation	Actions sans droit de vote devant être émises au moment de la levée d'options en circulation (pourcentage du nombre total d'actions sans droit de vote en circulation)	Actions sans droit de vote disponibles à des fins d'émission (pourcentage du total des actions sans droit de vote en circulation)
31 décembre 2019						
Canadian Utilities	809 450	36,91 \$	5 030 200	199 695 081	0,4 %	2,5 %
Le 10 mars 2020						
Canadian Utilities	799 650	36,89 \$	5 030 200	199 752 081	0,4 %	2,5 %

Primes versées dans le cadre d'un régime incitatif

Modalités des régimes d'options sur actions

	Canadian Utilities
Nombre maximal d'actions pouvant être émises :	• 12 800 000 actions de catégorie A de Canadian Utilities • (4,7 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B de Canadian Utilities en circulation au 31 décembre 2019)
Nombre de titres en circulation attribués :	• 9 373 250 actions de catégorie A de Canadian Utilities • (3,4 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B de Canadian Utilities en circulation au 31 décembre 2019)
Activité en 2019 :	• 134 000 options ont été attribuées • 104 450 actions sans droit de vote de catégorie A de Canadian Utilities ont été émises à la levée d'options • 17 300 options ont été annulées

Mesure de dilution

Le taux d'épuisement est calculé comme étant le nombre d'actions attribuées divisé par le nombre moyen pondéré de titres en circulation. Le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période correspond au nombre de titres en circulation au début de la période, rajusté en fonction du nombre de titres rachetés ou émis au cours de la période, multiplié par un facteur pondéré en fonction du temps. Le tableau suivant présente le taux d'épuisement au cours des trois derniers exercices.

31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
0,05 %	0,05 %	0,05 %

Prestations de retraite

Prestations déterminées

Le tableau suivant indique les prestations de retraite et les obligations accumulées au titre des prestations déterminées dans le cadre de l'ensemble des régimes de retraite enregistrés et des ententes complémentaires à l'intention de chacun des membres de la haute direction visés. Veuillez vous reporter à la page 55 pour obtenir de plus amples renseignements à propos de nos régimes de retraite.

	Nombre d'années de service décomptées	Prestations payables annuellement (en \$)		Valeur actualisée d'ouverture de l'obligation au titre des prestations déterminées (en \$)	Variation (en \$)	Variation (en \$)	Valeur actualisée de clôture de l'obligation au titre des prestations déterminées (en \$)
		À la fin de l'exercice	À 65 ans				
Nancy C. Southern	24,00	1 783 616	1 783 616	26 097 188	(2 203 557) ¹	4 583 261	28 476 892
Siegfried W. Kiefer	36,00	511 593	566 068	11 261 201	(876 676) ²	1 721 668	12 106 193
George J. Lidgett	34,17	291 868	298 987	6 786 780	203 535	1 082 949	8 073 264
Wayne K. Stensby	30,08	164 850	188 459	4 210 597	64 839	535 279	4 810 715

¹ Baisse de valeur en raison d'un changement dans la date de retraite supposée.

² Baisse de valeur résultant de l'effet combiné de la hausse de la limite de service prévue par le régime de retraite complémentaire des employés et un changement dans la date de retraite supposée.

Le nombre d'années de service décomptées correspond à la période de participation au régime de retraite du membre de la haute direction et sert à calculer les prestations de retraite.

Les prestations annuelles payables à la fin de l'exercice se fondent sur les années de service décomptées au titre des prestations déterminées et les gains moyens réels ouvrant droit à pension au 31 décembre 2019. Les prestations sont réduites si le membre de la haute direction visé est admissible à prendre sa retraite anticipée.

Les prestations annuelles payables à 65 ans sont fondées sur la moyenne réelle des gains ouvrant droit à pension au 31 décembre 2019 et sur le service prévu à 65 ans, jusqu'à concurrence de 35 ans de service (à l'exception du maximum prévu pour Siegfried W. Kiefer dans le cadre du régime de retraite complémentaire des employés).

La société calcule l'obligation au titre des prestations déterminées au moyen de la méthode prescrite par les IFRS et en fonction de la meilleure estimation que fait notre direction d'événements futurs qui influent sur le coût des prestations de retraite, y compris les hypothèses concernant l'ajustement du salaire de base à l'avenir.

La variation attribuable à des éléments rémunératoires comprend le coût des services, l'écart entre les gains réels et estimatifs, les incidences des modifications du régime et les prestations pour services passés.

La variation attribuable à des éléments non rémunératoires comprend les intérêts sur l'obligation, l'incidence de la modification des hypothèses et l'incidence de la modification de la part attribuée à Canadian Utilities, qui est passée de 87,5 pour cent en 2018 à 89,9 pour cent en 2019. Veuillez consulter la note 17, Avantages de retraite, de nos états financiers consolidés annuels de 2019 pour obtenir de plus amples renseignements à propos des méthodes et hypothèses utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations déterminées.

Cotisations déterminées

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les cotisations déterminées des membres de la haute direction visés.

	Valeur accumulée au début de l'exercice	Montant rémunérateur (en \$)	Valeur accumulée à la fin de l'exercice (en \$)
Dennis A. DeChamplain	593 569	24 480	755 658
Wayne K. Stensby	625 664	25 855	744 908

Le montant rémunérateur correspond à la cotisation de la société. Les participants sont responsables de leurs placements et peuvent investir des cotisations dans un éventail de fonds.

Cessation d'emploi et changement de contrôle

La cessation de l'emploi d'un membre de la haute direction est assujettie aux dispositions des lois applicables et de la common law puisqu'il n'existe aucun contrat de travail conclu par les membres de la haute direction visés, si ce n'est celui de M^{me} Southern et de M. Kiefer. Le tableau suivant indique comment un changement du statut d'emploi influe sur les différents volets de la rémunération.

Nous considérons qu'il y a *changement de contrôle* lorsque les porteurs de plus de 50 pour cent de nos actions de catégorie B acceptent une offre visant une partie ou la totalité de nos actions. Ce changement de contrôle pourra être conclu au moyen d'une offre publique d'achat ou par certains autres moyens, tant qu'il ne s'agit pas du résultat d'une opération en vue de convertir Canadian Utilities en une fiducie si nos actionnaires sont propriétaires de 50 pour cent ou plus des titres avec droit de vote de la fiducie.

Nous avons conclu un contrat de travail avec M^{me} Southern, présidente exécutive du conseil d'administration, et M. Kiefer, président et chef de la direction. Voir les pages 67 et 69 respectivement pour obtenir de plus amples renseignements.

Retraite	- Le salaire cesse. - L'allocation de retraite se fonde sur les années de service et représente au maximum un mois de salaire. - Les garanties d'assurance-santé du retraité débutent lorsqu'il prend sa retraite et continuent jusqu'à six mois après son décès. - La prime incitative annuelle est versée en proportion jusqu'à la date de la retraite. - L'ensemble des options et des droits à la plus-value d'actions acquis peuvent être exercés dans un délai de 24 mois suivant la date de la retraite ou à leur date d'expiration, si cette date est antérieure. - L'ensemble des options, des droits à la plus-value d'actions et des primes incitatives à moyen terme qui ne sont pas acquis sont perdus à la date de la retraite. - Les prestations de retraite sont établies en fonction de la participation au régime.
Démission	- Le salaire et les avantages sociaux cessent. - La prime incitative annuelle pour l'exercice en cours est perdue. - L'ensemble des options et des droits à la plus-value d'actions acquis peuvent être exercés dans un délai de 90 jours suivant la date de la démission ou à leur date d'expiration, si cette date est antérieure. - L'ensemble des options, des droits à la plus-value d'actions et des primes incitatives à moyen terme qui ne sont pas acquis sont perdus à la date de la démission. - Les prestations sont versées à leur valeur de rachat ou sous forme de prestations reportées.
Cessation	- Le salaire et les avantages sociaux cessent. - La prime incitative annuelle pour l'exercice en cours est perdue. - L'ensemble des options et des droits à la plus-value d'actions acquis peuvent être exercés dans un délai de 90 jours suivant la date de la cessation ou à leur date d'expiration, si cette date est antérieure. - L'ensemble des options, des droits à la plus-value d'actions et des primes incitatives à moyen terme qui ne sont pas acquis sont perdus à la date de cessation. - Les prestations sont versées à leur valeur de rachat ou sous forme de prestations reportées. - S'il y a lieu, l'indemnité de départ est accordée en fonction de ce que prévoient les normes du travail et la common law.
Changement de contrôle	- Aucune modification du salaire, des primes incitatives ou des avantages sociaux - L'ensemble des options et des droits à la plus-value d'actions acquis peuvent être exercés dans un délai de 90 jours suivant le changement de contrôle ou à leur date d'expiration, si cette date est antérieure. - L'ensemble des options et des droits à la plus-value d'actions non acquis deviennent acquis et peuvent être exercés dans un délai de 90 jours suivant la date du changement de contrôle ou à la date de leur expiration, si cette date est antérieure. - Toutes les primes incitatives à moyen terme qui ne sont pas acquises deviennent acquises à la date précédant le changement de contrôle.

Le tableau ci-après présente les sommes supplémentaires qui auraient été versées aux membres de la haute direction visés si leur emploi avait pris fin le 31 décembre 2019 en raison d'un départ à la retraite, d'une démission, d'une cessation d'emploi ou d'un changement de contrôle.

	Sommes supplémentaires	Retraite (en \$)	Démission (en \$)	Cessation (en \$)	Changement de contrôle (en \$)
Nancy C. Southern					
Versement en espèces					
Attributions fondées sur des actions					2 357 260
Prestations de retraite					
Avantages sociaux					
Avantages indirects					
Total					2 357 260
Dennis A. DeChamplain					
Versement en espèces					
Attributions fondées sur des actions					1 619 856
Prestations de retraite					
Avantages sociaux					
Avantages indirects					
Total					1 619 856
Siegfried W. Kiefer					
Versement en espèces					
Attributions fondées sur des actions					2 466 580
Prestations de retraite					
Avantages sociaux					
Avantages indirects					
Total					2 466 580
George J. Lidgett					
Versement en espèces					
Attributions fondées sur des actions					1 227 728
Prestations de retraite					
Avantages sociaux					
Avantages indirects					
Total					1 227 728
Wayne K. Stensby					
Versement en espèces					
Attributions fondées sur des actions					1 231 156
Prestations de retraite					
Avantages sociaux					
Avantages indirects					
Total					1 231 156

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants

Canadian Utilities, ATCO et leurs filiales ont souscrit une assurance d'une limite globale annuelle de 200 millions de dollars. La garantie des administrateurs et des dirigeants est de 200 millions de dollars, la garantie à l'égard de Canadian Utilities, d'ATCO et de leurs filiales se limitant à 175 millions de dollars. Canadian Utilities a versé une prime de 425 197 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Aucune partie de la prime n'a été versée par un administrateur ou un dirigeant. Canadian Utilities prend en charge la première tranche de 1 million de dollars de toute réclamation portant sur des titres et la première tranche de 500 000 \$ de tout autre sinistre. Il n'y a aucune franchise à l'égard des réclamations présentées contre un administrateur ou un dirigeant.

Prêts consentis aux administrateurs et dirigeants

Canadian Utilities ne consent aucun prêt à ses administrateurs ou membres de la haute direction, sauf dans les cas suivants :

- le membre de la haute direction est muté à la demande de la société d'un endroit de travail à un autre et pourrait nécessiter un financement-relais ou un prêt pour combler l'écart des frais entre les marchés.
- le membre de la haute direction a besoin d'une avance pour financer d'importantes dépenses devant être engagées au nom de la société et qui seront réglées par la présentation d'un compte de frais.

Les politiques internes donnent des précisions sur le traitement de ces dérogations.

Propositions des actionnaires

Canadian Utilities doit recevoir les propositions devant être incluses dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction en vue de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires au plus tard le 10 décembre 2020.

Autres renseignements

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements à propos de Canadian Utilities sur SEDAR, au www.sedar.com. La notice annuelle datée du 26 février 2020 renferme des renseignements sur l'entreprise de Canadian Utilities. Les états financiers et le rapport de gestion de Canadian Utilities pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 renferment des renseignements financiers.

On peut se procurer sur demande des exemplaires de ces documents et des exemplaires supplémentaires de la présente circulaire en s'adressant au service de relations avec les investisseurs, au 3rd Floor, West Building, 5302, Forand Street S.W., Calgary (Alberta) T3E 8B4.

On peut aussi obtenir des renseignements sur la société, y compris notre engagement envers la protection de la vie privée, sur le site Web de Canadian Utilities, au www.canadianutilities.com.

Le contenu et l'envoi de la présente circulaire ont reçu l'approbation du conseil d'administration de Canadian Utilities.

Le 10 mars 2020

[Signé par C. Gear]

Carol Gear
Secrétaire générale

ANNEXE A – MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Canadian Utilities Limited (la « société ») assume la gestion de la société et supervise la conduite des affaires de la société et les activités des membres de la direction responsables de la gestion quotidienne de l'entreprise.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Le conseil exerce ses fonctions en se réservant certains pouvoirs et en en déléguant certains autres aux membres de la direction. Le conseil conserve pour lui la responsabilité de diriger les affaires qui le concernent, dont le choix de son président, la planification de sa composition et de sa taille, la mise en nomination des candidats à l'élection au poste d'administrateur, la détermination de l'indépendance des membres du conseil, la formation des comités du conseil, l'établissement de la rémunération des administrateurs, les discussions périodiques sur les questions d'intérêt de façon libre et indépendante de toute influence de la direction et l'évaluation de l'efficacité du conseil, des comités et des administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités. Sous réserve des statuts constitutifs et des règlements internes de la société ainsi que des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »), le conseil peut mettre sur pied des comités du conseil, demander leur avis et leur déléguer certains pouvoirs, certaines obligations et certaines responsabilités.

RESPONSABILITÉS

Les responsabilités premières du conseil sont d'augmenter et de préserver à long terme la valeur de l'avoir des actionnaires et de veiller à ce que la société respecte ses obligations en permanence et exploite son entreprise de manière prudente et fiable. Dans l'exercice de son mandat, le conseil doit également prendre en considération les intérêts légitimes que d'autres parties concernées, comme les employés, la clientèle et les collectivités, peuvent avoir dans la société. De manière générale, la gestion de la société demande la participation du conseil à l'égard de la planification stratégique, de la gestion et de la minimisation du risque, de la nomination des membres de la haute direction, de la planification de la communication de l'information et de l'intégrité des contrôles internes. Plus particulièrement, le conseil doit faire ce qui suit :

- a. s'assurer, dans la mesure du possible, que le chef de la direction et les autres membres de la haute direction sont intègres et créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de l'organisation;
- b. adopter un processus de planification stratégique et approuver, au moins une fois par année, un plan stratégique qui prend en compte, notamment, les occasions d'affaires et les risques de l'entreprise;
- c. définir les principaux risques de l'activité de la société et veiller à la mise en œuvre de systèmes appropriés de gestion de ces risques;
- d. planifier la relève (notamment, nommer, former et surveiller les membres de la haute direction);
- e. adopter une politique de communication de la société qui comporte des mesures permettant de recevoir les commentaires des parties intéressées;
- f. se pencher sur les systèmes internes de contrôle et de gestion de l'information de la société;
- g. élaborer la vision de la société en matière de gouvernance, notamment élaborer un ensemble de principes et de lignes directrices sur la gouvernance qui s'appliquent à la société en particulier;
- h. individuellement, il incombe à chaque membre du conseil d'assister aux réunions du conseil, d'examiner au préalable les documents remis en vue de la réunion et de remplir les autres attentes et responsabilités des administrateurs de la société telles qu'elles sont définies par le conseil.

MANDATS PARTICULIERS

Les obligations, responsabilités et mandats particuliers du conseil relèvent des catégories suivantes :

1. Exigences d'ordre juridique

- a. Le conseil doit veiller à ce que la société s'acquitte des obligations d'ordre juridique qui lui incombent, à rédiger adéquatement et à approuver les documents de la société et à voir à la tenue des dossiers et registres de celle-ci.
- b. La loi impose au conseil les obligations suivantes :
 - i. gérer les activités commerciales et les affaires internes de la société ou en surveiller la gestion;
 - ii. agir avec honnêteté et bonne foi dans l'intérêt de la société;
 - iii. faire preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont une personne raisonnable ferait montre dans un contexte similaire;
 - iv. agir conformément aux obligations prévues par la LCSA et les règlements pris en vertu de celle-ci, les statuts constitutifs et les règlements internes de la société et toute autre loi ou règlement pertinent.
- c. La loi impose au conseil d'administration l'obligation d'examiner certaines questions. Le conseil ne peut déléguer à la direction ou à un comité du conseil les pouvoirs suivants :
 - i. présentation aux actionnaires de toute question ou affaire nécessitant leur approbation;
 - ii. nomination d'un remplaçant pour combler une vacance au sein du conseil ou un poste d'auditeur ou nommer des administrateurs supplémentaires;
 - iii. émission de titres, sauf de la manière et selon les modalités autorisées par le conseil;
 - iv. déclaration de dividendes;
 - v. achat, rachat ou autre acquisition d'actions émises par la société, sauf de la manière et selon les modalités autorisées par le conseil;
 - vi. versement d'une commission à une personne pour qu'elle achète ou convienne d'acheter des actions de la société auprès de cette dernière ou de toute autre personne ou pour qu'elle trouve ou accepte de trouver des acquéreurs pour les actions de la société, sauf avec l'autorisation du conseil;
 - vii. approbation d'une circulaire de sollicitation de procurations relativement à la sollicitation de procurations par la direction de la société ou au nom de celle-ci;
 - viii. approbation de toute circulaire d'offre publique d'achat ou toute circulaire des administrateurs;
 - ix. approbation des états financiers annuels de la société;
 - x. adoption, modification ou abrogation des règlements administratifs.

2. Indépendance

Le conseil doit mettre en œuvre les procédures et les structures adéquates qui lui permettent de fonctionner de façon indépendante de la direction.

3. Planification stratégique

Le conseil est chargé de veiller à la fixation d'objectifs à long terme et à la mise en œuvre de procédés de planification stratégique pour la société et d'approuver, au moins une fois l'an, avec la collaboration directe de la direction ou par l'intermédiaire des comités du conseil, le plan stratégique au moyen duquel la société prévoit atteindre ses objectifs.

4. Gestion des risques

Le conseil a la responsabilité de comprendre les principaux risques associés à l'entreprise de la société, de trouver un juste équilibre entre les risques auxquels elle est exposée et le rendement possible à procurer aux actionnaires, et de s'assurer de l'existence de systèmes de contrôle et de gestion des risques efficaces pour assurer la viabilité à long terme de la société.

5. Nomination, formation et supervision des membres de la haute direction

Le conseil a les responsabilités suivantes :

- a. nommer le chef de la direction de la société, superviser et évaluer son rendement, établir sa rémunération et lui transmettre des avis et des conseils dans l'exécution de son mandat;
- b. approuver la nomination et la rémunération de tous les membres de la haute direction de la société;
- c. confirmer que les dispositions adéquates ont été prises en ce qui a trait à la formation et au perfectionnement des membres de la direction et à la relève organisée des membres de la direction.

6. Déclaration et communication

Le conseil a les responsabilités suivantes :

- a. s'assurer que la société a mis en place des politiques et des programmes lui permettant de communiquer de façon efficace avec ses actionnaires, d'autres parties concernées et le public en général;
- b. s'assurer que le rendement financier de la société est correctement communiqué aux actionnaires, aux autres porteurs de titres et aux autorités en valeurs mobilières à intervalles réguliers et en temps opportun;
- c. s'assurer que les résultats financiers de la société sont communiqués avec justesse et conformément aux principes comptables généralement reconnus;
- d. s'assurer de la communication en temps opportun de tout autre changement ayant un effet important sur la valeur de la société;
- e. chaque année, rendre compte aux actionnaires de la gestion par le conseil des affaires internes de la société au cours de l'année précédente.

7. Surveillance et adoption de mesures

Le conseil a les responsabilités suivantes :

- a. veiller à ce que la société soit exploitée en tout temps conformément aux lois et aux règlements applicables et selon les normes éthiques et morales les plus élevées;
- b. approuver et surveiller le respect des principales politiques et procédures en vertu desquelles la société est exploitée;
- c. veiller à ce que la société établisse des normes environnementales adéquates dans le cadre de son exploitation et se conforme aux lois et aux règlements en matière d'environnement;
- d. veiller à ce que la société ait instauré des programmes et des politiques adéquats en matière de santé et de sécurité des employés en milieu de travail;
- e. surveiller les progrès accomplis par la société dans l'atteinte de ses objectifs, et revoir et modifier son orientation, en réponse à l'évolution de la situation;
- f. prendre les mesures nécessaires lorsque le rendement de la société n'atteint pas les objectifs ou que d'autres événements particuliers le justifient;
- g. s'assurer que la société a mis en place des contrôles et des procédures de communication de l'information suffisants ainsi que des mécanismes de contrôle interne et des systèmes d'information;
- h. veiller à ce que le conseil reçoive des membres de la haute direction, et ce, en temps opportun, les renseignements et les données nécessaires qui lui permettent d'exécuter son mandat de façon efficace;
- i. adopter un code d'éthique et de conduite commerciale et surveiller l'application de ce code;
- j. évaluer chaque année la pertinence de ce mandat et y apporter les changements jugés nécessaires ou appropriés;
- k. procéder aux évaluations annuelles des membres du conseil d'administration, des comités du conseil et des administrateurs et adopter des mesures en conséquence.

8. Autres

La liste des obligations qui précèdent n'est pas exhaustive. Le conseil peut exercer toute autre activité conformément au présent mandat, aux statuts constitutifs et aux règlements internes de la société ainsi qu'à toute autre loi applicable, selon ce qu'il juge nécessaire ou pertinent.

ANNEXE B – SOCIÉTÉS COMPARABLES EN 2019

3M Company Canada
 AbbVie Canada Accenture
 Air Canada Airbus Canada
 Alberta Electric System Operator
 Alberta Energy Regulator Alberta
 Alberta Investment Management Corporation
 Alberta Teachers' Retirement Fund Board
 Albertsons Canada
 Alcoa Canada
 Algonquin Power and Utilities Corp. All
 Allstate Insurance Company of Canada AltaGas Ltd.
 AltaLink
 Alterna Savings & Credit Union Altex Energy
 Altex Energy
 Altus Group Limited Amadeus
 American Greetings Canada
 American Sugar Refining Canada Amex Canada, Inc.
 and Geoscientists BC ENMAX Corporation
 Aon Reed Stenhouse Inc.
 ArcelorMittal Longs Products Canada G.P
 Arrow Electronics Canada
 Arup Canada
 Astellas Pharma Canada, Inc.
 AstraZeneca Canada Inc.
 ATB Investor Services
 Axiom Infrastructure Inc.
 Banque Canadienne Impériale de Commerce
 Barrick Gold Corporation
 Bell Canada
 BGIS Global Integrated Solutions Canada LP
 BHP Billiton Canada Inc. BIC
 Bombardier Transport Canada inc.
 Bombardier Aerospace
 Bombardier Inc.
 BP Canada Energy Group ULC Brink's
 British Columbia Hydro and Power Authority
 British Columbia Investment Management Corporation
 Broadridge Financial Solutions Canada
 Bruce Power LP
 Bunge Canada C&J
 Caisse de dépôt et placement du Québec
 Calgary Co-operative Association Campbell
 Canada - VWR International Ltd.
 Canada Adare
 Canada Aimia Inc.
 Canada Amazon.com Canada
 Canada Health Infoway
 Canada Limited
 Canadian Natural Resources Limited
 Canadian Nuclear Laboratories
 Canadian Tire Financial Services

Capital Adecco Group
 Capital Power Corporation Cardinal
 Carlson Wagonlit Travel Canada
 Carmeuse Lime (Canada) Limited
 CCL Industries
 CDK Global Canada
 Celestica Inc
 Cenovus Energy Inc.
 Ceridian HCM, Inc.
 Chartwell Retirement Residences
 Chemin de fer du Canadien Pacifique Limitée
 Chevron Canada Resources (Upstream)
 CIBC Mellon Global Securities Services
 Company Canada
 Cineplex Inc.
 Cirque du Soleil Entertainment Group CN
 Clarks Canada CAE Inc
 CNA Canada
 CNH Industrial Canada
 CNOOC Petroleum North America ULC
 Cogeco Inc.
 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
 Company of Canada
 Computershare Trust Company of Canada
 Conoco
 Phillips Canada
 Core Laboratories Canada Ltd.
 Corix Group of Companies Corus Entertainment
 Crescent Point Energy Corp.
 CTBC Bank Corp (Canada) Dali
 Dassault Systèmes Canada Inc.
 DENSO Manufacturing Canada
 Dentons Canada LLP
 Devon Canada Corporation DHL
 DXC Technology Canada Dynacare
 Eaton Industries Canada Economical
 Element Fleet Management
 Emera Corp.
 Enbridge Inc.
 Encana Corporation
 ENGIE North America Engineers
 EPCOR Utilities Inc.
 Epsilon Canada
 Equifax Canada
 Equitable Life of Canada
 Ericsson Canada
 ESCO Corporation Canada
 Export Development Canada
 Facebook, Inc (Canada)
 FCA Canada Inc.
 FCT Insurance

Federated Co-Operatives Limited
 FGF Brands
 FGL Sports Ltd.
 Fiera Capital Corporation
 Finning International Inc.
 First Canada
 Fluor Canada Ltd.
 Foresters Financial
 FortisAlberta Inc.
 Fortune Brands Home & Security Canada
 Four Seasons Hotels and
 Resorts Galderma Canada, Inc
 Gaming Corporation
 GE Power Canada
 GE Renewable Energy Canada
 General Dynamics Land Systems -
 Canada General Electric Canada
 Genworth MI Canada Inc.
 Gibson Energy Inc.
 Gildan Activewear Inc
 Global Payments Canada
 Goldcorp Inc.
 Gore Mutual Insurance Company
 Great Canadian
 Groupe CGI inc.
 Groupe TMX Limitée
 H&R REIT
 H.W Siebens Charitable Foundation
 Health Canada Inc Cargill Limited
 Health Services
 Healthcare of Ontario Pension Plan Henry Schein
 Canada, Inc.
 Hilton Canada
 Hitachi Capital Canada Corp. HP Canada Co
 Hudson's Bay Husky Energy Inc.
 Hydro-Québec
 iA Groupe Financier
 IAMGOLD Corporation
 IBM Canada Ltd.
 ICF Canada Imperial Oil Ltd.
 Incorporated
 Ingersoll Rand Canada Innomar Strategies
 Insurance Company EDF Renewable Energy
 Insurance Corporation of British Columbia (ICBC)
 Intact Financial Corporation
 Intact Investment Management, Inc.
 Inter Pipeline Ltd.
 InterContinental Hotels Group Canada
 Interfor Canada
 International Game Technology Canada
 Investment Division
 Investment Management Corporation of Ontario
 IPEX Management Inc.
 Irving Oil Limited
 Ivari

J.D. Power Canada
 Jabil Canada Corporation
 JELD-WEN Canada
 Johnson and Johnson Canada
 Johnson Controls Canada
 Kal Tire
 Kantar Group
 KBR
 KCL - Kubota Canada Ltd.
 KGHM International Ltd.
 KI Canada
 Kinross Gold Corporation
 KONE Canada
 Kruger Inc.
 Lafarge Canada Inc.
 Land Title & Survey Authority of BC
 Laurentian Bank of Canada
 Ledcor Group of Companies
 Lehigh Hanson
 Liberty International Underwriters Canada
 LifeLabs
 Loblaw Companies Limited
 Longo's
 L'Oréal Canada Loto-Québec Lowe's Canada
 LoyaltyOne
 Lululemon Athletica Inc.
 Lynx Energy ULC
 Management Corporation
 Manulife Financial Corporation
 Maple Leaf Foods
 Mark's Work Wearhouse Ltd.
 Matrix Service Canada
 Mattel Canada
 McCain Foods Limited
 McDonalds Restaurants Of Canada Limited
 McGraw-Hill Education Canada
 MEG Energy Merck & Co.
 Messer Group Canada Inc.
 Methanex Corporation
 Mizuho Bank Ltd Canada Branch
 Molex LLC
 Molson Coors Canada
 Moneris Solutions Corp.
 Mouvement Desjardins
 MTD Products Inc
 Munich Life
 National Oilwell Varco Canada
 NAV CANADA
 NDT Global Inc.
 New Brunswick Power Corporation
 Newfoundland Power Inc.
 Nissan Canada Inc.
 Norbord Inc.
 Northbridge Financial Corporation
 Northland Power Ltd.

Nova Chemicals	Seaspan Ship Management Ltd.
Novo Nordisk Canada Inc.	Securian Financial
Nutrien Ltd.	Serco Group Inc.
Obsidian Energy Ltd.	SGS Canada Inc
Office d'investissement du régime de pensions du Canada Canadian Tire Corporation Ltd.	Shawcor
OMERS	Shell Canada Limited
Ontario Pension Board	Shire Pharmaceuticals Canada ULC
Ontario Power Generation	Sienna Senior Living
Ontario Teachers' Pension Plan	Snap-on Tools of Canada Ltd.
OPSEU Pension Trust	Sobeys Inc
Owens Corning Canada	Sodexo Canada Stantec Inc
Paladin Labs	Staples Canada ULC StarTech.com
Parexel Canada	Sunbelt Rentals Canada Suncor Energy Inc.
Parmalat Canada Inc.	Supply Chain Canada DLL Group
Pearson Canada	Synchrude Canada Ltd. Syngenta
Pembina Pipeline Corporation	Tailored Brands
Pension Investment Board	TC Energy Corporation
PepsiCo Canada	TD Insurance
Pfizer Canada Inc.	Teck Resources Limited
Pharmaceuticals Addenda	TELUS Corporation
Pictet Canada	Teranet Inc.
Pilot Flying J Canada	The Co-operators Group Limited
Pitney Bowes of Canada	The Empire Life Insurance Company
Plains Midstream Canada ULC	The Mosaic Company Canada
Postes Canada	The Workshop Canada
Precision Drilling Corporation	Thermo Fisher Scientific Canada
Procter & Gamble Inc	Thyssenkrupp Canada
Public Sector	TJX Canada
Purolator Inc.	Toronto Hydro Electric Systems
PVH Canada, Inc.	Trans Mountain
QuadReal Property Group	TransAlta Corp. UAP Inc.
Quadro Corporation	Ubisoft Toronto Inc.
Québecor Media Inc.	Under Armour Canada
Randa Canada	United Farmers of Alberta Co-operative Limited
Rayonier Advanced Materials Canada	United Rentals Canada
Groupe financier RBC	Université de la Saskatchewan
Reitmans (Canada) Limited	University of Toronto Asset Management
Repsol Oil & Gas Canada	Corporation Valmet Ltd. Canada
Restaurant Brands International Inc.	Veritiv Corporation Canada
Rexall Pharmacy Group Ltd.	Vestcor Inc
RGA Canada	Vetoquinol N.-A. Inc.
Richardson GMP Limited	VIA Rail Canada Inc.
Ricoh Canada Inc.	Videotron Ltee
Rio Tinto Aluminum	Vinci Canada
Rogers Communications	Visa Canada
Royal & SunAlliance Canada	Weather Windows
Salesforce.org Canada	Wendy's Restaurants of Canada
Samuel, Son & Co., Limited	Western Union Financial Services (Canada)
Sandvine Inc.	Wireless (Canada), Inc.
Saputo Inc.	Wolters Kluwer Canada
SAS Institute Canada	Wood PLC Canada
Scotiabank	Workers' Compensation Board - Alberta
Sealy Canada Ltd	Workplace Safety and Insurance Board
Searchlight Pharma	Xerox Canada
	Zurich Canada



5302, Forand St. SW, Calgary AB Canada T3E 8B4 | (403) 292-7500
CanadianUtilities.com

